

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences
Financières et Comptabilité

Spécialité : Monnaie, finance et banques

THEME :

L'impact des crédits d'exploitation sur la rentabilité de
l'entreprise
- CPA kolea-

Elaboré par :

BELABBES KHAIRA NOURELHOUDA

Encadrés par:

TARI MOHAMED LARBI

PERIODE ET LIEU DE STAGE : 15/03/2021 - 15/04/2021 KOLEA

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL: AGENCE CPA KOLEA,KOLEA-TIPAZA

2020/2021

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier DIEU le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier notre encadreur Dr. TARI Mohamed Larbi pour ses précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.

Nos remerciements s'étendent également à tout le personnel du Crédit populaire d'Algérie, surtout Mme. SARSAG lemya qui, par précieux conseils, ses remarques pertinentes et par son aide, nous avons pu accomplir notre travail de recherche.

Je remercie aussi tous les enseignants et travailleurs de l'Ecole Supérieure de Commerce pour ces cinq agréables années passer avec eux.

Dédicaces

Je dédie ce travail:

A mes chers parents ma mère et mon père, que nulle dédicace ne puisse exprimer mon attachement, mon amour, pour leur patience illimitée, leur soutien et leurs encouragements continu et l'immense tendresse dont ils m'ont toujours comblé.

A ma petite sœur MERIEM à laquelle je tiens plus que toute au monde et qui me donne de la joie à chaque instant.

A tous mes collègues, que j'ai passés avec des meilleurs moments et de bons souvenirs durant mon parcours à l'école.

Table des matières

TABLE DES MATIERES	
REMERCIEMENTS	
DEDICACES	
TABLE DES MATIERE	I
LISTE DES ABREVIATIONS.....	III
LESTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES FIGURES.....	V
LISTE DES ANNEXES.....	VI
RESUME.....	VII
NTRODUCTION GENERALE	A-C
CHAPITRE 01 : Notion et raison des crédits d’exploitations.....	01
INTRODUCTION DU CHAPITRE.....	01
SECTION 01 : CREDIT ET FORMES D’ENDETTEMENT.....	02
SECTION02 : LE FINANCEMENT DE L’EXPLOITATION PAR LES CONCOURS BANCAIRE.....	12
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	27
CHAPITRE 02 : ANALYSE DE LA RENTABILITE ET L’EFFET DE LEVIER.....	28
INTRODUCTION DU CHAPITRE.....	28
SECTION 01 : ETUDE DE LA RENTABILITE.....	29
SECTION02 : L’IMPACT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER SUR LA RENTABILITE.....	47
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	54
CHAPITRE 03 : ETUDE DE CAS D’UN DOSSIER DE CREDIT D’EXPLOITATION.....	56.
INTRODUCTION DU CHAPITRE.....	56
SECTION 01 : PRESENTATION DU CREDIT POPULAIRE D’ALGERIE (CPA).....	57
SECTION 02 : ETUDE DE CAS D’UN DOSSIER DE CRÉDIT D’EXPLOITATION.....	63
SECTION 03 : LA PREVISION DES CREDITS D’EXPLOITATION EN APPLIQUANT LA METHODOLOGIE DE BOX & JENKINS.....	77

Table des matières

CONCLUSION DU CHAPITRE.....	85
CONCLUSION GENERALE.....	88
ANNEXES.....	i

Liste des abréviations

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviations	Désignation
SCF	Système comptable et financière
BDL	Banque de Développement Local
BFR	Besoin de fond de roulement
CA	Chiffre d'affaire
RC	Résultat comptable
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
TN	Trésorerie nette
FR	Fond de roulement
TCR	Tableau de compte de résultat
VA	Valeur ajoutée
BFRE	Besoin de fond de roulement d'exploitation
CAHT	Chiffre d'affaire hors taxes
Rexp	Résultat d'exploitation
Rnet	Résultat net
TR	Taux de rotation
SM	Stock moyen
Remdoc	Remise Documentaire
credoc	Crédit Documentaire
PROB	Probabilité
CAF	Capacité d'autofinancement
DLMT	Dettes à long et moyen terme
EURL	Entreprise Uninominale à Responsabilité limitée
CPA	Crédit populaire algérien

Liste des tableaux

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Page
01	Représentation schématique d'un bilan économique	
02	Différentes situations d'équilibre financier	
03	Présentation des Soldes Intermédiaires de Gestion	
04	Méthodes du calcul de la CAF	
05	tableau récapitulatif du mouvement d'affaires confié.	
06	facilité accordé auprès de la banque	
07	bilans financiers de Sarl (2012-2019-2020)	
08	les SIG et la CAF de la SARL (2018-2019-2020)-	
09	variations de FR, BFR et la TN (2018-2019-2020	
10	les ratios de financement, liquidité et de solvabilité	
11	les délais stocks, clients et fournisseurs	
12	Ratios de compte de résultat (rentabilité)	
13	tableau des flux de trésorerie	
14	Coefficients saisonniers	
15	Récapitulatif des statistiques du test ADF	

Liste des figures

LISTE DES FIGURES

N°	TITRES	Page
01	L'allure d'un compte courant d'un client bénéficiant d'une facilité de caisse	
02	L'allure d'un compte courant d'un client bénéficiant d'un découvert	
03	schéma représentatif des modes d'utilisation d'un crédit de compagne	
04	Représentation des valeurs structurelles	
05	graphiques des séries brutes	
06	Correlogrammes des seriesstationnarisés	

LISTE DES ANNEXES

1. Dossier de demande de crédit (check liste)
2. Fiche comité de crédit
3. Demande de crédit – 1-
4. Demande de crédit – 2-
5. Analyse de l'activité
6. Analyse financière
7. Fiche de signalétique
8. Liste des engagements -1-
9. Liste des engagements -2-
10. Dépouillement de bilan -1-
11. Dépouillement de bilan -2-
12. Dépouillement de bilan -3-
13. Test de bruit blanc et test de normalité des résidus de la série ESCSA
14. Test de bruit blanc et test de normalité des résidus de la série FCSA
15. Test de bruit blanc et test de normalité des résidus de la série CMTSA

Résumé

Resumé :

Ce qu'est évident, c'est que les crédits ont une importance majeure sur la relance de l'activité économique et un effet clair sur la rentabilité de l'entreprise. Cette étude vise à fournir de nouvelles preuves empiriques sur l'influence des crédits à court terme sur la rentabilité de l'entreprise avec une application pratique sur « Sarl mira » qui est une entreprise de « crédit populaire Algérien », en plus d'une étude statistique sur la prévision des crédits d'exploitations en appliquant le modèle de box and Jenkins.

Abstract :

What is evident, is the fact that debts have a huge importance on relaunching economic activity and a clear effect on the company profitability. This study aims at providing new empirical evidence on the influence of short-term debt on the corporate profitability, with application to « sarl mira » which is a company that deal with the « the Algerian popular credit » in addition of statistical study on expectations about short term debts using box and Jenkins model.

Introduction générale

Introduction générale :

L'entreprise regroupe un ensemble de fonctions et de moyens financiers, matériels et humains et dont l'objectif est d'assurer sa pérennité et son développement. Toutes les décisions prises dans cette perspective relèvent du domaine de la gestion.

De plus, toutes les opérations de l'entreprise se traduisent en flux financiers, de ce fait, la fonction de financement est fondamentale, elle permet d'expliquer la contribution des décisions financières à l'atteinte des objectifs tracés par l'organisation. Comme instrument de suivi et d'évaluation, l'analyse financière est l'outil le plus adapté car elle cherche les conditions de l'équilibre financier de l'entreprise et mesure la rentabilité des capitaux investis.

L'étude de la rentabilité implique une maîtrise constante des sources de financement, qui peuvent être internes ou externes, notamment l'endettement qui est l'un des aspects les plus significatifs. Tout en tenant compte de l'équilibre financier, c'est-à-dire le financement des emplois stables par les ressources permanentes et des besoins d'exploitation par les ressources à court terme. L'entreprise a un souci permanent d'amélioration de sa rentabilité. Cette rentabilité, une fois maximisée, répondra au besoin poursuivi par la théorie financière, à savoir, la maximisation des bénéfices en jouant sur la proportion des dettes dans la structure financière de l'entreprise.

Cependant, certaines entreprises trouvent des difficultés à gérer leurs ressources et à déterminer le poids approprié des dettes à intégrer dans leur structure financière, ce qui peut réduire dans une certaine mesure la richesse des actionnaires.

Détermination de la problématique de recherche :

Au travers de ce mémoire, nous allons essayer de présenter des éléments de réponse au questionnement quant aux décisions d'endettement, en posant la question suivante : Quel est l'impact des crédits d'exploitation sur la rentabilité de l'entreprise ? De cette question principale découlent d'autres sous-questions à savoir :

- Quelles sont les importantes notions concernant les crédits d'exploitation et comment financent-ils l'exploitation?

- comment on peut expliquer l'impact des crédits d'exploitation sur la rentabilité de l'entreprise en utilisant l'analyse financière?

- Comment la banque CPA traite la demande de crédit d'exploitation ?

Formulation des Hypothèses de recherche

Par définition, l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle aide à sélectionner les faits observés et permet, par la suite, de les interpréter. Ainsi, en vue de

Introduction générale

répondre aux questions que nous nous sommes posées au niveau de la problématique, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme pour raison de financer les besoins à court terme par ces différentes formes soit par caisse ou par signature.
- L'effet de levier est un moyen efficace pour déterminer l'affectation des crédits d'exploitation sur la rentabilité de l'entreprise.
- La banque CPA traite la demande de crédit d'exploitation à travers l'analyse financière comme outil de prise de décision pour l'octroi ou non du crédit sollicité ;

Les motivations de la recherche :

Les motivations personnelles :

- La bonne corrélation existante entre ce secteur et la spécialité de l'étudiant.

Les motivations objectives :

-Le choix de ce sujet relève de la nécessité d'apprécier les performances financières d'une telle entreprise, car notre rôle en tant que futurs financiers ne se limite pas à s'assurer la survie de l'outil d'exploitation, mais aussi, à l'orienter vers des perspectives d'avenir.

-Ce présent travail vise à mener une réflexion explicative relative aux décisions financières, précisément en ce qui concerne le crédit d'exploitation et son impact sur la rentabilité.

L'importance de l'étude :

Le présent thème de recherche tire son importance de le fait que les crédits d'exploitations sont les plus crédits demandées au niveau des banques car ils sont des moyens les plus importants du financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique selon son type.

D'autre part, ce mémoire s'inscrit dans la logique des initiatives prises pour mettre en évidence les démarches et les étapes que doit suivre le banquier pour accorder un crédit, ainsi que les caractéristiques, les modalités et la représentation des outils utilisés, ainsi que la présentation du concept de l'effet de levier ainsi son importance dans la génération de la rentabilité économique et la rentabilité financière.

Méthodologie adoptée :

Pour ce qui est de la méthodologie, nous opterons pour une méthode descriptive analytique, à cet effet nous allons commencer par une étude documentaire qui va nous permettre de cerner le sujet du point de vue théorique, afin de projeter les notions théoriques acquises sur notre cas pratique dans le cadre d'un stage au sein de la banque CPA, où nous tenterons d'étudier une demande d'octroi d'un crédit d'exploitation, et on va finir par un modelé statistique sur « La prévision des crédits d'exploitation en appliquant la méthodologie de Box & Jenkins ».

Introduction générale

Les études antérieures :

_ Mémoire pour l'obtention du Diplôme de Master en Sciences financières et comptabilité
Spécialité : Finance d'Entreprise ; intitulé « L'impact de l'endettement financier sur la rentabilité de l'entreprise : Cas SPA groupe ETRHBHADDAD » présenté par Mlle BELKHIR Nassima Mlle BELLAL Yasmina

_ impact de la décision de financement sur la performance de l'entreprise

_ mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques option : Banques et Marchés financiers ; intitulé « La gestion des crédits bancaires et son impact sur la rentabilité de l'entreprise : cas de la BADR Tizi-Ouzou » ; présenté par Melle : MANLAN AkouMarlyne et M. IRNATENE Mansour.

Délimitation du sujet :

Notre recherche est limitée tant dans sa portée spatiale comme dans sa portée temporelle. Elle se limite à les crédits d'exploitations et son impact sur la rentabilité d'une entreprise,. Enfin nous signalons que notre recherche couvre une période de quatre mois.

Subdivision du travail et le plan de recherche Le présent travail comportera deux chapitres théoriques et un chapitre pratique, une introduction générale et se termine par une conclusion générale.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Introduction du chapitre I

Toute entreprise peut se trouver, à un moment donné, dans l'obligation de recourir au crédit bancaire pour pallier aux insuffisances de son fonds de roulement. A cet effet, le banquier lui propose des concours qui répondent à ses besoins.

L'endettement constitue un moyen de financement, dont l'entreprise a besoin, à court terme pour financer son exploitation et à moyen et long terme pour financer ses investissements. Il constitue aussi un moyen de création de la richesse.

Dans l'étude que nous avons menée, nous avons choisi parmi la panoplie de financements que les banques accordent, le système de crédit d'exploitation appelé en outre « Crédit de financement du bas de bilan ». Ce type de crédit qu'octroie la banque vise à assister les entreprises à caractères économiques dans leurs activités courantes et tend à rendre fluide le courant de leur fonctionnement en pécune.

Ce premier chapitre comportera deux sections distinctes mais complémentaires, la première portera sur la définition du crédit et ses différents types la deuxième traitera le financement de l'exploitation par les concours bancaires.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Section 1 : crédit et formes d'endettement

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants du financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique selon son type.

Définition du crédit :

Le mot crédit vient du verbe latin « crédere », qui signifie « croire, faire confiance ». Et effectivement, celui qui consent un crédit « croit » en celui qui le reçoit. En d'autres termes, le créancier fait confiance à son débiteur. Le crédit est défini comme étant « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées à des opérations du crédit, les opérations de location assorties d'options d'achat notamment, le crédit-bail »¹

« Faire crédit c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien, ou bien équivalent sera restitué dans un certain délai le plus souvent avec la rémunération du service rendu et du danger encouru, dans de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service »².

➤ Rôles du crédit :

Le crédit est le moteur de l'économie et un facteur important du développement des entreprises. De cette manière, tous les écarts entre les revenus et les dépenses peuvent être comblés, quelle que soit leur source. Le crédit joue un rôle important dans l'économie moderne car il:

- améliore la qualité de la production;
- Fournir aux gens un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre entreprises et entre entreprises et particuliers;
- Assurer la continuité du processus de production et de vente;
- C'est un moyen de création monétaire.

1-Le concept de l'endettement :

L'endettement est l'ensemble des dettes d'une entreprise. L'endettement est une situation financière de l'emprunteur, qui est un agent endetté. L'endettement

¹L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.

²G. Petit-Dutaillis, « Le risque du crédit bancaire ».

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

signifie, aussi, une opération par laquelle un agent emprunte une somme d'argent auprès de tiers pour une période donnée moyennant une rémunération donnée définie par un taux d'intérêt, la première partie étant le débiteur tandis que la seconde est le créancier.¹

Selon le journal officiel Algérien N° 19 publié le 29 mars 2009 l'emprunt correspond au compte 16 du SCF sous l'intitulé : emprunts et dettes assimilés, « Les emprunts et assimilés sont comptabilisés initialement en tant que passifs financiers de l'entité à la juste valeur de la contrepartie reçue après déduction des frais d'émission et sans tenir compte des éventuelles primes d'émission ou de remboursement. Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue au coût amorti tous les passifs financiers, à l'exception des passifs détenus à des fins de transaction dont l'évaluation est effectuée à la juste valeur.

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier est le montant auquel l'actif ou le passif financier a été évalué lors de sa comptabilisation initiale,

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance ;
- et diminué, éventuellement, de toute réduction pour dépréciation (perte de valeur) ou non recouvrable ».²

2-Les raisons de recours à l'endettement :

Les entreprises font appel à l'endettement lorsque les autres ressources de financement sont insuffisantes, notamment l'autofinancement et les fonds propres. Dans ce cas, l'endettement est connu comme une ressource résiduelle qui permet à l'entreprise de combler le manque ou l'absence d'autre moyen de financement à court, moyen et long terme. Toutefois, l'entreprise demandeuse de crédit doit remplir certaines conditions telles qu'une capacité d'endettement qui lui permet de s'endetter davantage, une solvabilité et une potentialité de croissance.

Par ailleurs, l'entreprise peut solliciter un crédit pour d'autres raisons que le besoin de financement car il peut occasionner des avantages fiscaux et disciplinaires. Cela dit, la structure financière de l'entreprise est importante si on veut créer de la valeur, et cela à travers les économies fiscales réalisées sur les intérêts financiers. Les raisons qui incitent l'entreprise à recourir à l'endettement financier sont :

- Le financement des besoins financiers d'investissement ou d'exploitation ;
- La création de la richesse.

2-1- Recours à l'endettement pour financer les besoins de financement :

Lorsque l'entreprise a une insuffisance de moyens de financement, elle fait appel à l'endettement, ceci en définissant l'horizon temporel : court, moyen et long terme, selon le besoin exprimé. Le financement des investissements nécessite des dettes à

¹ GHEDDACHE. L, Op-cit, page 5

²Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire N°19, 2009, page 48

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

moyen ou long terme correspondant à la durée de réalisation du projet, quant au financement de l'exploitation, les dettes octroyées sont d'une exigibilité courte.

2-1-1-L'endettement comme moyen de financement résiduel à moyen et long terme :

L'endettement à moyen et long terme relève des décisions financières stratégiques de l'entreprise lorsque les fonds propres sont insuffisants pour financer les investissements qui impliquent la dépense d'une somme importante d'argent dans le présent pour espérer des cash-flows positifs dans le futur. Dans des conditions difficiles où l'autofinancement est faible, l'endettement assure le développement et la pérennité de l'entreprise. Il est donc considéré comme un moyen de financement résiduel. Trois modes de financement à moyen et long terme peuvent se présenter :

- Le financement à moyen et long terme de nature bancaire ;
- Le financement par crédit-bail ;
- Le financement par emprunt obligataire.

2-1-1-1-Financement à moyen et long terme de nature bancaire :

L'emprunt contracté auprès des établissements financiers et des banques est dit indivis, car la dette n'est pas divisible. Il existe un prêteur et un emprunteur. Selon CHARLES. A, MAURICE. S et REDOR. E : « Un emprunt est une avance de fonds ou un engagement d'avancer des fonds accordés avec ou sans garantie, à un débiteur qui est tenu de rembourser, sur demande, dans un délai fixe ou à déterminer, les fonds avancés ainsi que les frais et les intérêts payables ».¹

Les concours accordés par les banques se répartissent en prêt et en crédit. Dans le cas où le versement de fonds prévu dans le contrat est effectif, on parle d'un prêt. Par contre, le crédit ne donne pas lieu forcément au versement de fonds.

On distingue par ailleurs, des crédits à moyen terme si leur durée s'échelonne entre un an et 5 ans, le long terme s'étant le plus souvent de 5 à 15 ans, mais peut atteindre 20 ans.

Les emprunts bancaire est le procédé le plus traditionnel pour financer les investissements ou un besoin en fonds de roulement important. Un programme d'investissement peut être financé en combinant les crédits à moyen terme avec un prêt à long terme.

Le montant emprunté dépend des besoins de l'emprunteur et de l'évaluation du risque de l'opération par le prêteur.

Par ailleurs, le prêteur et l'emprunteur négocient les taux d'intérêts qui peuvent être fixes ou variables. Le crédit à taux fixe veut dire, que le taux est établi à la réalisation du prêt et reste inchangé pour toute la durée. Tandis que le taux variable, peut changer en fonction de l'évolution des taux sur le marché pendant la

¹CHARLES. A, MAURICE.S et REDOR. E, « Le financement des entreprises », édition : ECONOMICA, Paris, 2014, Page 5

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

durée de l'emprunt qui est calculée à partir du nombre de jours pendant lesquels l'emprunteur dispose des fonds.

2-1-1-2-Financement par crédit-bail :

Le crédit-bail est un mode particulier de crédit sous forme de contrat entre un bailleur et un preneur (ou locataire). D'après A. CHARLES, S. MAURICE et E. REDOR : « Le crédit-bail (ou leasing) est un contrat par lequel des sociétés financières louent des biens mobiliers ou immobiliers à une entreprise. Ces biens sont spécialement achetés en vue de cette location par les sociétés de crédit-bail qui en demeurent propriétaires. A l'échéance, le locataire a la possibilité, moyennant un prix convenu (valeur résiduelle) de racheter le bien. Il s'agit donc d'un contrat de location avec option d'achat. »¹

Le crédit-bail se caractérise par les faits :

- Qu'il n'est pas une vente à tempérament, car la propriété du bien ne se transmet pas à l'utilisateur du même bien ;
- Qu'il n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une option d'achat ;
- Qu'il n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai.

Le crédit-bail est un substitut à l'emprunt. On compte deux formes de crédit-bail :

- Le crédit-bail mobilier ;
- le crédit-bail immobilier.

2-1-1-2-1-Crédit-bail mobilier :

Le crédit-bail mobilier permet de louer des biens d'équipement, des matériels et outillages qui participent à la production de l'entreprise. La location est accompagnée d'une promesse de vente au profit du locataire. A l'issue de la période de la location, le locataire a trois possibilités :

- Levée d'options (c'est à dire acheter le bien à la valeur résiduelle) ;
- renouveler le contrat de location ;
- restituer le bien.

Le choix du matériel est à la charge du locataire qui s'engage à payer des loyers au profit du bailleur qui n'exerce qu'une fonction purement financière. La publicité légale est assurée par le bailleur par inscription au registre de greffe de tribunal de commerce.

Le crédit-bail adossé appelé aussi le crédit-bail fournisseur, est une forme particulière de crédit-bail mobilier. L'entreprise qui fournit l'équipement contracte avec la société de crédit-bail pour l'achat de l'équipement, puis sous-loue le bien auprès de l'utilisateur final.

2-1-1-2-2-Crédit-bail immobilier :

Le crédit-bail immobilier se rapporte aux biens immobiliers à usage professionnel, déjà construits ou à construire. Il fonctionne de la même manière que le crédit-bail mobilier. Toutefois, il se caractérise par une durée plus longue

¹ CHARLES. A, MAURICE.S et REDOR. E, Op-cit, page 6

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

(de dix ans à vingt ans, le plus souvent quinze ans), ce qui a pour conséquence certaines complications :

- Le contrat peut s'accompagner de pré-loyers avant l'utilisation de l'immeuble par le locataire car il sera amené à supporter des charges financières vu que la construction du bien demande l'immobilisation de capitaux ;

- plus la durée est élevée, plus la possibilité d'avoir une importante plus-value augmente, donc cette dernière doit se partager entre le bailleur et le locataire. Le crédit-bail immobilier est distribué par des sociétés spécialisées ou des banques, il permet aux entreprises de financer des immeubles importants lorsque les autres moyens de financement s'avèrent insuffisants ou trop coûteux.

La cessions-bails ou lease-back constitue une modalité particulière de crédit-bail immobilier. Il s'agit d'une technique qui permet à l'entreprise de se procurer des ressources financières garanties par un immeuble dont elle est à l'origine propriétaire. Cette technique consiste à transférer la propriété d'un patrimoine immobilier à une société de leasing.

2-1-1-3-Financement par emprunt obligataire :

L'emprunt obligataire est différent de l'emprunt indivis par le fait que l'entreprise traite avec plusieurs interlocuteurs et sans intermédiaires. L'émission de titres de créances va permettre à l'entreprise de répondre à ses besoins de financement à moyen et long terme. Selon CHARLES. A, MAURICE. S et REDOR. E : «Il s'agit d'actifs cotés, ce qui les rend particulièrement attrayants pour les investisseurs. D'un autre côté, ces actifs sont également intéressants pour les émetteurs car ils permettent de diversifier leurs ressources de financement et de réduire leurs dépenses vis-à-vis des banques puisque l'agent a besoin de financement s'adresse directement au marché. Les obligations peuvent être émises par des entreprises ayant au minimum deux années d'existence, par l'Etat ou les collectivités locales pour une durée minimale de trois ans »¹.

En plus des obligations ordinaires, certaines obligations sont plus sophistiquées, on parle des obligations hybrides qui appartiennent aux obligations, mais aussi à d'autres titres financiers tels que les actions.

2-1-2-L'endettement comme un moyen de financement résiduel à court terme :

Dans son activité quotidienne, l'entreprise peut avoir à faire face à des difficultés temporaires mais répétitives de trésorerie, ce qui engendre des besoins cycliques fréquents.

Pour pallier ces besoins de trésorerie, l'entreprise va solliciter de sa banque des crédits à court terme en vue d'équilibrer sa situation financière.

Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitation peuvent être subdivisés en deux catégories :

¹CHARLES. A, MAURICE.S et REDOR. E, Op-cit, page 139

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

- _ Crédits par caisse.
- _ Crédits par signature.

2-1-2-1-Crédits par caisse :

Sont considérés comme crédits par caisse à court terme:

- _ Les crédits par caisse globaux (généraux ou de trésorerie);
- _ Les crédits par caisse spécifiques.

- **Les crédits par caisse globaux :**

Ils permettent à l'entreprise d'équilibrer sa trésorerie en finançant une partie de son actif circulant.

Leur importance relative dépend directement de la durée du cycle de production et/ou de stockage.

Ces crédits sont assez souples et techniquement simples.

- **La facilité de caisse :**

La facilité de caisse est un concours bancaire destiné à pallier des décalages de trésorerie de très courtes durées. L'entreprise ne pouvant compter sur ses rentrées d'argent qui s'étalent tout au long du mois, et vu l'importance des fonds à décaisser d'un coup, elle doit avoir une autorisation de son banquier.¹

Pour la banque, la facilité de caisse étant un crédit de soudure entre les dépenses engagées et les recettes à venir, La facilité de caisse se rembourse sur les recettes.

- **Le découvert :**

La banque peut faire l'exception de faire fonctionner un compte à découvert, c'est-à-dire avoir un solde créditeur du compte bancaire. Selon MAHE de BOISLANDELLE. H: « Un découvert est une opération de crédit par laquelle une banque autorise un client à tirer des chèques pour un montant supérieur au dépôt existant. Le montant du découvert est généralement négocié et fixé à l'avance. Le coût de découvert correspond à des agios, ou crédit à court terme. Le dépassement de découvert peut-être pénalisé. »²

Il existe cependant une autre approche très utilisée en Algérie Cette situation revient à prêter à l'entreprise un volume de financement qu'elle utilisera en fonction de ses besoins de trésorerie Il y a lieu de distinguer entre deux formes de découvert:

¹BEGUIN J-M et BERNARD. A, « L'essentiel des techniques bancaires », édition : EYROLLES, Paris 2008, page 255

² MAHE de BOISLANDELLE. H, « Dictionnaire de Gestion, vocabulaire, concepts et outils », édition : ECONOMICA, Paris 1998, page 110

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

_Le découvert simple.

_Le découvert mobilisable.

▪ **Crédit de campagne :**

« Le crédit de campagne est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière. ». Le banquier demande un plan de financement afin de justifier les besoins de financements et de déterminer le délai de remboursement. Le crédit est accordé pour une période allant de trois (3), six (6) à neuf (9) mois selon le cas. Le banquier doit prendre en considération la nature des produits.

Deux types de produits peuvent se présenter :

_Si le produit ne se vend pas, n'est pas périssable et peut être stocké et vendu plus tard,

_Si le produit ne se vend pas, il est périssable

▪ **Le crédit relais :**

Le crédit relais ou de soudure concerne la réalisation d'une opération hors exploitation. Il est consenti en anticipation d'une rentrée certaine qui constitue l'issue.

La demande d'un crédit relais dont l'issue sera l'encaissement de l'emprunt obligataire. Un accord donné par un établissement de crédit à long terme pour le financement d'un programme d'investissement, accord qui ne peut se matérialiser immédiatement parce qu'il y a des garanties réelles à prendre, ce qui retarde forcément la mise en place du crédit.

• **Les crédits par caisse spécifiques :**

Les crédits par caisse spécifiques participent généralement au financement de l'actif Circulant, Aussi, ces crédits comportent des garanties réelles qui sont liées directement à l'opération de crédit, Ces crédits peuvent être réescomptés auprès de la Banque d'Algérie si leur montant excède 2.000.000 DA.

Les crédits assortis de garanties réelles

▪ **L'avance sur stocks :**

C'est une opération qui consiste à financer un stock correspondant au fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise. Cette forme de crédit est accordée à toute entreprise désireuse de financer ses achats.

La mobilisation de ce crédit se réalisera par la création d'un ou plusieurs billets à ordre. Le remboursement du principal et des intérêts se fera au fur et à mesure de l'écoulement des stocks.

▪ **L'avance sur marchandises (warrantage) :**

C'est un crédit destiné à financer les stocks à l'exception des produits périssables, des denrées de conservation difficile et des produits finis défraîchis ou démodés. Les avances sur marchandises sont sollicitées par les clients qui disposent des stocks relativement importants de matières premières ou autres, et qui souffrent d'un manque de trésorerie.

▪ **Avances sur marchés public :**

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

« Les marchés publics sont des contrats passés entre l'Etat, les collectivités publiques, les établissements publics à caractère administratif et les entrepreneurs ou les fournisseurs en vue de l'exécution de travaux ou la livraison de travaux »

○ **Objet de l'avance :**

La réalisation de ce genre de marché oblige son titulaire à supporter des dépenses importantes sur une période relativement longue

- La créance née non constatée (CNNC)

- La créance née constatée (CNC)

▪ **L'avance sur facture :**

L'avance sur facture est destinée à mobiliser le " poste clients " des entreprises qui travaillent avec des administrations. Afin de permettre la mobilisation du poste client «administration » en l'absence d'effets de commerce, les banques utilisent la procédure de « l'avance sur facture ». La facture remise à la banque pour l'obtention d'une avance, doit être domiciliée chez elle. L'avance sur facture demande une gestion rigoureuse.

▪ **L'avance sur titres :**

Dans les pays où il existe un marché boursier, on accorde des avances sur titres cotés en bourse. En Algérie, vu l'absence temporaire de marché boursier, les avances sont consenties uniquement sur bons de caisse.

▪ **L'avance sur titre (bons de caisse) :**

Se fait en général à la hauteur de 80% de la valeur des titres. La marge ainsi laissée (20%) servira le cas échéant pour le décompte des intérêts. En raison de son mode d'utilisation, le compte du client est crédité par le débit d'un compte spécial.

Les titres seront remis au banquier (dessaisissement) avec un contrat de nantissement signé par le propriétaire des bons.

▪ **Les crédits de mobilisation des créances commerciales :**

A) L'escompte du papier commercial :

L'escompte est une opération qui consiste pour un banquier à acheter à un client un effet de commerce avant son échéance, et ce moyennant une rémunération appelée « agios » calculée au « PRORATA TEMPORIS ». En vue de la concurrence et la pratique de commercialisation, les entreprises sont souvent amenées à accorder des délais de paiement à leurs règlements. La technique de l'escompte demeure solution à ce problème lorsqu'il s'agit de créances sur la clientèle commerçante.

B) Le factoring :

L'affacturage est un contrat par lequel un établissement de crédit spécialisé, appelé factor, achète ferme les créances détenues par un fournisseur, appelé vendeur, sur ses clients appelés acheteur.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Le contrat d'affacturage comporte à la fois transfert de créances par subrogation conventionnelle, et garantie de bonne fin. Le factor se charge de l'encaissement des créances. Le contrat est inclus le plus souvent sans limitation de durée. Le vendeur doit obtenir l'approbation du factor pour chacun de ses clients avec généralement un plafond par client. Vu la lourdeur de la gestion administrative qu'impose le recouvrement sur les débiteurs, la banque se voit amener à confier cette technique à un établissement financier spécialisé (la société de factoring).

En Algérie, les textes juridiques concernant les sociétés de factoring ont été adoptés en 1995, mais malgré cela aucune société n'a été créée à ce jour.

2-1-2-2 Les crédits par signature :

La banque peut financer les entreprises à court terme en offrant à celle-ci une gamme de crédits par caisse. Ce genre de financement est appelé crédit ou engagement par signature.

L'étude à faire par le banquier doit être aussi minutieuse que pour n'importe quel autre concours bancaire. Sachant aussi qu'il ne peut en aucun cas être remis en cause même si la situation du client se dégrade. A la différence des crédits par caisse figurant au bilan, les crédits par signature sont comptabilisés en hors bilan. On distingue :

_ L'aval ;

_ Le crédit d'acceptation ;

_ Le cautionnement ;

_ Le crédit documentaire.

▪ L'aval :

L'aval bancaire est l'engagement fourni par la banque qui se porte garante de payer tout ou partie du montant, d'un effet de commerce si le principal obligé (débitéur) est défaillant à l'échéance.

L'aval est donné soit sur un effet de commerce ou sur allonge, soit par acte séparé. En avalisant l'effet de commerce, le banquier permet ainsi à son client d'obtenir facilement des délais fournisseurs.

Toutefois, l'appréciation des risques pouvant résulter de cette opération est indispensable, et ce à travers l'étude de la situation financière mais aussi à travers l'état des effets déjà avalisés.

▪ Les crédits d'acceptation :

L'acceptation est l'engagement du tiré de payer la lettre de change (effet de commerce) à l'échéance et ce, en apposant sa signature au recto de l'effet en portant la mention

« Accepté ». L'acceptation d'une banque est l'engagement qui se traduit par la signature du banquier sur un effet de commerce garantissant ainsi son paiement à l'échéance.

L'acceptation est accordée par le banquier à son client pour plusieurs raisons :

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

_ Soit dans le cas du commerce international où il substitue sa signature (acceptation) sur un effet de commerce à celle de son client (importateur

_ Soit dans le cas du commerce interne où par gêne de trésorerie, le banquier ne peut pas escompter une traite présentée par son client, appose son acceptation sur l'effet.

▪ Lescautions :

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».

Le cautionnement ne se présume pas, il doit dans tous les cas faire l'objet d'un écrit. Il existe plusieurs types de cautions bancaires qu'on peut classer selon deux critères:

1) selon leur destination (créancier) :

- Cautions administratives.
- Cautions fiscales.
- Cautions de douanes.

2) selon leur objet : (classement le plus significatif) :

- Cautions différant les paiements.
- Cautions évitant certains décaissements.
- Cautions accélérant les rentrées de fonds.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Section 02 : le financement de l'exploitation par les concours bancaires.

1. Le crédit d'exploitation :

Le crédit d'exploitation permet à l'entreprise de répondre à ses besoins en temps opportun. En finançant les actifs courants du bilan, plus précisément la valeur opérationnelle et / ou réalisable en trésorerie. Habituellement utilisé pour lui fournir des liquidités; pour assurer un paiement à court terme, en attendant la réception de recouvrement de créance facturée.

Cette liquidité est affectée par des changements saisonniers ou cycliques. Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitation peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

1.1 Les crédits par caisse (direct):

Le crédit de trésorerie constitue le soutien direct de la banque à la trésorerie de l'entreprise qui peut se réaliser sous différentes formes, on distingue :

- Les crédits par caisse globaux (en blanc).
- Les crédits d'exploitation spécifiques.

1.1.1 Les crédits par caisse globaux (en blanc) :

Sont considérés comme crédits par caisse à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme. Le but de ces crédits est de financer une partie du bas du bilan (actif courant).

On les appelle des crédits en blanc car le banquier ne tient en compte que la promesse de remboursement et n'exige pas de garantie. Ces crédits sont affichés dans différentes formes:

- _ La facilité de caisse ;
- _ Le découvert ;
- _ Le crédit de campagne ;
- _ Le crédit relais ou de soudure.

- **La facilité de caisse :**

- ✓ **Définition :**

La facilité de caisse est une forme d'assistance bancaire conçue pour compenser une pénurie de trésorerie mensuelle temporaire après un court décalage entre les dépenses et

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

les revenus. Financement par excellence de la partie fluctuante des besoins en fonds de roulement. Son montant dépasse rarement un mois du chiffre d'affaire.

✓ **Modalité pratique :**

En accordant une facilité de caisse, le banquier autorise le compte de son client à évoluer en position débitrice à concurrence d'un plafond préalablement déterminé et cela pendant une période très courte (quelques jours par mois). Les agios ne sont décomptés que sur les montants réellement utilisés et pendant les périodes débitrices.

La facilité de caisse ne doit pas être permanente, et le banquier ne doit pas perdre de vue que ce genre de concours intervient à la même période pour l'ensemble de la clientèle, il peut donc mettre en péril sa propre trésorerie, car la facilité de caisse ne peut pas faire l'objet d'un réescompte¹ auprès de la Banque d'Algérie. De ce fait, ce genre de concours doit être suivi de très près, et ce, de manière à éviter qu'il ne se transforme en découvert.

✓ **Avantages et inconvénients :**

Avantage :

- Domiciliation des flux de recette de l'emprunteur dans nos guichets.
- Crédit recouvrable à très court terme et donc le risque de non liquidité est minimisé.

Inconvénients :

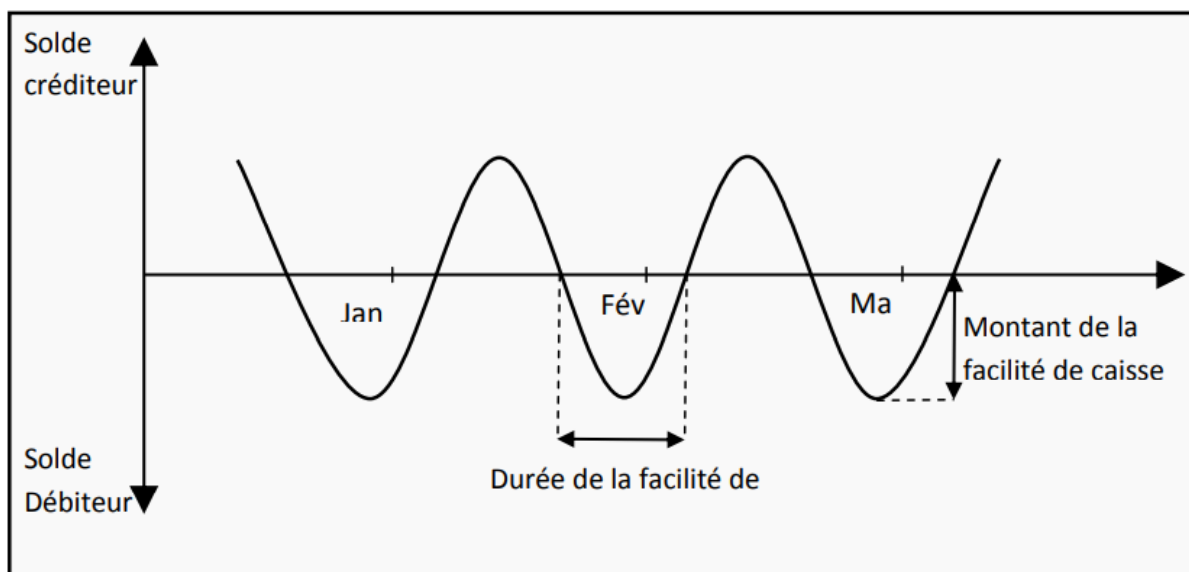
- Il pèse directement sur la trésorerie de la banque (crédit non réescompté).
- Aucune sûreté réelle ou personnelle (crédit à blanc).

Le graphique suivant, montre l'évolution d'un compte d'une entreprise bénéficiant d'une facilité de caisse :

¹ 1 Le réescompte : c'est l'opération qui consiste pour une banque primaire à mobiliser sa créance commerciale auprès de la banque centrale.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Figure N°1: L'allure d'un compte courant d'un client bénéficiant d'une facilité de caisse



Remarque : Les grandes entreprises qui gèrent des mouvements de trésorerie considérables peuvent utiliser ces facilités de caisse pour une seule journée et pour des montants souvent importants. Ces opérations spécifiques sont désignées sous le nom de « crédit spot ».

- **Le Découvert :**

« Le découvert consiste pour le banquier, à laisser le compte de son client devenir débiteur dans la limite d'un maximum qui, le plus souvent, est fixé à titre indicatif sans qu'il y ait engagement d'assurer le concours pendant une période déterminée. Le découvert prolonge, en quelque sorte le service caisse rendu par le banquier et a pour objet de compléter un fonds de roulement ».¹

De cette définition, nous concluons que le découvert est un crédit à court terme destiné au financement des besoins de trésorerie résultants des différents encaissements non couverts en totalité.

En accordant ce type de concours, le banquier autorise son client à faire fonctionner son compte en position débitrice pendant une période allant de quelques semaines à quelques mois selon les besoins à satisfaire. Cependant, à la BDL, le découvert est accordé sur une durée d'une année sans pour autant dépasser le plafond préalablement fixé.

Le découvert peut revêtir les deux formes suivantes :

- ✓ **Le découvert non mobilisable :** se réalise en autorisant le client à rendre son compte débiteur, et ce, dans la limite du plafond autorisé. Les intérêts débiteurs à payer, sont calculés sur la base des montants utilisés en fonction de la période ou le compte affiche un solde débiteur.

¹ 2 BRANGER J., Traité d'économie bancaire, 2. Instruments juridiques - techniques fondamentales, Presses Universitaires de France, Paris, 197

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

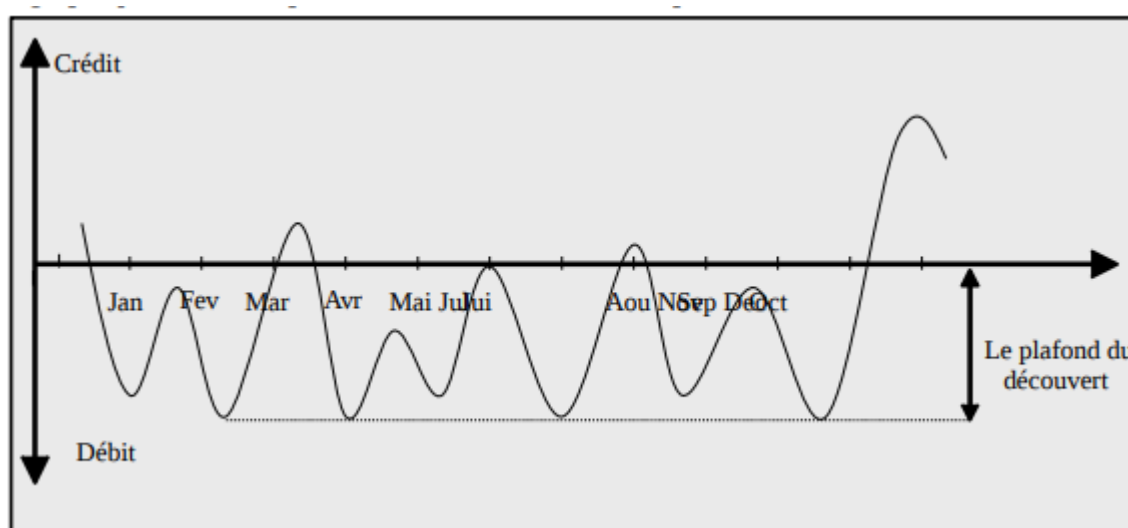
- ✓ **Le découvert mobilisable** : est mis en place par le crédit du compte du client à hauteur du montant accordé. Les intérêts à payer sont calculés sur le montant total accordé et sur toute la durée de validité du crédit qui est pratiquement de 90 jours.

Ce type de découvert est dit mobilisable du fait qu'il se matérialise par des billets souscrit par le client à l'ordre de la banque, ce qui donne la possibilité à cette dernière de recourir au réescompte auprès de la Banque d'Algérie.

En raison des nombreux risques qu'il présente, le découvert ne doit être réservé que pour une clientèle de choix dont les bonnes qualités morales et la bonne santé financière ne sont pas à démontrer.

Le graphique suivant représente l'évolution d'un compte courant assorti d'un découvert

Figure N°2: L'allure d'un compte courant d'un client bénéficiant d'un découvert



- **Le Crédit de Campagne :**

Le crédit de campagne est un concours accordé aux entreprises qui ont une activité saisonnière pour financer leurs charges d'exploitation liées à un cycle de production. Ce type de concours est généralement utile pour les entreprises qui, dans leur activité, sont soumises à une distorsion entre leurs productions et leurs ventes.

L'entreprise qui sollicite un tel crédit, doit soumettre obligatoirement à sa banque un plan de financement de la campagne, qui fera apparaître, mois par mois, les dépenses et les recettes prévisionnelles de la campagne.

Ce crédit est consenti par la banque sur la base du besoin le plus élevé en montant déterminé à partir du plan de financement de la campagne. La durée d'utilisation du crédit s'étale généralement sur plusieurs mois, en fonction de la durée de la campagne.

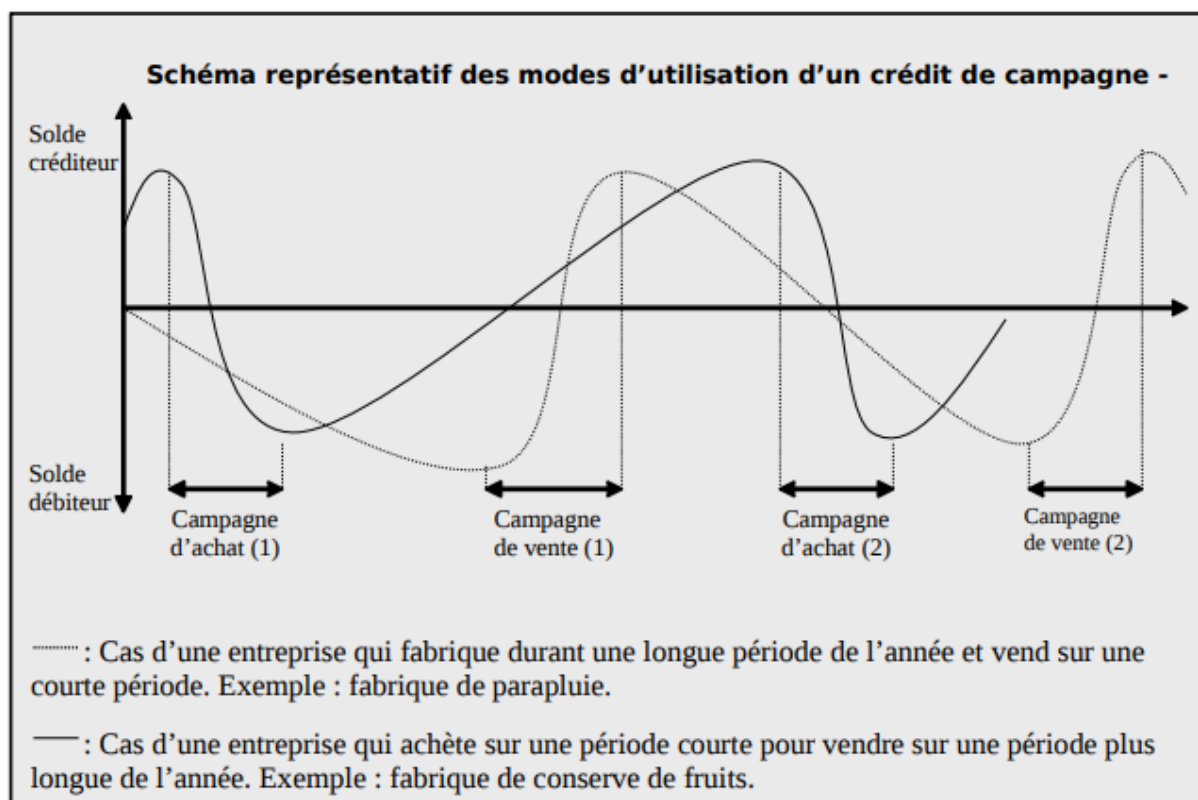
Le remboursement du crédit se fera au fur et à mesure des ventes, l'entreprise doit donc parvenir à vendre sa production pour pouvoir rembourser le crédit, mais elle peut

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

rencontrer des difficultés si la concurrence est importante ou si les produits sont tributaires du climat, de la mode... etc.

Cas particulier: il existe un crédit de campagne particulier appelé crédit d'embauche. Il est accordé aux entreprises agricoles pour financer l'achat de bêtes maigres et leur nourriture jusqu'à engraissement et revente.

Figure n°3 : schéma représentatif des modes d'utilisation d'un crédit de campagne



- **Le Crédit Relais :**

Le crédit relais est un concours qui permet à l'entreprise d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis résultant d'une opération ponctuelle hors exploitation (augmentation du capital, vente d'un terrain, un immeuble, un fonds de commerce ou le déblocage d'un emprunt). En accordant ce type de crédit, le banquier s'expose à deux risques :

- L'opération devant assurer le remboursement du crédit ne se réalise pas ;
- Les fonds provenant de l'opération sont détournés du remboursement du crédit. Pour cela, le banquier ne doit accorder ce type de crédit que si la réalisation de l'opération est certaine ou quasi-certaine. En outre, le montant du crédit à accorder doit être inférieur aux

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

sommes à recevoir pour se prémunir contre une éventuelle surestimation du prix de cession lors des prévisions.

1.1.2 Les crédits d'exploitation spécifiques :

Ce sont des crédits destinés à financer un poste bien déterminé de l'actif circulant d'une entreprise. Autrement dit, ils ont un objet bien précis et particulier qui constitue en lui-même une garantie de remboursement.

Les risques que prend le banquier lors de ces opérations sont d'ordre commercial ; le dénouement du crédit est tributaire de la capacité de l'entreprise à mener à bien les opérations traitées avec les tiers, d'une part, et des qualités morales et financières des mêmes clients de l'entreprise, d'autre part. Les crédits par caisse peuvent revêtir les formes suivantes :

- Crédits de financement des stocks ;
- Crédits de mobilisation de créances ;
- Crédits de financement des marchés publics.

• **Crédits de Financement des Stocks :**

A. Avance Sur Marchandise : « L'avance sur marchandises consiste à financer un stock et à appréhender, en contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises en gage au créancier »¹

L'avance sur marchandise est une forme de crédit classique pour des entreprises qui nourrissent des stocks important de matières premières ou autres, et qui souffrent d'un manque de trésorerie pour, les revaloriser, ou relancer le cycle de production interrompu ou ralenti en raison d'une insuffisance de moyen financier. Ces marchandises doivent être affectées en gage soit dans les locaux de l'entreprise ou ce qui est plus sûr dans des locaux appartenant à des tiers (dépositaire ou magasin général).

Les magasins généraux sont des établissements agréés par l'Etat dont les entrepôts permettent de recevoir en dépôt et de conserver les biens que leur confient les industriels ou les commerçants.

En contrepartie des marchandises déposées, les magasins généraux émettent des titres extraits d'un registre à souche appelés "récépissés-warrants" comportant deux parties dissociables :

- Le récépissé : Ce papier constate le droit de propriété sur la marchandise au profit du porteur ; c'est le titre de propriété ;
- Le warrant : Ce titre constate au profit du porteur le droit de gage sur les marchandises entreposées ; c'est le titre de gage.

Lorsqu'une entreprise dépose des marchandises dans un magasin général, elle peut demander à son banquier une avance garantie par les marchandises déposées. Pour obtenir cette avance, l'entreprise endossera le warrant à l'ordre du banquier et s'engage à

¹ BENHALIMA A. Pratique des techniques bancaires - Référence à l'Algérie, Editions Dahleb, Alger, 1997

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

rembourser la somme empruntée à l'échéance du warrant. Le montant de l'avance doit être inférieur à la valeur des marchandises déposées.

Si le crédit ne serait pas remboursé à l'échéance, la banque pourrait faire vendre les marchandises et se retourner contre les différents signataires de l'effet pour le reliquat, si le produit de la vente est inférieur au montant prêté.

Remarque : la pratique du warrant en Algérie est tributaire de la reprise de l'activité des magasins généraux.

B. L'Escompte Commercial : « L'escompte est une opération dans laquelle une banque (l'escompteur), en contrepartie de la cession d'une créance le plus souvent représentée par un titre cambiaire, consent à un client (le remettant) une avance de fonds remboursée grâce au recouvrement de la créance... Le banquier retient, à titre de rémunération, sur le montant de la créance un intérêt et des commissions dénommées agios »¹

Autrement dit, l'escompte commercial est une opération de crédit à court terme par laquelle le banquier se rend cessionnaire, sous « bonne fin », d'un effet de commerce matérialisant une créance commerciale sur un débiteur, appelé « cédé », en versant le montant de l'effet avant échéance au crédit du compte de l'entreprise bénéficiaire de l'escompte, appelé « cédant », déduction faite des agios calculés au prorata temporis de l'échéance à courir.

✓ Aspects juridiques de l'escompte :

Contrairement à une opération d'encaissement, le banquier en escomptant un appoint, devient plus qu'un mandataire puisqu'il consent un crédit à son client. De ce fait, il est considéré comme créancier cambiaire qui bénéficie de certains droits particuliers inscrits dans le droit cambiaire² :

- 1- la propriété de la provision : la provision représentant la créance du fournisseur (cédant) sur l'acheteur (cédé) est transmise de plein droit au banquier escompteur.
- 2- la solidarité des signataires : le banquier peut réclamer le paiement de l'effet escompté à toutes les personnes y ont apposé leurs signatures (cédé, cédant et les éventuels avalistes).
- 3- l'inopposabilité des exceptions : le débiteur accepteur ne peut pas opposer au porteur de l'effet les litiges éventuels qu'il a avec le cédant (créancier).

Remarque: Dans la pratique, seuls les effets acceptés par le tiré peuvent faire l'objet d'un escompte.

✓ Modalité de calcul d'un encours d'escompte :

Le calcul du montant autorisé est effectué sur la base du chiffre d'affaire, l'exemple suivant illustre le mode calcul du plafond d'escompte :

Exemple de calcul d'un plafond d'escompte

¹ GAVALDA C., STOUFFLET J., Droit Bancaire, 4ème édition, Editions Litec, Paris, 1999

² Droit cambiaire : Branche du droit commercial relative aux effets de commerce.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

<p>- Une entreprise réalise une moyenne de chiffre d'affaires mensuelle TTC de 250 000 DA répartie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- 40% au comptant ;- 35% à 30 jours- 15% à 60 jours- 10% à 90 jours <p>- On aura alors 3 parties d'encours maximum :</p> <ul style="list-style-type: none">- $250\ 000 \times 40\ \% \times 0\ \text{mois} = 00000$- $250\ 000 \times 35\ \% \times 1\ \text{mois} = 87\ 500$- $250\ 000 \times 15\ \% \times 2\ \text{mois} = 75\ 000$- $250\ 000 \times 10\ \% \times 3\ \text{mois} = 75\ 000$ <hr/> <p style="text-align: center;">Plafond d'escompte = 237 500</p>

✓ Les avantages de l'escompte :

_ Pour l'entreprise :

L'escompte assure à l'entreprise la liquidité de ses créances. Son coût est, en principe, inférieur au coût du découvert en raison du risque moins élevé qu'il fait courir au banquier.

_ Pour la banque :

- Elle bénéficie de la sécurité qu'offre l'opération d'escompte en vertu des règles du droit cambiaire ;
- L'escompte matérialisé par des effets éligibles au réescompte, offre à la banque la possibilité de se refinancer auprès de la Banque d'Algérie et du marché financier.

✓ les risques de l'escompte :

Malgré les apparences favorables, les risques du banquier sont importants :

Les risques liés au tiré Dans le cas de l'escompte, le banquier accorde son concours à son client (cédant), mais il serait remboursé par un tiers à l'échéance (cédé).

Il doit donc, s'assurer de la qualité de son client, mais aussi de celle du débiteur.

Pour ce faire, le banquier doit consulter les fichiers de la centrale des impayés de la Banque d'Algérie.

Deux conditions doivent être remplies par le tiré pour une bonne issue de l'opération :

- Avoir signé un avis de domiciliation ;
- Avoir provisionné son compte à hauteur du montant de l'effet.

○ Les risques liés au tireur :

Lorsque l'effet revient impayé, le banquier cessionnaire se retournera alors contre le cédant. Si le compte de ce dernier est suffisamment provisionné, il recouvrera la somme avancée en contre-passant l'effet au débit dudit compte.

Le cas contraire, le recouvrement peut s'avérer plus délicat.

○ Les risques liés au papier :

En outre, le banquier doit surveiller le déroulement de toutes les phases de l'opération pour se prémunir contre les tentatives de fraude qui peuvent revêtir plusieurs formes :

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

_ Papier de complaisance : le tirage est fait sans qu'il y ait relation commerciale entre le cédant et le cédé.

_ Papier creux : l'effet est tiré sur une entreprise imaginaire ou qui ne doit rien.

_ Papier de famille : c'est un tirage de complaisance entre des unités du même groupe d'affaires pour se procurer de la trésorerie en escomptant les effets.

_ Papier brûlant : c'est un effet dont l'échéance est très proche (moins de 15 jours).

Dans ce cas le banquier ne peut pas procéder à la collecte de renseignements.

Remarque : L'usage restreint de la lettre de change en Algérie, fait du chèque le principal papier remis à l'escompte aux guichets des banques.

La rémunération ne se fait plus, dans ce cas, au prorata temporise de l'échéance, puisqu'il n'est plus question d'échéance mais sur la base d'un certain nombre de jours qui varie selon le lieu où le chèque doit être payé (7, 15, 21 jours).

Le plafond de l'escompte est fixé sur la base des montants les plus élevés des chèques remis par l'entreprise à l'encaissement.

C. Avances Sur Factures :

Les avances sur factures permettent aux entreprises de mobiliser leurs créances détenues sur les administrations publiques ou les collectivités locales.

En effet, les administrations payent leurs achats par virements ordonnés sur leurs comptes au trésor.

Ce mode de paiement est, en général, long en raison des procédures lourdes régissant la comptabilité publique.

La facture, remise par l'entreprise à la banque pour obtenir l'avance, doit être visée par l'administration attestant le service fait ou la réception effective de la commande et doit mentionner l'engagement ferme de l'administration de payer irrévocablement ladite facture au compte de l'entreprise ouvert sur les livres de la banque qui consent l'avance.

La valeur de cette avance peut aller jusqu'à 70% du montant de la facture.

D. Avances Sur Titres :

L'avance sur titres est un crédit par caisse qui permet au détenteur de titres de placement (bons de caisse) ou de titres de négociation (action, obligation,...) d'obtenir auprès de sa banque une avance pour une durée inférieure à celle leur restant à courir et dans la limite des 90 % du montant des titres nantis.

La réalisation de l'avance se fait par notification d'une autorisation de découvert et le client ne paie alors les intérêts que sur les sommes effectivement utilisés.

Par ailleurs, le client peut solliciter de son banquier un prêt sur titres, qui consiste à créditer son compte à un certain pourcentage de la valeur des titres remis en gage, et le client paie alors des intérêts sur la totalité de la somme avancée, même si celle-ci est utilisée partiellement.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

E. L'Affacturage ou le Factoring :

Le code de commerce dans son article 543, définit le factoring comme suit : « le factoring est un acte au terme duquel une société spécialisée appelée "Factor" devient subrogée aux droits de son client appelé "adhérent", en payant à ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe, résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant une rémunération, les risques de non remboursement ».

Avantages pour l'entreprise :

L'entreprise mobilise son poste client et accélère ainsi la rotation de son actif circulant ; Le Factor dispense l'entreprise de la gestion du compte « créances sur clients » et de l'encaissement des sommes dues par l'acheteur ; Elle est assurée contre le risque de non-paiement, du fait de la renonciation du Factor au recours contre l'adhérent en cas de défaillance du débiteur ; En cédant ses créances au Factor, elle allège l'utilisation de ses crédits chez ses bailleurs de fonds.

Toutefois, nous noterons que le Factor a le droit d'imposer un plafond de cession de créance à l'adhérent, et se réserve le droit de refuser les factures jugées à risque.

Remarque : ce mode de financement est une technique anglo-saxonne qui n'existe pas encore en Algérie, en raison de l'absence de sociétés de factoring.

• Crédits de Financement des Marchés Publics :

Le marché public est un contrat écrit passé selon les conditions prévues par le code des marchés, entre les administrations publiques et les entrepreneurs ou les fournisseurs, en vue d'exécuter des travaux, de procéder à des livraisons ou fournitures de marchandises ou encore pour des prestations de services.

Les administrations publiques ayant l'habitude de régler leurs fournisseurs après de longues périodes durant lesquelles les charges de trésorerie de l'entreprise deviennent très lourdes, les titulaires de marchés se sont vu proposer par le banquier des concours bancaires en contrepartie d'une garantie.

Cette garantie est obtenue par le nantissement des créances détenues sur l'administration publique matérialisé par le nantissement du marché unique.

1. Modes de Passation des Marchés :

- **L'adjudication générale :** elle consiste à mettre en concurrence les entrepreneurs ou les fournisseurs intéressés par le marché.

Chacun d'entre eux propose ses conditions (Prix, délais de réalisation...) dans un document appelé « soumission ».

C'est celui qui présentera les meilleures conditions qui se verra attribuer le marché, notamment en matière de prix ;

- **L'adjudication restreinte :** elle est utilisée lorsque les prestations à réaliser sont restreintes à certains fournisseurs ayant des qualifications techniques poussées et des capacités financières bien spécifiques ;

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

- **Le marché de gré à gré** : c'est un marché passé directement avec un offreur bien précis, choisi comme étant l'unique à être en mesure de réaliser le marché.

Il s'agit généralement d'offres jouissant d'une position monopolistique dans le domaine.

2. Le contrat et son contenu :

Le contrat d'un marché public doit obligatoirement contenir :

¾ tous les détails et conditions d'exécution des travaux (montant, délais, clauses diverses) ;

¾ les différentes garanties proposées ;

¾ le nom du comptable assignataire (le fonctionnaire chargé de mandater le paiement correspondant au marché) ;

¾ les délais ouverts aux constatations ouvrant droit à paiement.

La procédure de Nantissement d'un marché public est faite comme suit :

a) Délivrance du titre unique : il s'agit de l'apposition de la mention « titre unique » sur l'un des exemplaires des contrats relatifs au marché ou alors un extrait signé de ce marché, pour lequel le soumissionnaire a été déclaré cocontractant.

Cet exemplaire unique revêt une importance capitale pour le banquier car : TMComme son nom l'indique le titre unique ne peut être dupliqué, ce qui permet de prévenir le financement multiple d'un même marché ;

TMLe titre unique porte la mention du comptable assignataire, et du fonctionnaire chargé de fournir le décompte des droits constatés sur l'administration et l'estimatif des travaux réalisés.

Le banquier saura donc à qui signifier l'acte de nantissement pour faire prévaloir ses droits de créancier gagiste.

b) Etablissement de l'acte de nantissement : le banquier vérifie la régularité du titre unique présenté par le client, et fait signer à ce dernier un acte de nantissement qui donnera au banquier la qualité de créancier gagiste.

c) Signification au comptable assignataire : le titre unique et l'acte de nantissement seront envoyés au comptable assignataire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une fois en possession de ces documents, le comptable assignataire devient tiers détenteur des sommes représentatives des créances sur l'administration et se verra obligé d'exécuter le paiement de ces sommes directement au profit du banquier.

3. Formes d'Avances sur Marchés :

A. Crédit de Préfinancement :

Ce crédit est mis en place pour financer les approvisionnements nécessaires pour engager les divers travaux ou effectuer les livraisons liées à l'exécution du marché. Il intervient durant la période où le titulaire du marché ne possède aucune créance sur l'administration, c'est la phase dite de « créances à naître » qui correspond à la phase de démarrage.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Ce crédit s'apparente à un découvert en blanc du moment que la garantie qu'est le nantissement du marché est sans effet puisque l'administration ne doit encore rien au client.

B. Crédits de Mobilisation :

A ce stade, le titulaire du marché a effectué les travaux prévus dans le contrat ou livré les marchandises générant des créances sur l'administration publique.

C'est la phase créances nées. L'entreprise peut obtenir des avances sur les sommes qui lui sont dues. Ces avances peuvent revêtir deux formes :

Avances sur créances nées non constatées :

Ces avances sont consenties sur production par le client d'une attestation de travaux faits ou fournitures effectuées mais non confirmés par un certificat de droit à paiement.

Dans ce cas, l'avance ne saurait en aucun cas dépasser 70 % des créances non constatées.

Avances sur créances nées constatées :

Le titulaire du marché produit un certificat de droit à paiement visé par le comptable assignataire. Il s'agit d'une « mobilisation des droits à paiement ». L'avance dans ce cas peut atteindre 80 % des créances. Ce type d'avances est le plus utilisé dans nos banques en raison du niveau de sécurité élevé qu'il procure.

1.2 Les crédits d'exploitation par signature (indirects) :

Mis à part les crédits comportant des décaissements ou bien des mobilisations de fonds, le banquier peut aider ses clients en leur permettant vis-à-vis de leurs créanciers de décaler leur paiement dans le temps ou bien de leur éviter les sorties de fonds. En effet, cette aide se pratique par le moyen des engagements par signature (c'est-à-dire garantir l'insolvabilité du client).

Dans cette hypothèse, la banque prête seulement sa signature. Ce prêt peut intervenir sous forme de caution, aval, acceptation ou crédit documentaire. Pour une bonne assimilation de ce volet, nous avons jugé important de le subdiviser en deux sous-sections, à savoir :

- Les engagements cambiaux ;
- Le cautionnement bancaire.

1.2.1. Les engagements cambiaux :

Il est fréquent qu'un banquier appose sa signature sur un effet de commerce, comme avaliste, ou comme accepteur.

✓ L'aval :

Au terme de l'article 409 du code de commerce, l'aval est défini comme étant : « Un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou partie du montant d'une créance, généralement, un effet de commerce. L'aval peut être donné sur un titre ou sur un acte séparé. »

L'aval résulte d'une signature apposée au recto d'une lettre de change ou d'un billet à ordre, il s'analyse en un cautionnement solidaire soumis, de surcroît aux règles

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

cambiaires. Ainsi, l'avaliseur ne peut-il pas apposer l'absence de provision au porteur de bonne foi. L'aval doit figurer en faveur de qui il est donné. Sinon il est réputé garantir le tireur de la lettre de change.

✓ Le crédit par acceptation :

L'acceptation de banque, veut tout simplement dire que la banque accepte à titre de débiteur principal, une lettre de change. Elle perçoit pour ce faire une commission, variable avec le crédit accordé et le risque, et compte sur la provision que lui fournira le tireur pour payer à l'échéance. Ici encore elle n'engage que sa signature et c'est bien un crédit puisque le tireur pourra très facilement escompter une traite acceptée par une banque.

Cette acceptation ne présente au regard d'une acceptation ordinaire d'effets de commerce aucune originalité, mais c'est son contexte économique qui en fait une opération propre. La lettre peut être tirée par le client de la banque « crédit direct » mais aussi par un tiers à la demande de ce client « crédit indirect » ou « garanti », ce qui implique alors nécessairement un accord préalable du client et de la banque pour autoriser cette intervention d'un tiers.

1.2.2. Le cautionnement bancaire :

Le cautionnement bancaire est très utilisé : la solvabilité de la banque, son obligation de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur, en font une garantie très prisée des créanciers. Tout créancier peut demander à son débiteur la fourniture d'une caution bancaire, elle sont accordés en faveur de l'administration, soit pour faire bénéficier le client de délais de paiement accordés par l'administration fiscale ou douanières, soit pour lui permettre d'obtenir des avances ou des dispenses de retenue de garanties, dans le cadre de marchés publics.

Les cautions accordées par les banques peuvent être divisés en trois :

$\frac{3}{4}$ cautions fiscales;

$\frac{3}{4}$ cautions douanières ;

$\frac{3}{4}$ cautions de marchés.

a) les cautions fiscales :

i. Obligation cautionnée TVA :

L'administration fiscale admet que le versement de la TVA soit différé de quelques mois étant donné que la majorité des entreprises accordent des délais de paiement à leurs clients avec toutefois pour condition que ce différé de paiement soit cautionné par une banque. Au cas où l'entreprise serait défaillante, le trésor public se tournerait contre la banque.

ii. La caution pour imposition contestée : Tout redevable qui conteste tout ou partie des impôts et taxes qui lui sont réclamés peut être, par dérogation de l'administration fiscale, autorisé à surseoir aux versements, à condition de fournir une caution bancaire.

Cette caution est appelée «caution pour imposition contentieuse ».

b) Les cautions douanières :

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

i. Les obligations cautionnée douane :

Cette forme de caution permet aux entreprises de retarder jusqu'à 4 mois le paiement des droits de douane qui sont en principe exigible à 15 ou à 30 jours. L'administration des douanes admet que ces droits soient acquittés au moyen d'obligations cautionnées accordant ainsi un délai de paiement garanti par la banque.

Dans la pratique, une obligation cautionnée se matérialise sous la forme d'un billet à ordre établi par la Direction des Douanes et avalisé par la banque.

ii. La soumission de crédit à l'enlèvement :

La liquidation des droits de douane est souvent une procédure assez longue.

L'administration des douanes peut permettre aux importateurs de prendre possession des marchandises, après leur vérification mais avant liquidation et paiement des droits de douane. En contrepartie, les importateurs doivent fournir une caution bancaire garantissant le paiement desdits droits quand ils deviendront exigibles. Cette caution est appelée «caution d'enlèvement».

iii. La caution d'admission temporaire :

Les marchandises et les équipements qui sont importés en vue d'une réexportation le sont en suspension de droits de douane, dans la mesure où ils sont effectivement réexportés. Pour ce type d'importation, les douanes exigent une caution d'admission temporaire. Cette caution garantit le paiement des droits si la réexportation n'est pas effectuée.

iv. La caution d'exportation temporaire Elle permet au client de la banque d'exporter des produits avec l'engagement de les réimporter après la réalisation de prestations à l'étranger. Cette caution est utilisée par exemple pour exporter des équipements en vue de leur répartition.

v. La caution d'entrepôt fictif :

Cette caution est exigée lorsque les marchandises non encore dédouanées sont appelées à être emmagasinée dans des entrepôts qui ne sont pas gérés par les douanes. Ces entrepôts, qui appartiennent en générale à des privés, sont appelés «entrepôts fictifs». La caution ainsi exigée servira à couvrir :

- La conservation des marchandises et leur gardiennage ;
- Le paiement des droits et des pénalités qui seront exigées si les marchandises sont livrées à la consommation sans être dédouané.

vi. La soumission contentieuse :

C'est une caution délivrée à un client en litige avec les services des douanes, suite à une fausse déclaration sur des marchandises importées.

Le client s'engage à s'en remettre à la décision de l'administration et cet engagement est cautionné par la banque.

c) Les cautions de marché :

i. Les cautions délivrées :

Dans le cadre de marché public Dans ce domaine particulier d'engagement par signature.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

L'état n'intervient plus comme créancier fiscale, mais comme fournisseur de travaux ou demandeur de services, au travers de marchés que l'administration passe avec l'entreprise.

La caution bancaire permet alors d'obtenir des avances ou des acomptes sur marchés. Elle garantit à l'administration publique la restitution de ces avances ou acomptes dans le cas d'inexécution du marché par le client cautionné ou bien de résiliation de contrat.

Le banquier subordonne la délivrance d'une telle caution à une excellente connaissance de la situation financières du client et à une juste estimation de ses capacités techniques et aptitudes à mener à terme le marché. La durée de la caution est tributaire du délai fixé pour l'exécution du marché et de la date de réception définitive. C'est le procès-verbal de réception définitive qui porte automatiquement libération de la caution.

ii. Caution d'adjudication :

Cette caution permet à l'entreprise de participer à une adjudication de marché. La délivrance d'une telle caution amène généralement la banque à consentir d'autres caution de marché telle : la caution de bonne exécution, si l'entreprise est retenue pour le marché. Dès qu'elle est saisie d'une demande de caution d'adjudication, la banque doit envisager le financement de l'ensemble du marché. Elle doit déjà apprécier la solvabilité de l'entreprise et s'assurer que celle-ci dispose de tous les moyens techniques, matériels et humains pour la réalisation du marché.

iii. Caution de restitution d'acompte :

Dans le cadre d'un marché toujours, la caution d'acompte permet à l'entreprise de percevoir des acomptes selon les conditions propres au marché considéré.

iv. Caution de bonne exécution :

Cette caution a pour but de garantir la bonne exécution du marché, elle est destinée à assurer le recouvrement par l'administration des sommes dont le client serait éventuellement redevable en cas de malfaçons ou de réfection. La validité de cette caution cours jusqu'à réception définitive du marché (en générale un an après la réception définitive), quant à son montant, il est de 3 à 5% du montant du marché augmenté des avenants éventuels.

v. Caution de dispense de retenue de garantie :

Les marchés prévoient en général qu'à titre de garantie un certain pourcentage du contrat ne soit versé qu'après la réception définitive des travaux. Pour ne pas grever sa trésorerie l'entreprise demande à sa banque de se porter caution à hauteur du montant de la retenue de garantie. La durée d'un tel engagement, si elle n'est pas fixé dans le texte du marché et réduite à 1 an.

✓ Le crédit documentaire :

Le crédit documentaire est un engagement par signature qui joue, à la fois, le rôle d'instrument de crédit et celui de moyen de paiement garanti dans les transactions

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

internationales. Ce type de crédit sera développé dans le chapitre : Financement du commerce international.

Chapitre 01 : Notion et raison des crédits d'exploitation

Conclusion du chapitre :

Les moyens de financement de l'exploitation à la disposition des entreprises sont variés et adaptés à leurs besoins de trésorerie à court terme.

Les banques et autres organismes financiers proposent des instruments adaptés aux différentes situations fons par crédit ou concours bancaires.

Tout recours à ces instruments de financement de l'exploitation doit être précédé d'une étude de cout, des risques encours et des modalités pratiques.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Chapitre 02 : analyse de la rentabilité et l'effet de levier.

Introduction du chapitre :

Pour se développer l'entreprise a la possibilité de recourir au financement externe pour réaliser ses activités. L'endettement amène à réfléchir sur d'une part la situation financière de l'entreprise et d'autre part sur l'impact de l'endettement sur la rentabilité de l'entreprise.

L'endettement influence les résultats de l'entreprise par la déductibilité des frais financiers. Il est, donc, une variable importante dans la détermination de la rentabilité, car c'est cette dernière qui indique la performance de l'entreprise dans la recherche du profit qu'elle tire de son activité.

Ce chapitre est composé de deux sections, la première traitera l'étude de la rentabilité et la deuxième portera sur l'impact de l'endettement sur la rentabilité.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Section 01 : Etude de la rentabilité

Les bailleurs de fonds exigent de l'entreprise une rentabilité qui ressort par la comparaison des résultats aux capitaux investis pour leur réalisation. On entend par capitaux investis, tous les moyens mis en œuvre dont les dettes qui sont plus opportunes que les fonds propres et qui influencent considérablement la rentabilité qui peut être présentée sous forme de rentabilité financière et économique. Dans cette section, nous allons présenter la notion de rentabilité et ses différents indicateurs et outils d'appréciation.

1- La notion de la rentabilité :

La rentabilité peut être défini comme « le rapport existant entre le résultat obtenu par l'entreprise et les moyens mis en œuvre. »¹

La rentabilité se définit comme étant l'aptitude d'une entreprise à générer un résultat. Autrement dit, elle est considérée comme l'une des références fondamentales qui orientent les décisions et les comportements des entreprises. La rentabilité s'exprime par le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion de rentabilité est fondamentale, elle peut s'appréhender en rentabilité économique qui mesure la performance économique (industrielle et/ou commerciale) de l'entreprise et en rentabilité financière qui privilégie la performance globale de l'entreprise.²

Etudier la rentabilité d'une entreprise, c'est apprécier le résultat dégagé à chacun des niveaux reconnus comme significatif. Il est ainsi possible de porter un jugement sur l'efficacité de la gestion courante par les dirigeants de l'entreprise et de prévoir le montant des capitaux propres aux quels la société pourra avoir recours, pour son fonctionnement et son développement.

Tableau N°01 : Représentation schématique d'un bilan économique

Actif économique net	Passif financier
Actif immobilisé	Capitaux permanents
Valeur d'exploitation Valeur réalisable	Dettes à court terme
Disponibilité	

Source : MONDHER. B : Gestion financière, Edition ECONOMICA, 1998, page 32

2. Les typologies de la rentabilité :

2.1. La rentabilité économique :

La rentabilité économique est appelée aussi rendement des actifs économiques. Selon CABANE. P: «la rentabilité économique cherche à mesurer l'efficacité des actifs mis en œuvre pour mener l'activité. La rentabilité des investissements et de l'outil de production est mesurée indépendamment du mode de financement de la structure financière (capital ou dettes). La rentabilité économique se mesure soit, avant impôts par le rapport entre le résultat avant frais financiers ou la capacité d'autofinancement à

¹ CONSO.P, HEME.CI.F : gestion financière de l'entreprise, 10emeédition DUNOD, paris 2002, page 274.

² CABANE. P, « L'essentiel de la finance à l'usage des managers », édition : EYROLLES, Paris, 2005, page 199

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

l'actif économique, soit après impôt par le rapport entre le résultat et l'actif économique »¹.

2.1.1. Le calcul de la rentabilité économique :

La rentabilité économique rapporte l'actif économique aux flux de résultat générés par l'exploitation. Elle se calcule de la manière suivante : Tout d'abord, il faut définir l'actif économique qui est la somme des actifs d'exploitation et des actifs financiers :

Actif économique = immobilisations + trésorerie + BFR

Ou actif économique = capitaux propres + dettes à long terme

Cet actif économique dégage une rentabilité déterminée comme suit :

Rentabilité économique = résultat d'exploitation /actif économique

2.1.2. La décomposition du taux de rentabilité économique :

Pour interpréter la rentabilité économique, on peut décomposer le taux en deux facteurs. En réécrivant le ratio précédent, on a :

Resultat d'exploitation

Actif économique

$$= \frac{\text{Resultat d'exploitation}}{\text{CA}} \times \frac{\text{CA}}{\text{Actif économique}}$$

Le ratio **Résultat d'exploitation /CA**, qui mesure la marge nette, c'est-à-dire une profitabilité par rapport au chiffre d'affaires et donc l'efficacité industrielle ou commerciale de l'entreprise.²

Le ratio **CA/Actif économique**, qui mesure la rotation de l'actif, c'est-à-dire l'intensité de l'utilisation des ressources de l'entreprise.

« La décomposition du ratio de rentabilité économique en un ratio de marge et un ratio de rotation met en évidence les deux grands types de comportement pour atteindre une rentabilité donnée :

- rechercher une forte rotation du capital en se contentant de faibles marges.

C'est le cas de la grande distribution ;

- appliquer de fortes marges en cas de rotation faible des actifs. Les deux éléments, marge et rotation, éclairent la rentabilité économique de l'entreprise et permettent un début de diagnostic sur les origines d'une insuffisance de

¹CABANE. P, Op-cit, page 199

² MOLLET. M, « Gestion financière », édition : FOUCHER, Paris, 2005, page 127

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

rentabilité. Cette analyse souligne aussi qu'il est possible d'aboutir à des résultats comparables en termes de rentabilité par des choix de gestion différents »¹.

2.2. La rentabilité financière :

La rentabilité financière est un indicateur mesuré par les fonds propres apportés par les actionnaires après paiement des impôts et des intérêts. Elle est appelée aussi rendement des capitaux propres.

D'après ACH. Y-A., DANIEL. C « La rentabilité financière peut être atteinte si l'endettement de l'entreprise et le suivi des fonds propres sont maîtrisés. Les actionnaires sont intéressés par la rentabilité de leur entreprise, ou plus précisément par le bénéfice par action qu'ils percevront, aussi tentent-ils de déterminer le rendement de leur participation. Pour cela, il faut tenir compte à la fois de la valeur de l'apport et du retour financier de cet investissement. Il est évident par ailleurs que le bénéfice par action d'une entreprise endettée est différent de celui d'une entreprise non endettée »².

Selon CABANE. P « La rentabilité financière mesure la rentabilité servie aux actionnaires en rapportant le résultat net ou la capacité d'autofinancement aux capitaux propres»³.

2.2.1. Le calcul de la rentabilité financière :

Le calcul de la rentabilité financière de l'entreprise ne prend en compte que les capitaux propres, il permet d'appréhender la capacité à dégager des capitaux apportés par les actionnaires,

Rentabilité financière = résultat net/ capitaux propres

2.2.2. La décomposition du taux de la rentabilité financière :

La rentabilité financière se prête à une décomposition en 3 termes qui sont chacun susceptibles d'une analyse :

¹ BRUSLERIE. H, « Analyse financière », édition : Dunod, Paris, 2010, page 195

² ACH. Y-A et DANIEL. C, « Finance d'entreprise, du diagnostic à la création de valeur», édition : HACHETTE, Paris 2004, page 213

³ CABANE. P, «L'essentiel de la finance à l'usage des managers », édition : EYROLLES, Paris, 2005, page 199

$$\frac{\text{Resultatnet}}{\text{Capitauxpropres}} = \frac{\text{Resutatnet}}{\text{CA}} \times \frac{\text{CA}}{\text{Capitauxinvestis}} \times \frac{\text{Capitauxinvestis}}{\text{capitauxpropres}}$$

- Le ratio **Résultat net / CA**, mesure la marge nette ; il exprime la politique commerciale de l'entreprise.

- le ratio **CA / Capitaux investis** mesure la rotation des capitaux investis ; ce ratio permet d'informer sur l'efficacité productive de l'entreprise et de comparer les choix industriels et technologiques d'entreprises situées dans une même branche d'activité.

- le ratio **Capitaux investis / Capitaux propres** mesure le taux d'endettement de l'entreprise puisque les capitaux investis sont constitués des capitaux propres et de l'endettement ; il exprime la politique de financement de l'entreprise.¹

2.3. Rentabilité commerciale :

La rentabilité commerciale ou la rentabilité des ventes mesurer les résultats après prise en compte d'éléments qui ne dépendent pas directement de l'exploitation. On peut dire que la rentabilité commerciale a trait à la politique de prix de l'entreprise et à la marge brute qu'elle prélève sur le prix de revient des produits vendus .Nous considérons généralement le ratio :

$$\text{RC} = \text{Excédent brut d'exploitation (EBE)} / \text{chiffre d'affaires}$$

3. Comparaisons de la rentabilité entre diverses branches d'activité :

La plupart des ratios de rentabilité ne sont pas comparables d'une branche d'activité à l'autre, en raison de la nature différente des entreprises, de la structure différente des états des résultats et des structures différentes des bilans qu'on retrouve dans chaque branche d'activité.

Certaines branches produisent des biens ou des produits destinés au commerce de détail tandis que d'autres produisent des services. Certaines branches sont des secteurs à prédominance de capital tandis que d'autres sont des secteurs à prédominance de main d'œuvre. Ces situations produisent des marges bénéficiaires différentes, ce qui rend difficile les comparaisons entre les branches d'activité.

Les rendements sur l'actif total pourraient être différents dans différentes branches, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'une branche d'activité est

¹BRUSLERIE. H, Op-cit, page 197

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

plus rentable qu'une autre. Certaines branches par exemple les banques et l'immobilier, ont des montants d'actif beaucoup plus élevés par rapport aux recettes et au bénéfice net. En conséquence, il se peut que le rendement de l'actif total ne soit pas comparable L'«actif net» et le «capital employé» sont les dénominateurs communs des branches d'activité.

Le «rendement du capital l'employé» est la meilleure mesure d'un taux de rendement aux fins des comparaisons entre les branches d'activité. Toutes les entreprises, dans toutes les branches d'activité, doivent entrer en concurrence pour obtenir du capital.

Elles doivent avoir un certain taux de rendement minimum du capital pour attirer des investissements de capital. Pour déterminer dans quelle entreprise ou dans quelle branche d'activité il placera son argent, un investisseur désire connaître les taux de rendement comparatifs de son investissement. Le «rendement du capital employé» est le ratio qui se rapproche le plus de ce concept.

4. Analyse de la rentabilité :

4.1. Définition de l'analyse financière :

D'après Alain Marion : « l'analyse financière est comme une méthode qui pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sa situation financière.¹ Selon RLAVAUD : «L'analyse financière est un ensemble de techniques d'osculation qui doivent permettre au praticien de faire un diagnostic sur la santé d'une entreprise pour avancer un pronostic sur son évolution, voire proposer des remèdes au cas où cela apparaîtrait nécessaire ».² Selon Jean-Pierre Lahille : « L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information et financière par une entreprise à destination des tiers. »³

4.2. les objectifs de l'analyse financière :

Les objectifs de l'analyse financière touchent les différentes composantes de la politique financière de l'entreprise :⁴

- Analyse financière de la liquidité : cette analyse permet de s'assurer que la liquidité des actifs peut faire face à l'exigibilité des dettes dans leur échéance ;
- Analyse financière de l'équilibre financier : permet de juger l'efficacité de la structure financière à travers la vérification de la couverture financière des emplois fixes par les ressources permanentes et celle des emplois cycliques par les ressources cycliques ;
- Analyse financière globale : vérifier la santé financière de l'entreprise à travers les différents outils d'analyse financière(les ratios par exemple) ;

¹ ALAIN MARION, Analyse financière : concept et méthode, 3^{ème} édition DUNOD, Paris, 2004, page1.

² K CHIHA, Finance d'entreprise : Approche stratégique, édition Houma, Alger, 2009, page38.

³ JEAN-PIERRE LAHILLE, Analyse financière, éditions Dalloz, 2001, Paris, page 234.

⁴ K.CHIHA, op.cit., page 39.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

- Analyse financière et stratégie : apprécier la situation générale de l'entreprise en tant que système complet ; et effectuer un diagnostic global de la santé de l'entreprise ; évaluer ses potentialités futures en faisant appel aux études diverses.

4.3. L'intérêt de l'analyse financière :

L'analyse financière sert à :

- Pour les dirigeants : l'analyse financière permet de mesurer la performance de sa propre gestion, de la comparer à celle de ses concurrents directs.
- Pour l'actionnaire : il s'agira d'apprécier la performance et l'efficacité du dirigeant en place, au besoin pour le changer s'il ne donne pas toute satisfaction.
- Pour les prêteurs : il s'agira de mesurer la capacité de l'entreprise à rembourser les capitaux prêts ou qu'ils se proposent de lui prêter
- Pour les cocontractants (les clients ; les fournisseurs) : l'analyse financière permet de mesurer le poids relatif de chacun dans la relation commerciale.

4.4. Les formes d'analyse financière :

La rentabilité est une variable importante qui concerne directement la gestion de l'entreprise. Elle se résume à l'ensemble des méthodes permettant d'analyser la situation, la structure financière et de se prononcer sur la santé financière de l'entreprise.

De ce fait, l'analyse de la rentabilité est indispensable et permet aux différents utilisateurs de se fonder une opinion sur la situation financière de l'entreprise, de faire des recommandations et de mettre en œuvre des actions correctives. Elle peut être illustrée à l'aide des états financiers, par trois instruments :

- Les indicateurs de l'équilibre financier ;
- le tableau de compte de résultats qui aide à retracer l'origine de la formation de résultat ;
- les ratios.

4.4.1. L'analyse par les indicateurs d'équilibre financier :

L'équilibre financier reflète la capacité de l'entreprise à couvrir tous ses besoins de financement. Cette capacité est appréciée par l'étude de trois indicateurs : Fonds de roulement (qui reflète la situation de l'entreprise à moyen et à long terme), le besoin en fonds de roulement (qui reflète la situation de l'entreprise à court terme), et la trésorerie nette (qui reflète la situation de l'entreprise dans l'immédiat).

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

L'équilibre financier est la position de la stabilité du rapport entre les ressources et les emplois. Cet équilibre est perçu dans une entreprise suivant la règle de l'équilibre financier minimum.

➤ La règle de l'équilibre financier minimum :

La règle de l'équilibre financier minimum exige l'existence d'un lien entre la durée d'un moyen de financement et la durée d'une opération à financer.

L'actif immobilisé doit être financé par les ressources stables, et dans ce cas, le fonds de roulement égal zéro. Les besoins à financer du cycle d'exploitation doivent, alors, être intégralement couverts par les ressources provenant du cycle d'exploitation (dettes à court terme) dans ce cas, le besoin en fonds de roulement est égal à zéro. On appelle cette situation dans laquelle la trésorerie est nulle l'équilibre financier optimum.

Lorsque les besoins à financer du cycle d'exploitation sont supérieurs aux ressources, l'entreprise doit recourir au découvert bancaire, mais en période de restriction de crédit, les banques sont réticentes à les octroyer. L'entreprise qui ne peut alors liquider rapidement une partie de ses actifs pour rembourser ses dettes se trouve en situation de cessation de paiement, même si elle fait des bénéfices. Cette contrainte de liquidité rend nécessaire l'existence d'un fond de roulement.¹

➤ Les différents indicateurs de l'équilibre financier :

L'équilibre financier est apprécié traditionnellement par l'étude de la relation entre les trois indicateurs suivants :

- Fond de roulement net ;
- le besoin en fonds de roulement ;
- la trésorerie nette.

• Le fonds de roulement net (FRN) :

Le fonds de roulement est le premier indicateur de la structure financière, il représente la part des ressources durables qui n'est pas affectée au financement des emplois stables.

Le fonds de roulement peut être un fonds de roulement propre, il représente la fraction de ce dernier qui est constituée par les capitaux propres après répartition du bénéfice de l'exercice ; et un fonds de roulement étranger qui permet d'apprécier la manière dont l'ensemble des dettes de l'entreprise contribue au financement de cette dernière. Le fonds de roulement net se calcule soit par le haut ou soit par le bas du bilan.

¹ OGIEN. D, « Gestion financière de l'entreprise », édition: DUNOD, Paris, 2008, page 48

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

- Le calcul à partir du haut du bilan :

Fonds de roulement net = capitaux permanents - actif immobilisé

- Le calcul à partir du bas du bilan :

Fonds de roulement net = actif circulant - dettes à court terme

- **Le besoin en fonds de roulement (BFR) :**

Les opérations d'exploitation ainsi que les opérations hors exploitation donnent naissance à des flux réels ayant pour contrepartie des flux monétaires. Les décalages dans le temps entre ses deux flux expliquent l'existence de créances et de dettes.

En effet, ces opérations entraînent la formation des besoins de financement mais elle permet aussi la constitution de moyens de financement. Le besoin en fonds de roulement reflète donc la capacité de l'entreprise à générer les ressources nécessaires au financement de son cycle d'exploitation sans devoir recourir au financement externe.¹

Le besoin en fonds de roulement comprend deux parties : une partie liée à l'exploitation (représente la part la plus importante du BFR) et une autre qui n'est pas liée à l'exploitation (hors exploitation). Le besoin en fonds de roulement se calcule comme suit :

Besoin en fonds de roulement = (actif circulant - trésorerie active) - (passif circulant - trésorerie passive)

- **La trésorerie nette (TN) :**

La trésorerie nette représente les liquidités à la disposition de l'entreprise qui est mobilisable dans l'immédiat. Elle est étroitement liée à deux notions précédemment citées (FR et BFR). Tous ces indicateurs se calculent depuis un état financier, qui est le bilan comptable. La trésorerie nette peut se calculer par deux façons différentes :

- Trésorerie nette = fonds de roulement - besoin en fonds de roulement
- Trésorerie nette = trésorerie positive - trésorerie négative

➤ **L'interprétation des différents équilibres financiers :**

¹ CONSO. P, HEMICI. F, « Gestion financière d'entreprise », édition : DUNON, Paris, 1999, page 216

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Il est nécessaire de savoir si le BFR est égal, supérieur ou inférieur au FR. Face à ces trois possibilités, l'entreprise peut optimiser son équilibre financier en agissant soit, sur l'un ou soit, sur l'autre. Différentes situations peuvent se présenter :

Tableau N° 02 : Différentes situations d'équilibre financier

Situation1	BFR >0	Fr>0
	TN>0	
Le FR finance entièrement le cycle d'exploitation et permet de dégager de la trésorerie. Il convient de s'assurer que cette trésorerie ne correspond pas à un sous-emploi des capitaux.		
Situation2	BFR > 0	FR>0
		TN<0
Le BFR est financé par les ressources stables et par des emprunts à court terme. On peut augmenter le FR (augmenter les capitaux propres ou diminuer les immobilisations); on peut réduire le BFR (rotation des stocks, clients, fournisseurs).		
Situation 3	Fr<0	TN<0
	BFR<0	
La trésorerie finance intégralement les actifs immobilisés et le cycle d'exploitation. Cette situation est délicate si elle devient récurrente.		
Situation 4	TN>0	FR>0
		BFR<0
Le FR et le BFR dégagent un excédent de trésorerie. Il convient de s'assurer que cette trésorerie n'est pas sous-employée.		
Situation 5	FR<0	BFR<0
		FR<0
Une partie de l'actif immobilisé financée par un découvert. Il existe un fort risque de dépendance financière.		
Situation 6	FR<0	BFR<0
	TN>0	
Le BFR finance une partie des actifs immobilisés et dégagent de la trésorerie. Un renforcement des ressources stables est à envisager.		

4.4.2. L'étude par le tableau du compte de résultats :

Pour porter un jugement sur la situation économique de la société et, en particulier, au niveau de sa rentabilité, la lecture du tableau de compte de résultats est importante.

➤ Le compte de résultats :

Le compte de résultat résume l'ensemble des charges et des produits d'une entreprise donnée pour une période donnée.

Selon OGIEN. D « Le compte de résultat fait apparaître la variation de la richesse de l'entreprise pour une période donnée, généralement une année (appelée exercice). Il récapitule les produits (recettes) et les charges (dépenses), sans tenir compte de leur date d'encaissement ou de décaissement.»¹

On distingue deux catégories de produits et de charges :

- Des produits encaissables et des charges décaissables, c'est à dire ceux qui donnent lieu à des mouvements de trésorerie ;
- des produits et des charges calculées, c'est à dire ceux qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie, pour des raisons comptables, fiscales, économiques et financières. Ils permettent de fixer le résultat économique et comptable.

• La présentation du compte de résultats :

Le résultat d'un exercice peut être un bénéfice ou une perte. Il intéresse, essentiellement, les actionnaires qui seront rémunérés sur cette base, et s'obtient par la différence entre l'ensemble des produits et des charges. Le montant doit être égal à celui qui apparaît au passif du bilan.

On distingue deux modèles de compte de résultat :

- Un compte de résultats qui présente les produits et les charges selon leur destination ou fonction (coût d'achat, coût de production, coût de distribution et coût de revient avec les frais d'administration) ;
- un compte de résultat qui présente les produits et charges selon leur nature juridique (marchandises, matière premières, consommations, impôts et taxes, etc.)

¹ OGIEN. D, op-cit, page 14

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Ce dernier est le modèle le plus utilisé. Il se divise en trois groupes (exploitation, financier et exceptionnel) auxquels on inclut les produits calculés (les reprises) et les charges calculées (dotation aux amortissements, dépréciation et provisions).

- **Le passage du tableau de compte de résultat au tableau des soldes intermédiaires de gestion :**

Le TCR est le deuxième état financier après le bilan que le comptable est tenu de préparer à chaque fin d'exercice. Sur la base des différentes charges et des différents produits présentés dans le TCR, le financier élabore le tableau de soldes intermédiaires de gestion, qu'on peut définir comme une cascade de soldes ou de marge décomposant la formation du résultat.

Selon LE GROS. G, « le solde intermédiaire de gestion explique la formation du résultat de l'exercice en analysant les différentes étapes de création de valeur dans l'entreprise selon le découpage retenu dans le compte de résultats (exploitation, financier, exceptionnel) ». ¹ Dans ce qui suit, nous allons présenter les différents soldes intermédiaires de gestion :

Tableau N°03: Présentation des Soldes Intermédiaires de Gestion

Vente de marchandises -coût d'achat des marchandises vendues
= marge commerciale
+ production de l'exercice -achats consommés et services extérieurs
= valeur ajoutée
-impôts, taxes, charges de personnel
= Excédent Brut d'Exploitation (EBE)
-autres charge, dotations aux amortissements et provisions + autres produits
= résultat d'exploitation
-charges financières + produits financiers
= résultat courant avant impôt
+ résultat exceptionnel -participation -impôt sur les bénéfices

¹ LE CROS. G, « Mini manuel de finance de l'entreprise », édition : DUNOD, Paris, 2010, page 17

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

=résultat net comptable

Source: CABANE. P, op-cit, page 66

- **Les ventes de marchandises ou le chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires est présenté en hors taxes, il est exprimé en valeur, et non en volume. Un grand nombre de paramètres peuvent expliquer son évolution. Le CA demeure le premier élément utilisé pour rendre compte de la capacité de l'entreprise à transformer ses potentiels économiques en créances clients.¹

- **La valeur ajoutée :**

La valeur ajoutée produite par l'entreprise montre sa capacité à créer de la richesse : Alors que le CA concrétise sa capacité à vendre et la marge commerciale sa capacité à maîtriser la relation achat-vente, la VA traduit l'optimisation de la combinaison des moyens de l'entreprise, qu'ils soient techniques, humains, financiers.²

- **L'excédent brut d'exploitation :**

Il s'agit du premier solde de résultat : il mesure les ressources que l'entreprise tire de son cycle d'exploitation après avoir rémunéré le travail (charges de personnel) et l'Etat (impôts et taxes). Il est brut, car il ne prend pas en compte la politique financière de l'entreprise, ni ses choix d'investissement.

L'EBE représente les ressources dégagées par l'entreprise et disponibles pour maintenir et développer son outil de production, pour rémunérer les capitaux empruntés et les capitaux propres. Mesurant la performance industrielle et commerciale de l'entreprise, l'EBE traduit également sa capacité à dégager des ressources de trésorerie régulières à partir de son exploitation courante.³

- **Le résultat d'exploitation :**

Comme l'EBE, il est aussi un indicateur de la performance économique, mais qui intègre, cette fois, les conséquences des choix de l'entreprise en matière d'investissement, de politique d'amortissements et de provisions. Cependant, il reste indépendant de la politique financière de l'entreprise.⁴

¹ 2 CABANE. P, op-cit, page 67

² Idem, page 68

³ CABANE. P, op-cit, page 69

⁴ Idem, page 70

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

- **Le résultat courant :**

Poursuivant la cascade du compte de résultats, le résultat courant prend en compte les aspects financiers, il résume le résultat avant impôt provenant de l'activité habituelle de l'entreprise. Il est, ensuite, réparti entre : L'Etat (impôt sur les bénéfiques), les salariés (participation aux bénéfiques) et les actionnaires (dividendes).¹

- **Le résultat exceptionnel :**

Cette rubrique regroupe les éléments ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise en raison de leur caractère inhabituel. En matière d'analyse financière, on s'intéresse à ce résultat uniquement pour l'isoler.²

- **Le résultat net comptable :**

Le résultat net comptable est le solde final du compte de résultats. Il traduit davantage l'enrichissement des actionnaires que la seule performance économique de l'entreprise.³

4.4.3. L'analyse de la rentabilité par les ratios :

L'analyse par les ratios est la méthode la mieux adaptée pour l'interprétation des états financiers des sociétés. Les ratios contribuent à la réalisation d'un diagnostic de qualité et permettent, en outre, aux responsables d'entreprises de fixer des objectifs et de les comparer aux réalisations.

Cette technique consiste à effectuer une analyse comparative, sous la forme d'un rapport entre deux grandeurs économiques à l'aide d'indicateurs fondamentaux. Cependant, il ne s'agit pas d'une simple lecture chiffrée car il est nécessaire de prendre en compte le contexte au sein duquel l'entreprise évolue.

Les ratios peuvent prendre différentes formes et dénomination, notamment des ratios ayant la forme de taux, de délais, de coefficients, etc. Et être exprimés soit, en pourcentage soit, en quotient. Un ratio doit se calculer sur plusieurs années et il est comparé à ceux d'autres entreprises du même secteur d'activité afin de permettre le suivi de l'évolution de l'entreprise. Pour que les ratios soient représentatifs d'une véritable mesure, il est impératif de respecter une homogénéité dans leur suivi d'une entreprise à une autre, d'un secteur à un autre, d'une année à une autre. L'analyse qui en résulte synthétise les performances des entreprises, notamment la mesure de leur rentabilité.⁴

« Un ratio de rentabilité établit une relation entre le résultat d'une action ou d'une activité et les moyens mis en œuvre dans ce but. Ces moyens font référence à un capital économique ou

¹ Idem, page 70

² OGIEN. D, op-cit, page 23

³ CABANE. P, op-cit, page 70

⁴ ACH. Y-A et DANIEL. C, Op-cit, page 193

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

à un capital financier. Le souci d'homogénéité doit viser à comparer un résultat économique avec une définition « économique » du capital utilisé, de même si l'on adopte une vision plus financière »¹.

➤ **Utilité des ratios :**

Les ratios permettent de :

- Faciliter l'interprétation économique et financière de la situation de l'entreprise ;
- Faciliter les comparaisons entre deux ou plusieurs entreprises similaires ;
- Jouer le rôle d'indicateur des différents points faibles et points forts qui caractérisent la politique financière.

➤ **Types de ratios :**

Les ratios habituellement utilisés peuvent être classés en quatre groupes :

- _ Les ratios de structure financière ;
- _ Les ratios de liquidité et de solvabilité ;
- _ Les ratios de profitabilité et de rentabilité ;
- _ Les ratios de gestion.

● **Ratios de structure financière :**

L'analyse de l'équilibre financier est utilement complétée par l'étude de ratio. La centrale de bilans retient principalement trois ratios.²

- **Le ratio de couverture des capitaux investis:** ce ratio mesure l'équilibre du financement.

$$\text{couverture des capitaux investis} = \frac{\text{ressources stables immobilisations} + \text{BFRE}}{\text{}}$$

Si la valeur du ratio est proche de 1, l'équilibre financier est respecté.

Si sa valeur est sensiblement inférieure à 1, cela signifie qu'une part des emplois stables est financée par des crédits de trésorerie.

- **Le ratio d'autonomie financière :** ce ratio mesure :

Le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des prêteurs ;

La capacité de l'entreprise à réaliser aux aléas.

Il met en rapport les éléments suivants :

$$\text{autonomie financière} = \frac{\text{ressources propres}}{\text{endettement financier}}$$

Sa valeur doit être supérieure à 1.

- **Le ratio de financement courant du besoin en fonds de roulement :**

¹ BRUSLERIE. H, Op-cit, page 192

² Béatrice et Francis Grandguillot, op.cit., page 123.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Ce ratio mesure la part des besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation financée par des concours bancaires :

$$\text{financement courant du besoin en fonds de roulement} = \text{concours bancaires courants} / \text{besoin en fonds de roulement.}$$

- **Les ratios de liquidité et de solvabilité :**

- **Les ratios de liquidité :** la liquidité du bilan traduit la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme à l'aide des actifs à court terme.¹ Son évolution est appréciée dans le temps et dans l'espace à l'aide de trois ratios :

- **Ratio de liquidité générale:** ce ratio permet d'apprécier dans quelle mesure l'actif à court terme finance les engagements à court terme. Malgré un ratio supérieur à 1, l'entreprise peut connaître des difficultés de trésorerie si l'exigibilité des dettes est plus rapide que la liquidité des actifs.

Sa formule de calcul est comme suit :

$$\text{ratio de liquidité générale} = \text{actif réel net à moins d'un an} / \text{passif réel à moins d'un an}$$

- **Ratio de liquidité restreinte :**

Il mesure le degré de couverture des dettes à court terme par les créances à moins d'un an, les disponibilités et la valeur mobilière de placement. Il faut veiller également à ce que la durée du crédit fournisseur soit supérieure à celle du crédit clients.

$$\text{ratio de liquidité restreinte} = \text{créances à moins d'un an} + \text{disponibilité} + \text{vmp} / \text{passif réel à moins d'un an}$$

- **Ratio de liquidité immédiate:**

Ce ratio présente peu d'intérêt et doit être interprété avec prudence. Car un ratio sensiblement inférieur à 1 peut traduire soit des difficultés de trésorerie, soit au contraire une gestion de trésorerie proche de zéro.

$$\text{ratio de liquidité immédiate} = \text{disponibilité} + \text{valeurs mobilières de placement} / \text{passif réel à moins d'un an.}$$

- **Les ratios de solvabilité :**

La solvabilité s'apprécie dans l'optique d'une liquidation de l'entreprise. L'entreprise reste solvable lorsque l'actif réel net permet de couvrir l'ensemble des dettes. Il existe deux ratios

- **Ratio de solvabilité générale :** ce ratio doit être supérieur à 1 pour que l'entreprise soit jugée capable de payer ses dettes. Cependant, l'entreprise solvable peut présenter des risques de liquidité, d'où l'intérêt de compléter l'étude par les ratios de liquidité présentés précédemment.

$$\text{ratio de solvabilité générale} = \text{actif réel net total} / \text{des dettes}$$

¹ Op.cit., page 141.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

- **Ratio d'autonomie financière** : d'après la norme, les capitaux propres doivent couvrir au minimum un tiers des dettes. Plus le ratio est élevé, plus l'autonomie financière de l'entreprise est grande.

$$\text{ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{total des dettes}}$$

Les ratios de profitabilité et de rentabilité Ratios de profitabilité : on peut citer trois ratios

- **Ratio de profitabilité économique :**

la profitabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, la production ou la valeur ajoutée, compte tenu uniquement de son activité industrielle et commerciale. Une baisse significative de ce ratio dans le temps, due à une diminution de l'excédent brut d'exploitation.

$$\text{ratio de profitabilité économique} = \frac{\text{EBE}}{\text{CAHT}}$$

- **Ratio de profitabilité économique nette** : ce ratio mesure la profitabilité des activités industrielles et commerciales indépendamment de la part respective des facteurs de production (travail, capital) et du mode de financement

$$\text{ratio de profitabilité économique nette} = R * \frac{\text{EXP}}{\text{CAHT}}$$

- **Ratio de profitabilité financière :**

La profitabilité financière représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, en tenant compte des opérations financières. Le taux de profitabilité financière doit être rapproché de celui de profitabilité économique pour analyser les effets de la politique financière de l'entreprise.

$$\text{ratio de profitabilité financière} = R * \frac{\text{CAI}}{\text{CAHT}}$$

- **Les ratios de rentabilité :**

Les ratios de rentabilité mesurent la performance générale de l'entreprise ¹

- **Ratio de rentabilité économique** : la rentabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir d'un montant de capital engagé pour l'exploitation. Ce ratio mesure la performance de l'exploitation, plus ce ratio est élevé plus l'activité d'exploitation est efficace pour rentabiliser le capital d'exploitation.

$$\text{ratio de rentabilité économique} = \frac{\text{EBE}}{\text{CEPE}}$$

- **Ratio de rentabilité économique nette :**

L'évolution de ce ratio doit être comparée à celle du résultat d'exploitation pour confirmer l'amélioration de la performance des industrielles et commerciales de l'entreprise.

$$\text{ratio de rentabilité économique nette} = R * \frac{\text{EXP}}{\text{CEPE}}$$

- **Ratio de rentabilité financière :**

¹ Gérard Melyon, Gestion financière, édition BREAL, 4^{ème} édition, paris, 2007, page 163.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Le résultat net de l'exercice permet de mesurer la rentabilité des capitaux investis par les associés. Plus le taux de rentabilité est élevé, plus les associés actuels ou futurs sont confiants

$$\text{ratioderentabilité financière} = R \text{ net/ CP}$$

- **Ratios de gestion :**

Les ratios de gestion permettent d'apprécier la politique de gestion des composantes principales du cycle d'exploitation menée par les dirigeants de l'entreprise¹

- **Ratio de rotation des stocks :**

Une bonne connaissance de la situation des stocks nécessite le calcul de deux principaux indicateurs : Le taux de rotation des stocks Le temps d'écoulement des stocks Le taux de rotation des stocks Les stocks de marchandises ou de matières premières étant évalués au coût d'achat, de produits finis au coût de production. la vitesse de rotation est ainsi calculée :

- ✓ pour les marchandises :

$$\mathbf{TR = \text{coût d 'achat des marchandises vendues / stockmoyen (SM)}$$

- ✓ pour les matières premières :

$$\mathbf{TR = \text{coût d 'achat des matières premières consommées/ stockmoyen (SM)}$$

- ✓ pour les produits finis :

$$\mathbf{TR = \text{coût de production des produits vendus/ stock moyen (au coût de production)}$$

$$\text{Avec : } \mathbf{SM = (\text{stock initial} + \text{stock final})/2}$$

Le taux de rotation indique le nombre de fois que le stock a été renouvelé durant la période.

$$\mathbf{\text{Temps d'écoulement (TE) : TE} = 360 * 1 \text{ TR}}$$

Ce ratio permet de déterminer le délai moyen de séjour des marchandises ou produits finis au sein de l'entreprise ; on le calcul en jours ou en mois.

- **Le délai moyen de remboursement des dettes :**

- **Délai moyen de règlement des fournisseurs :** ce ratio permet de déterminer la durée moyenne de crédit accordé à l'entreprise par ses fournisseurs.

$$\mathbf{df = [\text{fournisseurs+comptes rattachés /achat (ttc)] *360j}$$

- **Délai moyen de remboursement des dettes à long terme :** Ce ratio permet de déterminer la période de remboursement des dettes à long terme sur la base de la capacité d'autofinancement par l'entreprise.

$$\mathbf{DR = \text{dettes à long et moyen terme/ C.A.F}}$$

¹ Christian et Mireille, Gestion financière : finance d'entreprise, 4ème édition DUNOD, paris, 2001, page49.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

- **délai moyen de recouvrement des créances clients :**

Ce délai représente la durée moyenne du crédit accordé par l'entreprise à ses clients.

$$dc = \frac{[\text{clients} + \text{effets à recouvrer} + \text{effets escomptés et non échus} / \text{chiffre d'affaires}]}{360} \text{ j}$$

L'analyse par la méthode des ratios joue un rôle important dans le diagnostic financier de l'entreprise. Elle a été la base d'une véritable doctrine financière visant à énoncer les règles d'une rigoureuse gestion financière des entreprises.

4.5. La capacité d'autofinancement :

La CAF est une ressource interne potentielle obtenue grâce à l'activité de l'entreprise. Cette notion s'oppose aux ressources externes provenant des partenaires de l'entreprise. La CAF représente un flux potentiel dans la mesure où elle est calculée à partir du compte de résultats qui enregistre les revenus dès leur facturation, or, il existe des décalages entre l'enregistrement et l'encaissement.

Selon TAVERDET-POPIOLEK. N « La capacité d'autofinancement d'une entreprise (CAF) est un surplus monétaire (virtuel, sans prise en compte des décalage) qui lui reste une fois qu'elle a payé ses fournisseurs (consommations intermédiaires), ses salariés (salaires et participation au bénéfice), le fisc (impôt sur le bénéfice) et ses prêteurs (intérêts financiers). Ce surplus n'est pas entièrement à la disposition de l'entreprise qui doit aussi rémunérer ses actionnaires en distribuant des dividendes ».¹

4.5.1. Le calcul de la CAF Il existe deux méthodes pour le calcul de la CAF :

- La méthode additive (à partir de résultat net) ;
- la méthode soustractive (à partir de l'EBE).

Tableau N°04 : Méthodes du calcul de la CAF

Méthode additive	Méthode soustractive
Résultat net de l'exercice + Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP) + Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (VNCEAC) - Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions (RAP) - Produits de cession d'éléments d'actif cédés (PCEAC) - Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice (QPSVR)	Excédent brut d'exploitation (EBE) + Autres produits de gestion courante + Quote-part de résultat sur opération faite en commun + Produits financiers + Produits exceptionnels (sauf PCEAC et QPSVR) + Transfert de charges - Autres charges de gestion courante

¹ TAVERDET-POPIOLEK. N « Guide du choix d'investissement », édition : d'Organisation, Paris, 2006, page 291

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

	<ul style="list-style-type: none">- Quote-part de résultat sur opération faite en commun- Charges financières- Charges exceptionnelles (sauf VNCEAC)- Participation des salariés aux fruits de l'expansion- Impôt sur les bénéfices
Capacité d'autofinancement	Capacité d'autofinancement

Sources : OGIEN. D, Op-cit, page 31

4.5.2. L'interprétation de la CAF :

La CAF exprime la capacité de l'entreprise à générer des ressources par le biais de son activité. Elle sert à financer : le remboursement des emprunts, la distribution des dividendes, les investissements de l'exercice et mesurer l'indépendance financière car elle permet de dégager l'autofinancement nécessaire au renouvellement des investissements ou remboursement des dettes. Elle rentre dans le calcul du ratio de capacité de remboursement :

$$\text{Capacité de remboursement} = \text{dettes financières} / \text{CA}$$

Ce ratio permet d'appréhender la capacité de l'entreprise à rembourser les emprunts qu'elle a contractés. Il doit être le plus faible possible. Les établissements de crédit situent la limite maximale entre trois et cinq ans, ce ratio mesure aussi le potentiel d'endettement à moyen ou à long terme.¹

La rentabilité est un indicateur important pour la survie de l'entreprise. Pour mener à bien leur mission, les gestionnaires doivent maîtriser les indicateurs de rentabilité et les outils d'appréciation et d'analyse de cette dernière à savoir les ratios et le compte de résultats dans ses aspects soldes intermédiaires de gestion.

¹ OGIEN. D, op-cit, page 32

Section 02 : L'impact de l'endettement financier sur la rentabilité

L'un des composants important de la rentabilité est le poids de l'endettement. Il l'influence considérablement car il peut jouer en sa faveur, comme il peut être néfaste. De ce fait, l'entreprise a recours à l'effet de levier d'endettement afin de mesurer l'intérêt d'octroi de plus de crédits et voire par la suite son impact sur la rentabilité. Dans cette deuxième section, nous allons présenter le mécanisme de l'effet de levier, puis, l'impact de l'endettement sur la rentabilité et enfin, les risques liés à l'endettement.

1. Concept et définition de l'effet de levier :

En finance, l'effet de levier désigne l'impact de la structure d'endettement d'une entreprise sur la rentabilité de ses fonds propres, c'est-à-dire de fonds avancés par ses propriétaires. Ici l'idée de base concerne la structure du capital.

Le levier financier mesure l'effet favorable ou défavorable (massue) que peut avoir l'endettement sur la rentabilité des capitaux propres.

La propriété du levier financier stipule que le taux de rentabilité des capitaux propres (rentabilité financière) est une fonction croissante au taux d'endettement dans la mesure où le taux d'intérêt des dettes est inférieur au taux du rendement des actifs.

Il faut cependant remarquer que cette augmentation de rentabilité a pour contrepartie directe une augmentation du risque financier de l'entreprise. Le concept d'effet de levier fait également entendre une notion de multiplicateur.

En effet, un faible écart entre le taux de rendement économique et celui d'intérêt induit des fortes variations de la rentabilité des fonds propres, si la part de ceux-ci est relativement faible dans la structure du capital de l'entreprise. On parle également d'un effet multiplicateur sur le bénéfice par action.

L'effet de levier est donc une conséquence positive ou négative de l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise lorsque cette dernière se trouve détériorée, on parle d'effet massue. Dans ce sens, l'effet de levier est un outil de politique financière.

2. Mécanisme de l'effet de levier d'endettement :

Dans la tentative d'amélioration de la rentabilité des capitaux propres, l'entreprise sollicite des financements auprès de tiers, principalement, sous la forme d'emprunt bancaire. A travers l'effet de levier, elle peut mesurer l'influence de l'endettement sur la volatilité de son résultat distribuable. L'effet de levier correspond à l'écart entre le taux de rentabilité économique générée par les capitaux investis et le taux d'intérêt qui rémunère la dette financière.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

2.1. Le principe de l'effet de levier :

Un effet de levier positif incite les entreprises à recourir davantage à l'endettement. Cependant, un effet de levier négatif appelé aussi effet de massue, pénalise la rentabilité des capitaux propres et défavorise le recours à l'endettement.

Selon BOBIE. Z et MERTON. R : « L'effet de levier financier signifie simplement l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière. Les actionnaires d'une entreprise utilisent l'endettement pour augmenter leur rentabilité financière, mais dans le même temps, ils contribuent à augmenter la sensibilité financière aux variations de la rentabilité économique. En d'autre terme, en Utilisant l'effet de levier financier, les actionnaires d'une entreprise se soumettent à un risque financier, en plus du risque économique qu'ils supportaient déjà »¹.

L'effet de levier exprime l'écart entre le taux de rentabilité économique et le taux d'intérêt de la dette financière. Trois cas peuvent se présenter :

- Si l'écart entre la rentabilité économique et le taux d'intérêt est supérieur à zéro, l'entreprise présente un effet de levier positif : plus elle est endettée plus elle est rentable financièrement ;

- si l'écart entre la rentabilité économique et le taux d'intérêt est inférieur à zéro, l'entreprise présente un effet de levier négatif : plus elle est endettée moins elle est rentable financièrement ;

- si l'écart entre la rentabilité économique et le taux d'intérêt est nul, l'entreprise ne présente ni effet de levier ni effet de massue. De ce fait, la rentabilité financière est indépendante de sa structure financière.²

2.2. Formulation de l'effet de levier :

L'effet de levier constitue un facteur explicatif de la rentabilité des fonds propres, il est égal à :

$$\frac{[(\text{Rentabilité économique} - \text{coût net d'endettement}) \times \text{endettement net}]}{\text{Capitaux propres}}$$

Et la rentabilité des capitaux propres, quant à elle, est égale à :

$$\text{Rentabilité économique} + \frac{[(\text{rentabilité économique} - \text{coût net d'endettement}) \times \text{endettement net}]}{\text{Capitaux propres}}$$

Les actionnaires perçoivent le bénéfice qui leur revient (dividendes) après les décaissements liés à l'impôt qui est un prélèvement sur le résultat, il est fondamental de l'intégrer aux calculs.

¹ BOBIE. Z et MERTON. R, « Finance », édition : NOUVEAUX HORIZONS, Paris, 2011, page 94

² OGIEN. D, Op. Cité, page 80

$$\text{RCP} = [\text{RE} + (\text{RE} - \text{I}) \times \text{D/CP}] (1 - t)$$

Avec :

RCP: rentabilité des capitaux

RE: rentabilité économique après impôt

I: coût net de l'endettement

D: montant de l'endettement net

CP: montant des capitaux propres

Source : OGIEN. D, Op-cit, page 80

Lorsque l'effet de levier est positif, l'entreprise a intérêt à s'endetter au maximum, voire même, à viser un endettement total et des capitaux propres négligeables, ce qui fait que le ratio **D/CP** appelé bras de levier, tend vers l'infini.

Cependant, il existe une limite à la capacité d'endettement des entreprises, car les prêteurs sont réticents à financer une entreprise dont les capitaux propres sont faibles, ce qui limite le ratio **D/CP** à 1, la conséquence sera une augmentation du taux d'intérêt auquel l'entreprise empruntera, ce qui signifie que l'effet deviendra moins important.

Par contre, en cas d'effet de levier négatif, l'entreprise va minimiser l'effet de massue en essayant de tenir le ratio **D/CP** nul, c'est-à-dire se contenter d'un financement exclusif par les fonds propres.

L'effet de levier est d'autant plus important dès que :

- La rentabilité économique de l'entreprise est forte par rapport au coût de l'endettement (taux d'intérêt) ;
- l'entreprise est très endettée ; L'effet de levier s'inverse dès que :
- La rentabilité économique devient inférieure au coût de l'endettement (taux d'intérêt) ;
- le coût de l'endettement a été mal prévue ou se trouve subitement élevé, ceci est dans le cas où l'endettement est à taux variable et que les taux d'intérêts s'élèvent dans l'économie.

2.3. Intérêt de l'effet de levier :

L'intérêt de l'effet de levier est essentiellement pédagogique : comprendre comment se partage la rentabilité des capitaux propres entre la rentabilité de l'outil industriel et commercial et une pure construction financière.

Autrement dit, c'est connaître l'origine d'une bonne rentabilité des capitaux propres qui provient de la rentabilité de l'actif économique et/ ou de là ou de la pure construction financière qu'est l'effet de levier c'est son seul intérêt.¹

2.4. Limites de l'effet de levier :

¹ Pierre VERNIMMEN, FINANCE D'Entreprise, édition DALLOZ 1996, P30

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

On l'aura compris, le recours au crédit intéressant que l'effet de levier est positif dans le cas contraire, on parle d'effet massue.

L'effet de levier financier a bien évidemment une limite importante qu'est la capacité de remboursement de l'entreprise. Il est recommandé de limiter l'effet de levier dans les activités cycliques ou soumises à des aléas importants. Ainsi lorsque la rentabilité économique passe en dessous du coût de l'endettement, l'incidence à la baisse sur le taux de rentabilité financière est également multiple en proportion du poids de la dette.

Une utilisation «mécaniste» de l'effet de levier peut conduire à une politique de surendettement en période de croissance, ce qui est acceptable à la fois par l'entreprise (croissance et inflation), et par les banques, qui assurent leur remboursement sur les fruits de la croissance ainsi financée.

Un endettement fort induit une plus grande sensibilité de l'entreprise aux modifications brutales des conditions économiques, Le poids des frais financiers contribue à augmenter le niveau du point mort d'exploitation (ce sont des charges fixes), et sous-capitalisation accroît les risques de rupture financière.

D'autre part, dans une logique de recours massif à la dette les dirigeants prennent en compte les contraintes et risques évoqués. Ce qui peut les conduire à privilégier une forme d'endettement très disponible, peu contraignant et peu coûteux : le crédit fournisseur. Ce dernier peut jouer un rôle de substitut au crédit bancaire, et global du crédit Interentreprises. De ce fait, l'effet de levier a été un mode de transmission aux formes de la crise économique générale.¹

3. L'endettement comme un levier de rentabilité :

L'endettement est l'un des aspects fondamentaux à la détermination de la rentabilité, car il constitue une partie intégrante de la structure financière de l'entreprise, et il permet de poursuivre la politique d'investissement tracée initialement.

L'entreprise garantit la continuité de son activité lorsque l'autofinancement est insuffisant. De plus, l'endettement assure des avantages multiples ayant des conséquences directes sur la valeur de l'entreprise.

3.1. L'endettement et la rentabilité économique :

La rentabilité se définit comme la capacité de l'entreprise à dégager des bénéfices. Elle s'exprime par le rapport entre le résultat obtenu et les moyens mis en œuvre à cet effet, c'est-à-dire l'ensemble des actifs physiques et financiers détenus par l'entreprise (capital économique).

Le rapport entre le résultat et le capital économique exprime la rentabilité économique qui peut être supérieur ou inférieur au coût des ressources. Ce coût indique les exigences de rémunération des apporteurs de fonds, tout en tenant compte

¹9 Michel DIETSCH, Dowloand 1999 P666-681

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

des risques liés à l'activité et à la structures financière de l'entreprise, ce qui fait qu'elle doit s'engager dans des projets d'investissement qui offrent un rendement supérieur au coût des ressources, à la limite égal. Les actionnaires s'enrichissent par l'excès de la rentabilité économique sur le coût de capital.¹

Une augmentation du coût d'endettement va entraîner une augmentation de coût de capital et du risque supporté par les actionnaires, ce qui les poussent à exiger une rémunération plus élevée.

D'un autre côté, l'effet de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres se mesurent à travers la relation entre l'endettement et la rentabilité économique, selon ACH. Y-A et DANIEL. C : « La rentabilité financière peut être atteinte si l'endettement de l'entreprise et le suivi des fonds propres sont maîtrisés.

Les actionnaires sont intéressés par la rentabilité de leur entreprise, ou plus précisément par le bénéfice par action qu'ils percevront, aussi tentent-ils de déterminer le rendement de leur participation. Pour cela, il faut tenir compte à la fois de la valeur de l'apport et de retour financier de cet investissement. Il est évident par ailleurs que le bénéfice par action de l'entreprise endettée est différent de celui d'une entreprise non endettée».²

En effet, la rentabilité financière dépend de la rentabilité économique et de l'endettement.

3.2. L'impact de l'endettement sur la rentabilité :

Pour sa survie et son développement, l'entreprise doit adopter une politique d'investissement permettant d'augmenter son capital d'exploitation. Pour cela il est nécessaire de disposer de financements qui provenant des créanciers ou des actionnaires. Les ressources financières génèrent des coûts que l'entreprise doit être en mesure de supporter, ceci notamment si le taux de rendement des investissements est supérieur au taux d'intérêts des capitaux empruntés.

Même si l'endettement génère des charges financières contractuellement fixées, il peut impacter positivement sur la rentabilité financière. En rapprochant la rentabilité économique de la rentabilité financière, on fait apparaître l'effet de levier ou l'effet de massue. De ce rapprochement, ressort la formule suivante :

$$\text{Rentabilité financière} = \text{Rentabilité économique} + \text{levier d'endettement}$$

Le levier d'endettement peut être décomposé en deux indicateurs, qui sont les charges financières et l'endettement total. Leur impact est déterminé au travers des capitaux propres et de coût de l'endettement, ce qui conduit à la formule suivante :

$$\text{Rentabilité financière} = \text{rentabilité économique} + (\text{rentabilité économique} - \text{coût de la dette}) \times \text{endettement} / \text{Capitaux propres}$$

¹ ASSOUS. N, thèse de Doctorat : Op-cit, page 101

² ACH. Y-A et DANIEL. C: Op-cit, page 213

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

En présence d'impôt, la formule devient:

Rentabilité financière = rentabilité économique + (rentabilité économique - coût de la dette) x endettement / Capitaux propres x (1-i)

« L'analyse de l'endettement, facteur principal du levier d'endettement, mène aux conclusions suivantes :

- Si la société n'est pas endettée, l'effet de levier est nul ;
- si la rentabilité économique est négative et que l'on se trouve dans une situation d'endettement, l'effet de levier amplifie encore plus la mauvaise situation de la rentabilité financière, il s'agit de l'effet de massue ;
- si le résultat économique est positif mais le coût d'endettement trop important, provoquant un résultat net négatif, l'effet de massue rend la rentabilité financière encore plus faible ;
- si la rentabilité économique est positive, que l'on se trouve dans une situation d'endettement est que la rentabilité économique est égale au moins au coût financiers, l'effet de levier sera positif sur la rentabilité financière. »¹

Dans la mesure où tout recours au financement par dettes entraîne la rentabilité financière à la hausse, en générant des revenus supérieurs au coût de la dette, l'entreprise est tenue de financer chaque investissement supplémentaire par la dette.

4. Les risques liés à l'endettement :

Le taux d'endettement influence considérablement le coût des ressources. A un taux d'endettement élevé correspond un risque élevé. La notion de risque est complexe. Effectivement, « chaque risque va potentiellement avoir une incidence plus ou moins significative, plus ou moins durable, de manière plus ou moins marquée sur la performance financière de l'entreprise. »²

Généralement, un actif est dit risqué si la rentabilité qu'il permet d'obtenir peut être différente de la rentabilité anticipée par l'entreprise. Il est attribué à la dette trois principaux risques :

- Le risque d'exploitation ;
- le risque financier ;
- le risque de faillite.

¹ ACH. Y-A et DANIEL. C, Op-cit, page 215

² DARSA. J-D, « Risques stratégiques et financiers de l'entreprise », édition : GERESO, Le Mans Cedex 2-France 2011, page 142

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

4.1. le risque d'exploitation :

Dit aussi risque économique, il est le plus récurrent au sein des entreprises. Ce type de risque peut être engendré par la mauvaise gestion des stocks, et celle de compte clients et/ou fournisseurs, ou encore le non-renouvellement des actifs économiques et une mauvaise gestion des charges fixes d'exploitation ainsi que la mauvaise approche du seuil de rentabilité, etc.

Le risque d'exploitation découle généralement d'erreur de gestion, il peut être vécu à tous les stades de l'exploitation de l'entreprise. La maîtrise des coûts et une gestion efficace doivent être l'un des soucis permanents afin d'atteindre la rentabilité économique.

Cette dernière compare un revenu économique à la valeur d'un actif, permettant ainsi de mesurer l'incidence de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres selon les options suivantes :

- Soit la rentabilité économique est supérieure au coût de l'endettement ;
- soit la rentabilité économique est inférieure au coût de l'endettement ;
- soit la rentabilité économique est égale au coût de l'endettement.

En outre, une analyse du risque d'exploitation ne peut être fondée que sur une analyse stratégique de l'activité de l'entreprise qui, seule, peut permettre de concevoir les variations de son activité et l'évolution de sa structure des coûts.

4.2. Le risque financier :

L'objectif poursuivi par les dirigeants est de maximiser la rentabilité des titres détenus par les actionnaires intéressés au bénéfice par action qu'ils percevront. L'endettement permet d'atteindre cet objectif.

Mais en contrepartie, ils doivent supporter les charges financières en découlant suite à cette opération ils seront face au risque de perdre de l'argent (risque financier).

Le risque financier est engendré par le niveau d'endettement de l'entreprise.

Pratiquement, ce risque est fonction de taux d'endettement et du niveau des charges financières dues sur emprunts contractés.

4.3. Le risque de faillite :

Dit aussi risque d'illiquidité, il est l'un des risques majeur qui empêche l'entreprise de faire appel à l'endettement donc, il est important de procéder à son analyse préalable.

L'étude du risque de faillite, c'est-à-dire le risque que l'entreprise ne serait pas en mesure d'honorer ses dettes, s'effectue principalement à travers la méthode du l'analyse de bilans, qui repose sur les notions de valeurs, d'exigibilité et de liquidité.

L'étude des masses du bilan et de leur structure permet d'appréhender le risque de faillite et donc de porter un jugement sur la solvabilité et la liquidité de l'entreprise.

L'endettement procure à l'entreprise des avantages qui sont :

La déductibilité des charges d'intérêts et l'amélioration de la rentabilité des capitaux propres.

Cependant, ces atouts sont limités par l'existence du risque d'exploitation, du risque financier et du risque de faillite.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

L'effet de levier permet de connaître l'origine de la rentabilité des capitaux propres. Il dépend de la proportion de dettes par rapport aux fonds propres. Il ne crée pas de valeur mais, s'il augmente la rentabilité, il augmente aussi le risque. Une bonne connaissance des risques permet à l'entreprise de connaître sa vulnérabilité pour mieux réagir aux conséquences.

Chapitre02: Analyse de la rentabilité et l'effet de levier

Conclusion du chapitre :

L'analyse financière met en évidence un mécanisme de levier financier. L'effet de levier désigne l'incidence favorable que peut exercer le recours à l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise. On ne peut donc avancer, dans le diagnostic de la rentabilité des capitaux propres, qu'en analysant si l'effet de levier joue et de combien.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Chapitre 3 : Etude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation

Introduction :

Pour mettre en valeur les éléments développés dans les deux premiers chapitres précédents, une illustration par un cas pratique traité, fondé sur une étude empirique au niveau de l'agence s'avère plus que nécessaire.

Pour cela, nous avons choisi un dossier de crédit déjà traité au niveau de l'agence, concernant un crédit d'exploitation, sur lesquels nous avons tenté de mener notre propre étude appliquant les techniques d'analyse financière. Pour aboutir enfin à une simulation relative à l'application de l'effet de levier en fonction de la dette et les capitaux propres de l'entreprise. Le présent chapitre sera organisé en deux sections :

- La première section est consacrée à une présentation de l'établissement d'accueil CPA, agence CPA-kolea ;
- La seconde section traitera un cas concret d'octroi d'un crédit d'exploitation « découvert » dont la demande a été présentée par SARL MIRA.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Section01 : Présentation du crédit populaire d'Algérie (CPA)

1. Historique du CPA :

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) est créé en 1966. Le CPA reprend, dans un premier temps, les activités de cinq banques populaires étrangères : La banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger (BPCI Alger), la banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Oran (BPCI Oran), la banque Populaire Commerciale et Industrielle de Constantine (BPCI Constantine), la banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Annaba (BPCI Annaba), la banque Populaire du Crédit d'Algérie (BPCA).

Dans un second temps, à partir de 1967, le CPA reprend les activités de la Banque Algérie-Misr, de la Société Marseillaise de Crédit en Algérie (SMC Algérie), de la Compagnie Française de Crédit et de Banque (CFCB), de la Banque Populaire Arabe (BPA).

En 1985, le CPA, par cession d'actifs (agences, employés et comptes clients), donne naissance à la Banque de Développement Local (BDL). Le CPA est agréé en 1997.

L'établissement était éligible à la privatisation, une première fois en 2002 et une seconde fois en 2007. Les deux initiatives n'ont pas abouti. L'Etat s'était ravisé, lors de la seconde tentative, en raison du prix de cession jugé trop bas et lors de la seconde tentative, en raison de la crise financière et bancaire internationale qui risquait d'impacter défavorablement la privatisation du CPA. Le réseau du CPA est composé de 143 agences.

Les réseaux d'exploitation sont constitués de 221 agences encadrées par 15 groupes d'exploitations.

L'effectif de la banque est de 4515 agents dont 1259 diplômés de l'enseignement supérieur, répartis comme suit :

Cadres supérieurs : 390

Cadres moyens : 941

Agents Maîtrise : 2288

Agents Exécution : 986

Le réseau d'exploitation emploie 74% des effectifs de la banque.

2. Les missions du CPA :

Les missions du CPA se situent en trois étapes : à sa création, à la restructuration du secteur bancaire et aux termes de la loi N° 90-10 du 10 avril 1990.

2.1. La création du CPA :

La CPA est une banque commerciale publique. Aux termes de ses statuts originaux, cette banque commerciale à la qualité de « banque de dépôt ». Elle a été créée au départ, sur la base de spécialisation de ses activités. Elle a pour mission de promouvoir l'activité et le développement de l'artisanat, de l'hôtellerie, du tourisme, de la pêche et activités annexes, des coopératives non agricoles de production, de distribution, de commercialisation et de service des PME de toute nature y compris celles qui font partie du secteur autogéré. En outre, elle est habilitée à apporter son concours financier aux professions libérales (médecin, chirurgien-dentiste, avocat, expert-comptable, consultant, ... etc.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

2.2. La restructuration du secteur bancaire :

A la restructuration du secteur bancaire, le CPA a été déchargé du financement des unités économiques locales, par la création de la banque du développement local (BDL) le 15 Mai 1985 c'est-à-dire que le CPA a donné naissance à la BDL à la date citée ci-dessus par session de 40 agences bancaires, le transfert de 550 employés et cadres et 89000 comptes clientèles.

Aux termes de la loi bancaire N° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit, l'activité principale du CPA consiste « à recevoir du public des dépôts de toute forme et toute durée et à consentir toutes opérations, de crédit sans limitation de durée et de forme » (article 17, alinéa 1 et 2). Les réformes économiques ont été engagées dès 1988

Le CPA a été soumis au principe de l'autonomie de gestion, en vertu de la loi N° 88-06 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi N° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit.

Selon la loi N° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques, le CPA est une personne morale commerciale dotée d'un capital, soumis à ce titre, au principe de l'autonomie financière et de l'équilibre comptable.

C'est aux termes de la loi N° 88-04 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant l'ordonnance N° 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce et fixant les règles particulières aux entreprises publiques économiques, que le CPA avait modifié ses statuts, il est devenu EPE société par actions, ses derniers statuts ont été établis le 22 février 1989 par acte notarié, avec un capital social de 800 millions de dinars

2.3 Au terme de la loi N° 90-10 relative à la monnaie et du crédit :

La gamme de produits et services bancaires offerts par le CPA a connu un développement ces dernières années à travers le renforcement de l'activité monétique, depuis 1990, et le lancement de nouveaux produits tels que le financement des PME/PMI et les micro-entreprises, les crédits immobiliers et les crédits destinés à la clientèle des particuliers.

3. L'organisation générale du CPA :

Le CPA est administré par un conseil d'administration composé de 10 membres, le président du conseil d'administration désigné par ses pairs est également président directeur général de la banque :

La direction générale de la banque est structurée autour de la :

- Direction générale adjointe chargée de l'exploitation.
- Direction générale adjointe chargée des engagements et des affaires juridiques.
- Direction générale adjointe chargée de l'administration et du développement.
- Division des affaires internationales.
- Inspection générale.

Cette organisation comprend également :

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

- Le cabinet du président directeur général.
- La direction de l'audit.
- La cellule organisation et réglementation

4. Présentation de la CPA Kolea :

4.1 L'agence de Kolea et ses fonctions :

L'agence CPA de kolea-164- est une agence contrôlée par groupe d'exploitation de Blida. Elle se situe au centre de la ville de Kolea la wilaya de Tipaza. Cette agence existe depuis les années quatre-vingt-dix le nombre 18 d'employés.

Les missions fondamentales qui lui sont dévolues en conformité avec les règlements régissant l'activité bancaire visent:

- Le développement de son fonds de commerce par l'amélioration de la part de marché de la Banque dans la région et le lieu d'implantation de la banque.
- La contribution à l'amélioration des performances économiques de la Banque en termes de résultat et de qualité de gestion.

Ces missions s'articulent autour de **fonctions** clairement définies que l'agence doit remplir dans le cadre de son activité. Elle est organisée en 6 principales fonctions qui sont :

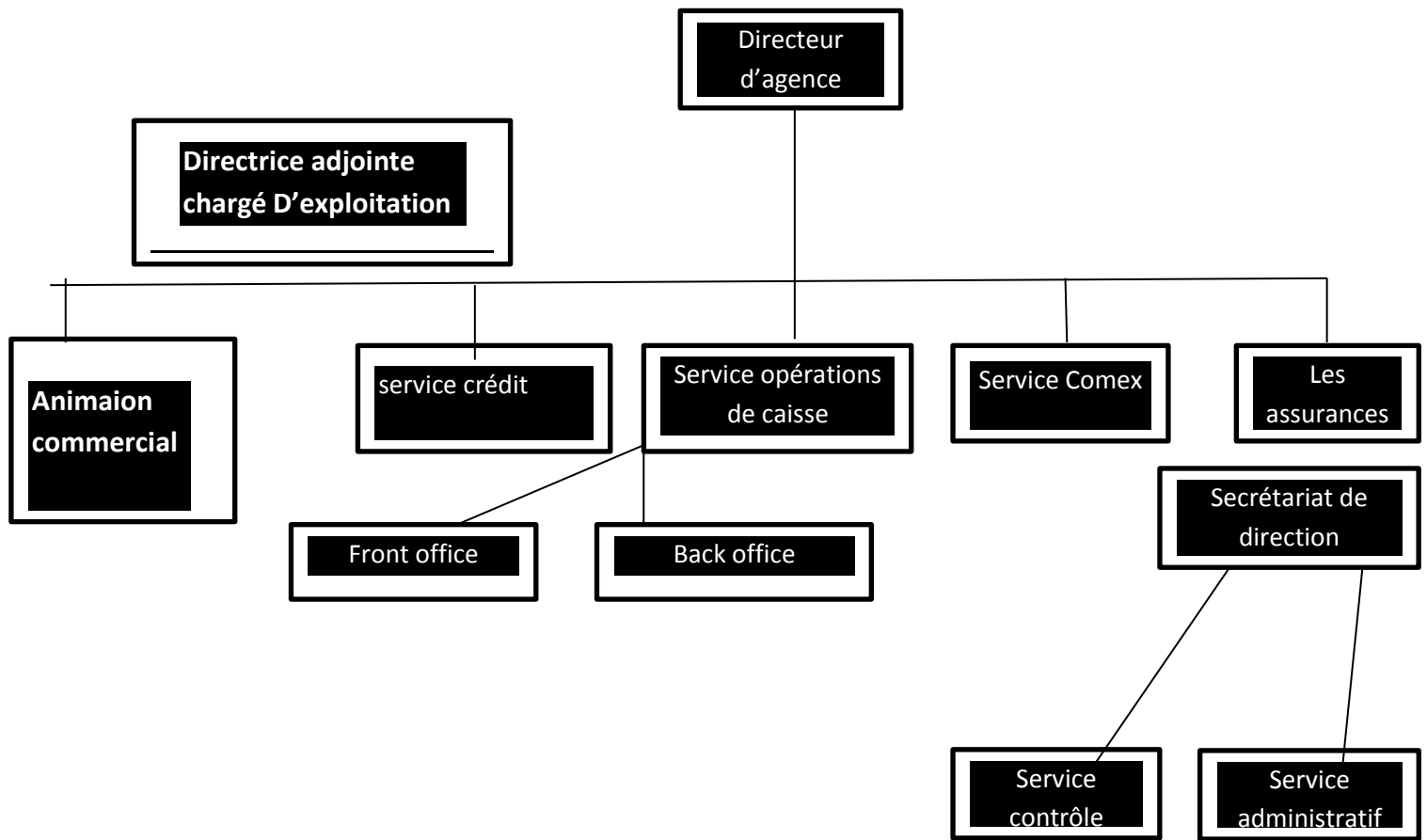
- La caisse
- Le crédit
- Le commerce extérieur
- L'administratif
- Le contrôle

4.2 L'organisation de la CPA Kolea :

- **L'organigramme de l'agence CPA kolea :**

L'organigramme de l'agence CPA kolea se représente comme suit

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit



- **Organisation administrative :**

L'organisation administrative des agences CPA est conçue en fonction de leur volume d'activité, des spécificités économiques de leur lieu d'implantation, de l'importance de la clientèle qui se présente à leurs guichets ainsi que des contraintes de fonctionnement comme l'effectif.

C'est ainsi que l'on distingue trois catégories d'agences:

- agences de première catégorie;
- agences de deuxième catégorie ;
- agences de troisième catégorie ;

Chaque agence est organisée à travers les services suivants :

- le Service Contrôle ;
- le Service Administratif ;
- le Service Crédit ;
- le Service des Opérations de Caisse (Dinars et Devises);
- le Service des Opérations du Commerce Extérieur;

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

4.3 Fonctionnement et objet des différents services de l'agence :

a. Le Service Contrôle :

Il est placé sous l'autorité du directeur d'agence et a pour but de rétablir l'auto contrôle de l'agence, ainsi, il est chargé de :

- Pointer et vérifier les opérations de chaque compartiment;
- Relever toute erreur, la signaler et suivre sa régularisation;
- S'assurer que toutes les opérations sont enregistrées et que toutes les pièces justificatives sont réunies;
- Réaliser les travaux annexes (confection duplicata du document comptable).

b. Le service des opérations du commerce extérieur:

IL est chargé d'exécuter les opérations qui lient les clients nationaux avec leurs partenaires étrangers. A ce titre il est chargé de:

- Réaliser les transferts et les rapatriements;
- Domicilier les opérations du commerce extérieur (import et export);
- Gérer les contrats et octroyer les garanties;
- Rechercher en collaboration avec la division du commerce international des lignes de crédits extérieurs et assister la clientèle dans le montage des dossiers financiers;
- Exécuter les opérations avec l'étranger dans le cadre réglementaire;
- Élaborer des statistiques destinées à la hiérarchie et aux instances de contrôle des changes de la Banque d'Algérie.

c. Service Crédit :

Ce service est spécialisé dans le traitement des demandes de crédits. L'ensemble des crédits passe par le même processus, qui se résume par les étapes suivantes :

- Le montage de dossier ;
- Etude du dossier par le comité de crédit et prise de décision.

Dans le cas d'un crédit d'investissement, la banque se base sur une étude de viabilité et rentabilité de projet.

Dans le cas d'un avis favorable, une convention entre la banque et le client sera élaborée et signée par les deux parties et une copie sera remise au client.

- Le client devra présenter les hypothèques et les assurances (garanties) nécessaires.
- La banque procédera à l'authentification des garanties ;
- La banque donne son accord pour le crédit demandé au client par une autorisation de crédit ;
- Déblocage de crédit ;
- Le remboursement de crédit.

d. Service opérations caisse en DA et DEV :

Ce service représente le service essentiel des mouvements de fonds, soit en dinar soit en devises. A savoir:

- ✓ Les dépôts et les retraits des fonds ;
- ✓ Les versements d'espèces et les remises de chèques à l'encaissement ;

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

- ✓ Les virements ;
- ✓ Les émissions de chèques de banque ;
- ✓ Les opérations en devises.
Pour faciliter ces opérations, le CPA met à la disposition de la clientèle les instruments de paiements suivants :
- ✓ Le chèque (ordinaire, d'épargne ou de banque) ;
- ✓ Virement avec leurs différents types (simple, permanent et multiple) ;
- ✓ Les effets commerciaux ;
- ✓ La carte interbancaire CIB :
 - _ Pour les personnes physiques :
 - Classique : Pour les clients qui ont un salaire de 70000 DA.
 - Gold : Le salaire du client dans ce cas dépasse les 70000 DA.
 - _ Pour les personnes morales :
 - Corporate : permet le retrait d'un montant qui ne doit pas dépasser 50000 DA, et un paiement plafonné de 80000 DA.
 - - Corporate + : permet le retrait d'un montant qui ne doit pas dépasser les 120000 DA, et les paiements effectués par cette sont bornés par 80000 DA au minimum et 99999 DA au maximum.
- ✓ La carte Visa :
 - Classique : Doit être alimentée par 1524 euros avec un retrait de 500 euros et un paiement de 700 euros au maximum.
 - Gold : Doit être alimentée par 5000 euros avec un retrait de 550 euros et un paiement de 5460 euros au maximum

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

SECTION 2 : ETUDE DE CAS D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'EXPLOITATION

➤ **Présentation succincte de l'affaire :**

La présente étude de cas porte sur le renouvellement de la ligne de crédit d'exploitation précédemment obtenus par SARL MIRA. Les montants sont comme suit :

- Rem doc : 15.000.000 DA margé 25% à la domiciliation et 75% relayés par un découvert mobilisable.
- Découvert mobilisable : 11.250.000 DA.
- Caution sur marché : 2.000.000 DA.
- Facilité de caisse : 1.500.000 DA.

➤ **Constitution du dossier:**

Afin de faire face aux besoins de son exploitation, SARL MIRA a soumis pour étude, en avril 2015, les documents suivants :

- Une demande de crédit ;
- Bilan et C.R fiscaux de l'exercice 2018, 2019, 2020 ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- Situation fiscale et parafiscale récente (moins d'un an) ;
- Attestations de mise à jour des cotisations CNAS ;
- Plan d'importation.

➤ **Présentation générale de l'affaire :**

1. Présentation de l'entreprise :

MIRA est une SARL au capital social de 25 000 000.00 DA détenue par MR.BELABBES (50%) et Mm BENABED (50%).elle est spécialisée dans l'importation et l'exportation des produits pharmaceutiques, Equipements et produits médicaux. La MIRA a été créé en date du 29/05/2005 selon le statut de l'entreprise.

Concernant les situations vis-à-vis les administrations fiscales et parafiscales, **celle-ci est à jour.**

1-1-Historique de la relation :

L'EURL PHARMABIO est cliente de l'agence CPA kolea du groupe d'exploitation TIPAZA depuis 30/04/ 2008, CPA kolea est l'unique partenaire financier du SARL

1-2-Le mouvement d'affaires confié :

Les mouvements confiés par la relation sont présentés dans le tableau ci- dessous. Ils démontrent la centralisation de son chiffre d'affaires aux guichets de l'agence.

Tableau 05 : tableau récapitulatif du mouvement d'affaires confié. Unité : MDA

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Rubrique	2018	2019	2020
Chiffres d'affaires	78.028	86.470	91.817
MV confié	58.774	55.120	58.751
Mvt confié/CA %	75%	64%	64%

Source : élaboré par l'étudiante sur la base des données de la Banque (CPA).

On remarque que les mouvements confiés entre 2018 et 2020 est en diminution permanente et le chiffre d'affaires au contraire est en augmentation. Le client nous ne confie pas la totalité de son chiffre d'affaire et sa revient certainement à l'encaissement en espèce.

1-3-Niveau d'utilisation des crédits accordés :

Un aperçu des anciens dossiers de crédit, nous a permis de constater que la relation a bénéficié à maintes reprises des concours bancaires de notre établissement pour financer essentiellement les besoins d'approvisionnement et les projets d'extension dont l'entreprise a fait l'objet. L'utilisation et le remboursement de ces crédits se sont fait sans aucun incident. La relation a bénéficié des crédits d'exploitation suivants :

Tableau06 : – facilité accordé auprès de la banque

Type de crédit	Montant autorisé	Echéance	Engagements	Sollicité
Credoc/rem doc	15.000 MDA	30/04/2020	15.000 MDA	15.000 MDA
Découvert mobilisable	11.250 MDA	30/04/2020	11.250 MDA	11.250 MDA
Cautions/marché	2.000 MDA	30/04/2020	1.172 MDA	2.000 MDA
Découvert	1.500 MDA	30/04/2020	/	1.500 MDA (Facilité de caisse)
Total	29.750 MDA	/		29.750 MDA

Source: élaboré par l'étudiant sur la base des données de l'autorisation de crédit.

On observe que l'entreprise a bénéficié de plusieurs types de crédits d'exploitation. On constate que le découvert mobilisé et les crédits du commerce extérieur représentent la grande part de la totalité des crédits d'exploitation accordés par la banque, et que tous ont le même échéancier.

On observe que la caution a été pas utilisée complètement (1.172 MDA).

2. Analyse financière de l'entreprise :

2.1.Analyse rétrospective :

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

2.1.1. Les Bilans Financiers :

Les bilans financiers condensés ont été obtenus à partir des bilans comptables 2018 et 2019 et de la situation comptable arrêtée au 31/12/20 (voir annexes).

Tableau 07 : bilans financiers de Sarl (2012-2019-2020)

Rubriques	2020	2019	2018	2019	2020
Actif immobilisé	12773	8586	7024	+49%	+22%
Immobilisations incorporelles	0	0	0		
Immobilisations corporelles	7513	4851	2728	+55%	+78%
Immobilisations financières	5260	3735	4296	+41%	-13%
Actif circulant	79653	76607	66168	+4%	+16%
Stock et encours	5615	7374	7109	-24%	+4%
Créances et emplois assimilés	70128	55703	43678	+26%	+28%
Trésorerie actif	3910	13530	15381	-71%	-12%
Total actif	92426	85193	73192	+8%	+16%
Fonds propres	37266	23278	20959	+60%	+11%
Autres passifs non courants	7557	2110	235	+258%	+798%
Total passifs non courants	44823	25388	21194	+77%	+20%
Total passifs courant	47603	59805	51998	-20%	+15%
Dette à long terme	0	0	0	0	0
Dette à court terme	47603	59805	51998	-20%	+15%
Trésorerie passif	61	0	3888	0	-100%
Total passif	92426	85193	73192	+8%	+16%

Source : élaboré par l'étudiante sur la base des bilans financiers 2018,2019 ,2020

En analysant les bilans financiers, nous avons pu relever les remarques suivantes :

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

➤ Structure de l'actif :

Le poste « **actif immobilisé** » augmente dégressivement entre 2018 et 2020 (+49% et +22% respectivement), le SARL a fait un achat des « autres immobilisations corporelles », en outre les « immobilisations financières » démunie par (13%) pour l'année 2019 puis ils augmentent par (41%) à cause de l'accession des « prêts et autres actifs financiers non courants ».

Le poste « **Actif circulant** » augmente progressivement entre 2018 et 2020 (+4% et +16%) respectivement justifié par l'achat des marchandises « stocks et marchandise », une variation des « créances et emplois assimilés » en mettent l'accent sur « clients ».

D'une façon générale, on conclut que l'actif global est en augmentation importante entre 2018 et 2020 (8% et 16% respectivement).

➤ Structure de passif :

Pour ce poste, on remarque que le capital social est stable entre 2018 et 2019 car l'entreprise n'a pas procédé à une augmentation du capital par contre il augmente par un montant de 17700 pour l'année 2020 à cause d'une expansion d'activité. Les fonds propres sont en augmentation permanente et progressive qui passe de 11% entre 2018 et 2019 à 60% de l'année 2019 à l'année 2020.

Cette augmentation des fonds propres chaque année est due à une augmentation très importante du capital émis. Et aussi l'augmentation du poste « report à nouveau » qui ne cesse d'augmenter chaque année avec une moyenne de 30%. Cette augmentation représente un cumul des bénéfices non affectés au résultat des années antérieures.

Ce qui concerne Les dettes à court terme ont connu une légère augmentation entre 2018 et 2019 (15%) puis une baisse de 20% pour l'année suivante.

Pour les dettes financières ont connu une diminution totale de 100% due au le remboursement puis un nouveau crédit de 61 pour l'année 2020.

2.1.2. Les Soldes Intermédiaires de Gestion et la CAF :

Tableau 08 : les SIG et la CAF de la SARL (2018-2019-2020)-

RUBRIQUES	2020	2019	2018
Chiffre d'affaire	91817	86470	78028
Production de l'exercice(1)	91817	86470	78028
Achats consommés	-76779	-70273	-51841
Services extérieures	-2998	-6723	-17616
Consommation de l'exercice(2)	-79777	-76996	-69457

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

VALEUR AJOUTEE (1) +(2)	12040	9474	8571
Charges de personnel	-3531	-3716	-2853
Impôts, taxes et versements assimilés	-1518	-1365	-1174
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6991	4393	4544
Autres produits opérationnels	7	316	1268
Autres charges opérationnelles	-500	-530	-1696
Dotations aux amortissements et	-1731	-1181	-663
RESULTAT OPERATIONNEL	4767	2998	3453
Produits financiers	584	1064	88
Charges financières	-2257	-998	-695
RESULTAT FINANCIER	-1673	66	-607
Résultat de l'exercice avant impôt	3094	3064	2846
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-805	-747	-1083
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2289	2317	1763
CAF	4020	3498	2426

Source : élaboré par l'étudiant sur la base des CR (voir annexes)

L'ensemble des SIG ainsi que le Chiffre d'Affaires montrent que la totalité des charges de l'entreprise sont couvertes par les produits réalisés et dégagent par conséquent un excédent qui se traduit par un résultat net positif mais dégressif au long des années d'étude.

Pour la CAF : on remarque une dépréciation de la capacité d'autofinancement au long des 3 années due à l'augmentation des charges opérationnelles et une diminution des charges financières pour l'année 2020.

En termes de statistiques nous avons pu tirer les remarques suivantes :

- L'entreprise continue à réaliser d'intéressantes performances en matière de chiffre d'affaires, (+11%) en 2019 et (+11%) en 2020.
- L'EBE affiche 0.6 milliard de dinars en 2020 (contre 0.4 milliard DA en 2019) et représente 5.08% du CA.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

- Le RN enregistre une augmentation de 28 millions de dinar pour l'année 2019 puis une dépréciation de 9.34% en 2020 par rapport l'année précédente.

2.2 .Analyse Financière :

2.2.1. La Méthode des Grandes Masses :

- ❖ L'équilibre financier : Il est apprécié à travers les valeurs structurelles ci-dessous :

Tableau 09 : variations de FR¹, BFR² et la TN³ (2018-2019-2020)

	2020	2019	2018
Fonds de Roulement	34830	51219	44974
Besoins en FR	28201	3272	2667
Trésorerie Nette	3849	13530	11493

Source : élaboré par l'étudiant sur la base des données des bilans.

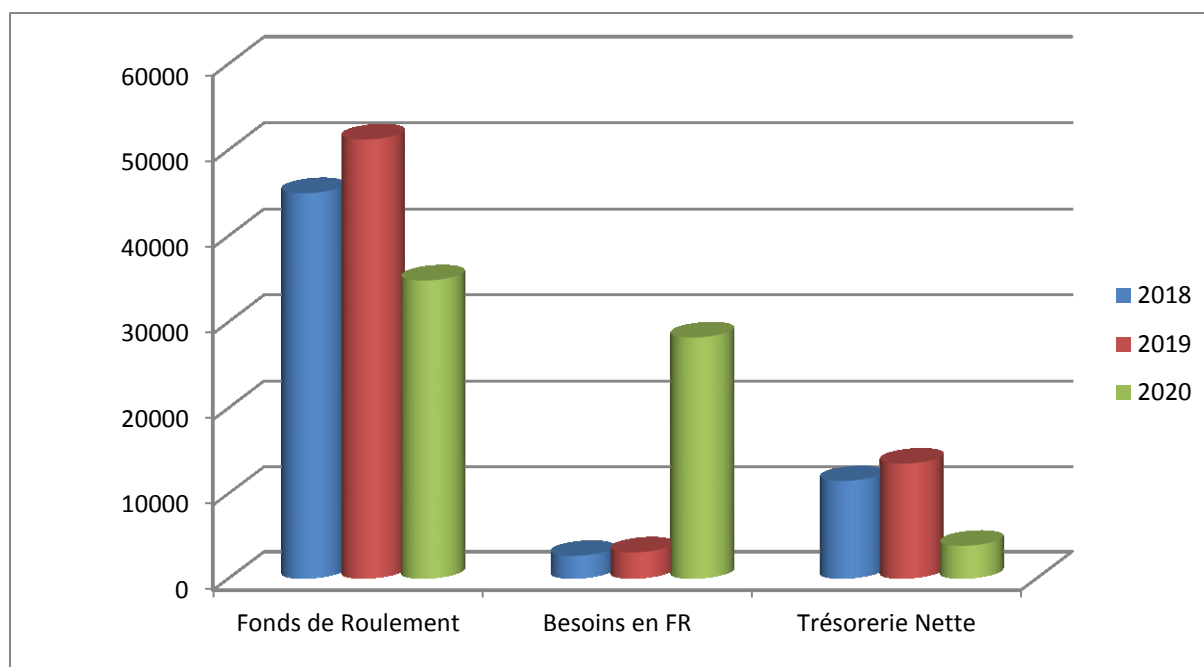
Figure04: Représentation des valeurs structurelles

¹ FR : Fond de Roulement= Capitaux Permanents – Immobilisations nettes.

² B FR : Besoin en Fond de Roulement= Actif Circulant (hors trésorerie active) – Passif Circulant (hors Trésorerie Passive).

³ T N: Trésorerie Nette= Fonds de Roulement - Besoin en Fonds de Roulement.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit



Nous constatons que le FR est appréciable pour l'année 2018 et 2019 par contre en 2020 a connu une chute brutale de 30%, cela est due à la réduction des « autres dettes » de 50% malgré l'augmentation des fonds propres.

Concernant le BFR, ce dernier était à l'ordre de 2667 en 2018 et 3272 en 2019, a connu une augmentation importante de 760% en 2020 cela est causé par la diminution de la trésorerie actif par 70% par rapport l'année précédente.

Pour la TN en remarque une diminution importante en 2020 de 70% car la trésorerie passive en 2019 était nulle puis elle a connu une augmentation de 3888 en 2020.

En 2020, avec un $FR > 0$, $BFR > 0$ et $TN > 0$, l'entreprise connu une situation équilibrée. Mais elle nécessite d'alimenter la trésorerie.

2.2.2. La Méthode des Ratios :

Tableau10 –les rations de financement, liquidité et de solvabilité

La structure financière					
Type de Ratios	le Ratio	Mode de calcul	2020	2019	2018
Le financement	Financement immobilisations	CP / AI	3.7%	7%	7.4%
	Autonomie Financière	DLMT / Fonds Pro	0%	0%	19%
	Financement externe	DLMT / ACTIF	52%	70%	71%
La Liquidité	Liquidité générale	AC /DCT	1.7%	1.3%	1.3%
		AC/ACTIF	4%	16%	16%

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

		CF/EBE	32%	23%	15%
		DCT/D	100%	100%	100%
	Liquidité réduite	(AC – Stocks) / DCT	1.6%	1.2%	1.1%
La solvabilité	Risque liquidatif	Fonds Pro / ACTIF	40%	27%	29%
	Capacité de remboursement	remboursement DLMT / CAF	0%	0%	0%

Source: élaboré par l'étudiant sur la base des données fournis par l'entreprise.

La structure financière de l'entreprise, comme le démontrent les ratios ci-dessus, est satisfaisante. Les actifs immobilisés, sur toute la durée de l'étude, sont largement couverts par les capitaux permanents et dégagent un FR positif et évolutif.

Quant à l'autonomie financière, l'entreprise n'est pas totalement dépendante des tiers avec un ratio de 52%.

La liquidité de l'entreprise est en général appréciables, les actifs circulants arrivent à couvrir la totalité des DCT et dégagent une marge qui atteint les 1.7% en 2020. Cette marge représente un BFR que l'entreprise finance en partie par des crédits d'exploitation.

Enfin, l'entreprise est solvable car le ratio du risque liquidatif est supérieur à 25%, Concernant le ratio 'capacité de remboursement' est défavorable pour l'entreprise car la norme prévoit qu'il soit proche 3.

Tableau 11 : – les délais stocks, clients et fournisseurs

La gestion					
Type de Ratios	le Ratio	Type de Ratios	2020	2019	2018
les délais moyens (en jours) (1)	rotation des stocks	Stocks /Achats (HT)*360	15j	11j	10j
	Les Crédits Clients	Client/CA(TTC)*360	265j	227j	194j
	Les Crédits Fournisseurs	Fourn/Achats (TTC)*360	118j	133j	174j

Source : élaboré par l'étudiant sur la base des données relatives à l'entreprise.

(1) ces ratios ont été calculés respectivement sur la base du chiffre d'affaires et le coût des achats des stocks taxés à 19%.

Concernant la rotation des stocks elle est de 15 jours en 2020 contre 11 jours en 2019, ce qui nous laisse supposé que ce soit une bonne rotation.

La politique commerciale de l'entreprise semble lourde, car le délai accordé aux clients est nettement supérieure à celui des fournisseurs, et cela engendre une augmentation au niveau du BFR.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Tableau12 : Ratios de compte de résultat (rentabilité)

Ratios de compte de résultat (rentabilité)				
Le ratio	Type de Ratios	2020	2019	2018
Le ratio du rendement	RN (après)/total actif	2.5%	2.7%	2.4%
Rentabilité des capitaux propres	RN/FP	6.1%	10%	8.4%
Taux de Marge Nette d'exploitation	CAF/CA	-10.5%	2.4%	14.7%
Ratio de productivité	VA/CA	13.1%	11%	11%
Marge EBE	EBE/CA	7.6%	5.1%	5.8%
Marge opérationnelle	RO/CA	5.2%	3.5%	4.4%
Marge financière	RF/CA	-1.8%	0.1%	-0.8%
Ratio de rentabilité nette	RN (avant)/CA	3.4%	3.5%	3.6%
Seuil de rentabilité	RN (après)/CA	2.5%	2.7%	2.3%

Source : élaboré par l'étudiant sur la base des données relatives à l'entreprise.

- pour Le ratio du rendement de l'actif total : il indique dans quelle mesure les placements d'une entreprise génèrent une valeur pour notre cas était 2.5%, plus le pourcentage est élevé, mieux c'est.
- Pour le ratio de la rentabilité des capitaux propres : la situation est positive (6.1%) car l'investissement a permis de créer plus de valeur et de richesse.
- Taux de Marge Nette d'exploitation : Ce ratio se mesure dans les 3ans. Il nous permet de savoir que la progression du CA entraîne une dégression de la rentabilité .La norme négoce est de 4% minimum et celle de la Production est de 8% minimum. pour notre cas est négatif pour l'année 2020.
- Ratio de productivité : en remarque que le ratio était stable pour 2 ans, après il a connu une augmentation de 2.1% à cause d'une augmentation de production.
- Marge EBE : on remarque une progression dans le taux, alors il reste une fois qu'on a déduit toute les dépenses nécessaires au fonctionnement de notre entreprise 7.6% du chiffre d'affaire.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

- Marge opérationnelle : en remarque que cette marge est en augmentation, ça détermine la viabilité de l'entreprise et ses chances de réussite sur le long terme.
- Ratio de rentabilité nette : Le résultat avant impôt permet de comparer les sociétés de pays différents, sans que les règles fiscales ne faussent les résultats, notre entreprise enregistre une dépréciation de 0.1% chaque année.

Méthode indirecte : Tableau des flux de trésorerie :

Tableau13 : tableau des flux de trésorerie

	2020	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice	2289	2317	1763
Amort et provisions	-1731	-1181	-663
Variations des impôts différés	0	0	0
Variation des stocks	1759	-265	
Variations des clients et autres créances	14364	12661	
Variations des fournisseurs et autres dettes	1864	5742	
Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	-15116	-16626	1666
Flux de trésorerie généré par l'activité A	3429	2648	2766
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corp/incorp	8482	-1181	-663
Encaissements sur cessions d'immobilisations corp/incorp	0	0	0
Décassements sur acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissements sur acquisition	0	0	0

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers	584	1064	88
Dividendes et quote-part de résultats reçus	0	0	0
Flux de trésorerie des opérations d'investissement (B)	9066	-117	-575
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires	0	0	0
Augmentation de capital en numéraires	11700	0	13299
Emission d'emprunts	0	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0	0
Flux de trésorerie des opérations de financement(C)	11700	0	13290
Flux de trésorerie (A+B+C)	24195	2531	15490
Trésorerie d'ouverture	13530	11493	0
Trésorerie de fermeture	3849	13530	11493
<i>Variation de trésorerie</i>	<i>-9681</i>	<i>2037</i>	<i>11493</i>

Source :élabéré par l'étudiant sur la base des données relatives à l'entreprise.

- on constate que cette société a généré durant l'année 2020 3429 Um de trésorerie grâce à son activité.
- elle a investi environ 9066 um, principalement dans l'achat de immobilisations corporelles) et (immobilisations incorporelles).
- Les opérations de financement lui ont coûté 13 millions d'euros. Ce montant est uniquement dû à l'augmentation du capital en numéraires.

2.2.3. L'effet de levier :

On appelle « effet de levier » l'incidence de l'endettement de l'entreprise sur la rentabilité de ses capitaux propres (ou rentabilité financière).

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

L'effet de levier désigne l'utilisation de l'endettement pour augmenter la capacité d'investissement d'une entreprise, d'un organisme financier ou d'un particulier et l'impact de cette utilisation sur la rentabilité des capitaux propres investis. L'effet de levier augmente la rentabilité des capitaux propres tant que le coût de l'endettement est inférieur à l'augmentation des bénéfices obtenus grâce à l'endettement. Dans le cas inverse il devient négatif.

Exemple empirique :

Soit le cas de l'entreprise SARL MIRA concernant l'année 2020 qui dispose d'un actif Économique de 37266 um, un concours bancaire de 1500 et soit la rentabilité économique qui est de 10%, nous allons calculer sa rentabilité financière selon la manière dont elle finance cet actif Économique (cout de la dette $i=7,75\%$), $IBS=23\%$.

Libellé	Financement par capitaux propres seulement	Financement par capitaux propres et endettement
Capitaux propres	37266	1500+37266
Dettes	0	1500
Actif économique	37266	37266
Résultat économique	$37266 * 10\% = 3426.6$	$37266 * 10\% = 3426.6$
Charges d'intérêts	0	$1500 * 7.75\% = 116.3$
Résultat imposable	3426.6	3610.3
Résultat net	$3426.6 * 0.77 = 2638.5$	$3610.3 * 0.77 = 2779.9$
Rentabilité financière	7.1%	7.2%

Source : élaboré par l'étudiant sur la base des données de l'exemple empirique.

Il apparaît que le recours à l'endettement accroît la rentabilité financière. En l'occurrence on dira que l'effet de levier est de $7.2\% - 7.1\% = 0.1\%$.

○ Formulation et généralisation :

Pour obtenir la formule de calcul de la rentabilité financière (TF) en fonction de la Rentabilité économique (TE), des capitaux propres (K), du taux de l'IS (IBS), de la dette (D), et son cout (i), il suffit de reprendre la situation de l'exemple et de remplacer les valeurs par les lettres correspondantes :

- ✓ Capitaux propres : K
- ✓ Dettes : D
- ✓ Actif économique : K+D
- ✓ Rentabilité économique : TE
- ✓ Résultat économique : (K+D) TE
- ✓ Charges d'intérêts : D * i
- ✓ Taux de l'IBS : IBS

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

- ✓ Résultat imposable : $(K+D) \cdot te - D \cdot i = K \cdot TE + D \cdot (TE-i)$
- ✓ Résultat net : $(1-IBS) \cdot [K \cdot TE + D \cdot (TE-i)]$
- ✓ Rentabilité financière = Résultat net / K = TF = $(1-IBS) \cdot [TE + D/K \cdot (TE-i)]$ Cette formule peut s'écrire : $TF = (1-IBS) \cdot te + (1-IBS) \cdot D/K \cdot (TE-i)$
- ✓ Le rapport D/K est appelé « levier financier »
- ✓ La relation (1) ci-dessus montre que :
 - Si l'entreprise n'est pas endettée $D=0$: $TF = (1-IBS) \cdot TE$
 - Si l'entreprise est endettée, l'expression $(1-IBS) \cdot D/K \cdot (TE-i)$ mesure l'effet de levier, c'est-à-dire la contribution positive ou négative, de l'endettement à la rentabilité financière
 - Si $TE > i$, l'effet de levier est positif; TF est d'autant plus élevée que D/K est grand.
 - Si $TE < i$, l'effet de levier est négatif; TF est d'autant plus faible que D/K est grand.

4-Conclusion de l'étude :

Compte tenu de ce qui précède, et eu égard de l'importance de la relation qui nous confie des chiffres d'affaires assez conséquents, et vu les résultats satisfaisant de l'étude (analyse financière), nous sommes d'avis favorable pour la demande de la relation, soit le renouvellement des crédits d'exploitation à échoir le 31/05/2015 sur une période d'une année à savoir :

- Rem doc : 15.000.000 DA margé 25% à la domiciliation et 75% relayés par un découvert mobilisable.
- Découvert mobilisable : 11.250.000 DA.
- Caution sur marché : 2.000.000 DA.
- Facilité de caisse : 1.500.000 DA.

❖ Les Conditions :

- La centralisation du CA aux guichets du CPA

❖ Les garanties :

-nantissement fonds de commerce.

-cautions des associés.

-délégation assurance MRP.

❖ Critiques :

Nous noterons que l'étude menée par le chargé d'étude n'a pas été approfondie. Elle s'est basée sur l'établissement des bilans financiers et le calcul des fonds de roulement, besoins en fonds de roulement et trésorerie nette. Et un nombre limité de ratios.

Quant à la rentabilité, l'analyse de l'effet levier n'a pas été prise en considération, le banquier devrait conseiller le gérant de l'EURL pour utiliser le mode de financement par les fonds de la banque.

Section 3 : La prévision des crédits d'exploitation en appliquant la méthodologie de Box & Jenkins

Introduction :

Réduire l'incertitude liée à la connaissance du futur, améliorer la qualité de l'information et des décisions qui en découlent demeurent les principaux objectifs de la prévision. Il existe de nos jours un ensemble de méthodes rigoureuses permettant de faire des prévisions, ou la qualité de ces prévisions dépend en grande partie du choix de la méthode utilisée.

L'efficacité des méthodes statistiques de prévision est prouvée à court et moyen terme, car ces méthodes reposent sur la construction de modèles auto-objectif pour lesquels les prévisions sont faites sur la base de la mémoire des séries chronologiques, et sans la connaissance du passé et du présent de la série on ne pourra pas projeter le futur.

Il s'agit dans cet article de présenter la méthode d'analyse et de prévision des séries chronologiques de Box&Jenkins à fin de prévoir l'évolution des produits bancaires du crédit populaire algérien. Nous avons étudié l'évolution des crédits d'exploitation représenté en l'escompte commercial et facilité de caisse dans l'agence CPA kolea.

1. Présentation de la méthode de Box&Jenkins :

George BOX et Gwilym JENKINS sont deux statisticiens qui ont contribué, dans les années 1970, à populariser la théorie des séries temporelles univariées. Les procédures de modélisation sont présentées dans leur célèbre ouvrage intitulé « Time Series Analysis : Forecasting and control ». Ils ont proposé une démarche générale de prévision pour les séries chronologiques.¹

Cette démarche est fondée sur la notion de processus ARMA et elle comprend quatre phases : l'identification a priori, l'estimation du modèle ARMA identifié, l'identification a posteriori et la prévision.

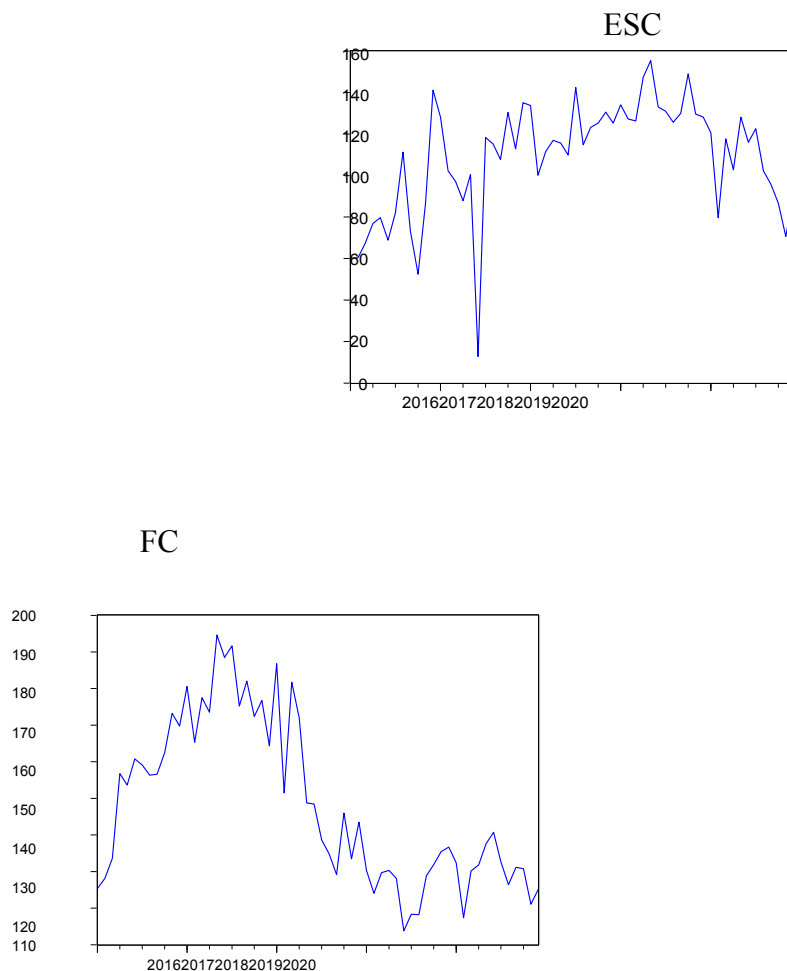
2. Application de la méthode de Box-Jenkins à la prévision de quelques produits du CPA :

2.1. Identification à priori :

⇐**Analyse du graphique** : Dans notre étude, nous allons étudier l'évolution des crédits d'exploitation représenté en l'escompte commercial « ESC » et facilité de caisse « FC », dans l'agence CPA kolea.

¹ Régis BOURBONNAIS, Université Paris-IX Dauphine « Manuel et exercices corrigés, Econométrie », DUNOD, 4e édition, 2002, p : 78.

Figure 05 : graphiques des séries brutes



L'allure des graphiques de l'escompte commercial « ESC » présente un processus à tendance linéaire fortement croissante avec une chute en 2017, nous remarquons aussi une croissance dans les crédits de facilité de caisse « FC » en cours des années 2016 et 2017 qui rebaisse rapidement en cours des années 2018, 2019 et 2020 suivi d'une brusque évaluation à cause des phénomènes conjoncturels internes u externes à la banque. La représentation graphique nous suggère l'idée d'un schéma additif car les tendances de nos séries ne sont pas proportionnelles aux oscillations des séries. Nous pouvons aussi constater que les séries ESC et FC avec leurs fonctions de corrélations (AC) et auto-corrélations partielles (PAC) sont différents du zéro, elles sont donc non stationnaires et doivent être stationnarisés avant toute étude.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

← **Analyse de la saisonnalité et de la stationnarité**: Nos séries ont toutes des tendances soit constantes soit croissantes (voir graphiques à la page précédente) qui ne sont pas proportionnelles aux oscillations des séries. C'est à dire qu'elles ne peuvent être décomposées ni selon le schéma multiplicatif, ni un schéma mixte. Nous les décomposerons donc toutes selon le schéma additif. La dessaisonnalisation consistera donc à soustraire l'effet saisonnier des valeurs observées de la série après l'avoir estimé. Ceci nous permettra d'obtenir des séries corrigées des variations saisonnières (CVS) que nous étudierons par la suite. Comme nos séries sont mensuelles, alors la moyenne mobile centrée utilisée pour les désaisonnaliser est la moyenne mobile d'ordre 12. Les coefficients saisonniers ont été déterminés par la méthode de dessaisonnalisation par moyennes mobiles centrées comme nous l'avons déjà indiqué. La CVS est alors obtenue en retranchant ces coefficients de la série initiale, car le schéma adopté est celui additif. Les résultats seront présentés sous forme de tableau récapitulatif à la phase de prévision.

Tableau 14 : Coefficients saisonniers

CVS-séries			
Mois	ESC	FC	
Janvier	12.8	16.27	
Février	-14.36	-11.06	
Mars	-3.63	4.70	
Avril	-3.67	2.43	
Mai	7.34	3.68	
Juin	-23.9	80.28	
Juillet	7.11	-1.06	
Aout	4.58	-6.80	
Septembre	-4.30	-3.64	
Octobre	0.61	0.66	
Novembre	0.50	2.60	
Décembre	16.99	1.84	

Source : fait à partir de Eviews 6.0

Nous avons procédé au test de stationnarité test de Dickey-Fuller Augmenter. Rappelons qu'on teste la stationnarité en différence contre la stationnarité en tendance, ce test retourne la valeur de la statistique de ADF. L'hypothèse nulle est rejetée si cette dernière est inférieure à la valeur critique contenue dans la table de ADF au seuil correspondant (5%) dans les trois modèles suivants :

$$[1]: ESTSA_t = \phi ESCSA_{t-1} + \varepsilon_t$$

$$[2]: ESTSA_t = \phi ESTSA_{t-1} + \beta + \varepsilon_t$$

$$[3]: ESTSA_t = \phi ESTSA_{t-1} + \beta + \gamma_t + \varepsilon_t$$

On a le tableau suivant :

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Tableau 15 :Récapitulatif des statistiques du test ADF :

ESCSA		TEST	PROB	FCSA		TEST	PROB
	1	-0.61	0.4465		1	-0.35	0.5538
2	-3.81	0.0047	2	-0.70	0.8361		
3	-3.69	0.0307	3	-2.75	0.2189		

Source :faitàpartirdeEviews6.0

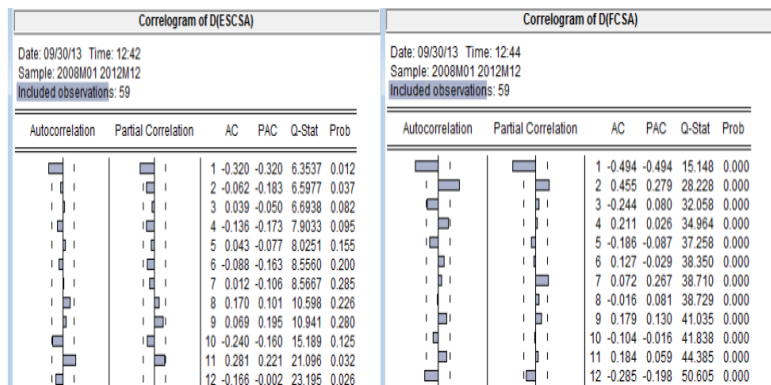
Al'issue du test, toutes les statistiquesétaientinférieures à la valeur critique au seuil de 5%. Donctoutes les sériesontstationnaires en tendance. La régression sur le temps par moindres carrés ordinaires, suivie du test de significativité de Student sur les coefficients nous permet d'obtenir la tendance de chaque série, que nous prélevons des séries CVS pour les stationnariser. Donctouteslessériesontstationnaires après les premières différences.

$$ESCSA \sim I[1] \quad FCSA \sim I[1]$$

Lecture des correlogrammes et choix des ordres p et q des modèles :

Il est question à présent de passer à l'étude des correlogrammes simples et partiel des séries stationnarisées. On a les figures suivantes :

Figure 06 : Correlogrammes des séries stationnarisées



Les modèles pressentis après la lecture des correlogrammes sont :

Escompte commercial : ARIMA (1,1,1)

Facilité de caisse : ARIMA (2,1,1)

2.2. Estimation des coefficients et validation des modèles :

Après le test de Student sur les coefficients des différents modèles estimés, les modèles retenus sont les suivants :

• Escompte commercial : ARIMA(0.1.1): $ESCSA_t = -55\varepsilon_{t-1}$

Variable Coefficient Std. Error t-Statistic Prob.

MA(1) -0.5562760 1.09305 -5.0891960 0.000

Les résidus s'obtiennent en retirant de la CVS la série stationnarisée. Nous procédons à cette phase au test de normalité (Shapiro.test) et de bruit blanc (Box.test) sur les résidus, ce qui nous donne les résultats suivants :

Il ressort que les p-values obtenues au test de bruit blanc sont supérieures à 5% donc

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

le résidu vérifie l'hypothèse de bruit blanc au seuil de 5%, mais il ne vérifie pas l'hypothèse de normalité, au seuil de 5% [Regarder l'annexe 1]. Donc le modèle ARIMA(0.1.1) est valide pour la prévision.

- Facilité de caisse : ~~ARIMA(2.1.1): $FCSA_t = 0.49FCSA_{t-2} + 0.75\varepsilon_{t-1}$~~

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
AR(2)	0.4625370	0.1253243	3.6907340	0.0005
MA(1)	-0.4923410	0.1252933	-3.9295120	0.0002

Il ressort que les p-values obtenues au test de bruit blanc sont supérieures à 5% donc le résidu vérifie l'hypothèse de bruit blanc au seuil de 5%, aussi l'hypothèse de normalité est vérifiée au seuil de 5% [Regarder l'annexe 2]. Donc le modèle ARIMA(2.1.1) est valide pour la prévision.

2.3. Prévision pour 2021:

Les observations de nos séries sont mensuelles et s'étalent sur une période de sept ans. Ainsi, vu le nombre d'observations, nous avons cru bon de limiter la prévision sur un an.

Ces prévisions ne tiennent pas compte des variables extérieures. Elles seront d'autant plus réalisables qu'aucun phénomène conjoncturel, pouvant bouleverser considérablement l'ordre actuel d'évolution des activités de la banque ne se produisait. Comme il s'agit d'un modèle additif, la prévision sera donc la somme de l'estimation tendancielle (qui est calculée grâce à son estimation polynomiale), la prévision du modèle et le coefficient saisonnier correspondant.

$$\text{Prévision} = \text{Modèle} + \text{Tendance} + \text{Coefficient Saisonnier}$$

Pour ce qui est des intervalles de prévision (qui sont calculés au seuil de 5%), ils sont obtenus à partir des erreurs sur les résidus. C'est-à-dire des intervalles dans lesquels les valeurs attendues devraient tomber avec 95% de chance.

Ainsi, on a les tableaux récapitulatifs suivants:

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

- **Escompte commerciale :**

<i>Mois 2021</i>	<i>Ordre des obs1</i>	<i>Coef CVS</i>	<i>Tendance</i>	<i>modèle</i>	<i>prévision</i>
<i>Interval_inf22</i>	<i>Interval_sup</i>				
<i>Janvier</i>	<i>61</i>	<i>12.82</i>	<i>90.46</i>	<i>-5.02</i>	<i>98</i>
<i>65.96</i>	<i>130.55</i>				
<i>Février</i>	<i>62</i>	<i>-14.37</i>	<i>87.45</i>	<i>-1.23</i>	<i>72</i>
<i>38.21</i>	<i>105.49</i>				
<i>Mars</i>	<i>63</i>	<i>-3.64</i>	<i>84.33</i>	<i>-0.40</i>	<i>80</i>
<i>46.58</i>	<i>114</i>				
<i>Avril</i>	<i>64</i>	<i>-3.68</i>	<i>81.09</i>	<i>-0.22</i>	<i>77</i>
<i>43.48</i>	<i>110.90</i>				
<i>Mai</i>	<i>65</i>	<i>7.34</i>	<i>77.73</i>	<i>-0.18</i>	<i>85</i>
<i>51.19</i>	<i>118.60</i>				
<i>Juin</i>	<i>66</i>	<i>-23.98</i>	<i>74.26</i>	<i>-0.17</i>	<i>50</i>
<i>16.40</i>	<i>83.82</i>				
<i>Juillet</i>	<i>67</i>	<i>7.11</i>	<i>70.67</i>	<i>-0.17</i>	<i>78</i>
<i>43.90</i>	<i>111.32</i>				
<i>Aout</i>	<i>68</i>	<i>4.58</i>	<i>66.96</i>	<i>-0.17</i>	<i>72</i>
<i>37.67</i>	<i>105.09</i>				
<i>Septembre</i>	<i>69</i>	<i>-4.30</i>	<i>63.14</i>	<i>-0.17</i>	<i>59</i>
<i>24.96</i>	<i>92.38</i>				
<i>Octobre</i>	<i>70</i>	<i>0.61</i>	<i>59.20</i>	<i>-0.17</i>	<i>60</i>
<i>25.93</i>	<i>93.35</i>				
<i>Novembre</i>	<i>71</i>	<i>0.51</i>	<i>55.14</i>	<i>-0.17</i>	<i>55</i>
<i>21.77</i>	<i>89.19</i>				
<i>Décembre</i>	<i>72</i>	<i>16.99</i>	<i>50.97</i>	<i>-0.17</i>	<i>68</i>
<i>34.08</i>	<i>101.5</i>				

- **Facilité de caisse :**

<i>Mois 2021</i>	<i>Ordre des obs</i>	<i>Coef CVS</i>	<i>tendance</i>	<i>modèle</i>	<i>prévision</i>	<i>Interval_inf</i>	<i>Interval_sup</i>
<i>Janvier</i>	<i>61</i>	<i>6.27</i>	<i>130.88</i>	<i>-8.37</i>	<i>129</i>	<i>117.57</i>	<i>140</i>
<i>Février</i>	<i>62</i>	<i>-11.06</i>	<i>131.08</i>	<i>-2.53</i>	<i>117</i>	<i>106.25</i>	<i>128.72</i>
<i>Mars</i>	<i>63</i>	<i>4.70</i>	<i>131.27</i>	<i>-1.41</i>	<i>135</i>	<i>123.10</i>	<i>146.03</i>
<i>Avril</i>	<i>64</i>	<i>2.43</i>	<i>131.47</i>	<i>2.49</i>	<i>136</i>	<i>123.99</i>	<i>148.79</i>
<i>Mai</i>	<i>65</i>	<i>3.68</i>	<i>131.66</i>	<i>2.66</i>	<i>138</i>	<i>125.41</i>	<i>150.60</i>
<i>Juin</i>	<i>66</i>	<i>0.28</i>	<i>131.86</i>	<i>3.82</i>	<i>136</i>	<i>122.44</i>	<i>149.49</i>
<i>Juillet</i>	<i>67</i>	<i>-1.06</i>	<i>132.05</i>	<i>2.61</i>	<i>134</i>	<i>119.92</i>	<i>147.28</i>
<i>Aout</i>	<i>68</i>	<i>-6.80</i>	<i>132.25</i>	<i>2.10</i>	<i>128</i>	<i>113.65</i>	<i>141.42</i>
<i>Septembre</i>	<i>69</i>	<i>-3.64</i>	<i>132.44</i>	<i>0.56</i>	<i>129</i>	<i>115.48</i>	<i>143.25</i>
<i>Octobre</i>	<i>70</i>	<i>0.66</i>	<i>132.64</i>	<i>-0.13</i>	<i>133</i>	<i>119.29</i>	<i>147.06</i>
<i>Novembre</i>	<i>71</i>	<i>2.60</i>	<i>132.83</i>	<i>-1.03</i>	<i>134</i>	<i>120.50</i>	<i>148.42</i>
<i>Décembre</i>	<i>72</i>	<i>1.84</i>	<i>133.03</i>	<i>-1.14</i>	<i>134</i>	<i>119.75</i>	<i>147.77</i>

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Conclusion d'étude prévisionnelle :

A l'heure de la globalisation et de son corollaire d'ouverture des marchés nationaux, les entreprises algériennes ont plus que jamais besoin de connaître les leviers qu'elles peuvent actionner pour ne pas rester en marge de la dynamique économique mondiale. La question est alors de savoir ce qui explique le positionnement actuel des entreprises algériennes au sein de ce vaste marché mondial et quelles sont leurs forces et leurs faiblesses. Evoluant dans un contexte hautement concurrentiel, la maîtrise de ses parts de marché et son évolution au cours du temps devraient être inscrites dans les priorités de toute entreprise soucieuse de son avenir.

Les mathématiques avec ses théories et ses modèles sont des sciences abstraites qui occupent une place très importante dans l'efficacité des entreprises, nous avons pu aborder à l'aide de ses différents modèles le monde de la prévision, qui recouvre un ensemble de méthodes très diverses qui ont en commun de chercher à réduire l'incertitude liée à la non connaissance du futur.

Nous avons choisi dans cet article la méthodologie de Box et Jenkins, qui est une technique d'extrapolation par référence à un loi de reproduction du phénomène étudié ou l'information permettant de mettre en évidence le processus est contenu dans la série chronologique elle-même sans apport externe, à fin de prévoir l'évolution des produits bancaires de CREDIT POPULAIRE ALGERIEN. Nous avons étudié l'évolution des crédits d'exploitation représentée en l'escompte commercial ET facilité de caisse,

L'étude prévisionnelle nous a amené à construire un modèle de prévision pour chacune des crédits de l'agence de CPA, les modèles obtenus, après être soumis aux différents tests de validation, ont été choisis selon les critères statistiques (parmi les modèles valides, ils sont de moindre variance, ils maximisent la vraisemblance et ils sont de moindre AIC).

Ce travail ouvre des portes aux autres études qui, menées sur le parc des comptes de CPA pourraient apporter plus d'informations aux décideurs de cette banque. Ainsi, cette réflexion devrait être approfondie en intégrant d'autres paramètres comme les caractéristiques de la clientèle des différents types de comptes, les montants mensuels d'encaissement et de consommation des comptes d'épargne en termes de prêts à la clientèle ainsi que les différents crédits présentés par cette banque. Ceci pour permettre d'établir des indicateurs permettant d'apprécier la rentabilité d'une agence bancaire.

Chapitre 03 : Etude de cas d'un dossier de crédit

Conclusion du chapitre :

Dans ce chapitre, réservé au traitement du cas pratique, nous avons tenté d'appliquer les méthodes d'analyse développées dans les précédents chapitres. L'application de ces méthodes, nous a permis de nous familiariser avec le traitement pratique de ce dossier, ainsi que de conforter notre avis quant à l'efficacité de ces techniques.

Au terme de l'étude, nous avons comparé les résultats obtenus et la démarche que nous avons empruntée avec ceux de la banque. Cette comparaison nous laisse conclure que la différence entre les méthodes n'implique pas forcément des différences entre les conclusions.

Toutefois, une étude succincte et non approfondie conduit inévitablement à l'omission de certains éléments plus ou moins importants selon le cas, ces omissions pourraient conduire à des conclusions erronées et par conséquent à des décisions inadéquates.

L'indispensable demeure donc, au recours à des techniques d'analyse, des techniques quantitatives et d'évaluation assez exhaustives et assez approfondies et dont l'efficacité est avérée.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Le souci de posséder une structure financière optimale a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche, mais sans conclusion unanime. Les moyens de financement d'une entreprise sont enregistrés au passif du bilan comptable, où l'on trouve des capitaux propres et des capitaux empruntés. L'endettement à court terme représente un intérêt certain vu sa relation directe avec la rentabilité de l'entreprise.

L'entreprise est généralement face à une alternative, la recherche de sa sécurité et de son indépendance financière, cela exige la réduction de l'endettement. Cependant, son développement et sa rentabilité sont facilités par le recours à l'endettement.

Sur ce, l'analyse financière reste l'instrument opportun de suivi et d'évaluation. Elle permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier au travers de l'endettement, de mener une étude sur la solvabilité et de mesurer l'impact de l'endettement sur sa rentabilité.

Le choix de notre sujet relève de la nécessité de traiter d'une manière claire l'endettement financier à court terme injecté dans la structure financière, pour lui permettre de bien bâtir sa structure financière et donc, par là même, d'apprécier son effet sur sa rentabilité. C'est dans ce contexte que nous avons voulu aborder le sujet portant sur les crédits d'exploitation et leur impact sur la rentabilité de l'entreprise.

A l'issue de notre travail, qui est passé successivement d'un cadre conceptuel à une étude empirique, nous tenions à répondre à la question principale qui a motivé le choix de notre sujet à savoir : « Quel est l'impact des crédits d'exploitation sur la rentabilité de l'entreprise ? » Ainsi, pour répondre à cette question nous avons étudié un cas d'octroi de crédit d'exploitation « découvert » pour une entreprise « SARL MIRA ».

L'étude menée au sein du CREDIT POPULAIRE d'ALGERIE, dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, nous a permis de faire la liaison entre les connaissances acquises durant notre parcours académique et la réalité du fonctionnement de cette institution.

Le CREDIT POPULAIRE d'ALGERIE a dû changer sa vision des choses, en apportant des modifications, en se fixant des objectifs à atteindre et d'adapter une stratégie conforme à celle du pays. Surtout en ce qui concerne le financement de l'exploitation : c'est une phase primordiale dans l'activité de l'entreprise, qui suit l'investissement dans l'optique de stimuler la relance économique.

Les résultats de l'étude :

Une fois le travail est achevé, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

Les banques, et à travers les crédits d'exploitation, participent d'une façon pertinente dans le développement de l'activité des entreprises, et ceci par le financement du déficit de la

Conclusion générale

trésorerie qui a un effet négatif sur le cycle d'exploitation, et ceci affirme la première hypothèse.

Dans l'opération d'octroi du crédit, la notion du risque du crédit est indissociable, et pour en faire face les banques exigent des garanties qui sont en général sous forme d'hypothèques.

Il existe plusieurs types de crédits que la banque met à la disposition du client et elle lui accorde le type de financement le plus approprié selon le besoin de ce dernier.

Lors de l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation, Le CREDIT POPULAIRE d'ALGERIE s'appuie sur l'étude de la fiabilité, la solvabilité et de la rentabilité de l'entreprise, afin d'aboutir à une décision d'octroi de crédit ce qui vérifie la dernière hypothèse. Cependant la décision de financement d'un crédit d'exploitation dépend de plusieurs critères, à savoir :

- Une bonne connaissance des clients ;
- Une documentation complète concernant l'objet du crédit ;
- Une analyse et une étude approfondie et détaillée de la situation financières des demandeurs de crédits.

L'analyse des indicateurs de rentabilité économique et financière a révélé l'existence d'un effet de levier favorable pour l'entreprise durant les années 2018 à 2020 avec un niveau d'endettement financier profitable qui impact positivement sur la rentabilité de SARL MIRA.

Suggestions et recommandations :

À travers notre travail de recherche et les constats que nous avons faits, nous pouvons formuler les suggestions suivantes :

- Les banques en Algérie doivent impérativement s'insérer dans le processus économique et devenir des agents influents pour booster l'économie Algérienne, et suivre la stratégie économique du pays
- Abandonner la gestion administrative des crédits au profit d'une gestion économique ;
- Moderniser le service " Engagement" en introduisant les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;
- Développer les moyens de paiements électroniques ;
- Adopter les nouvelles techniques managériales et de marketing ;
- Investir dans la matière grise (formation des cadres) ;
- Libérer les entraves à travers la création d'un réseau permettant la communication et l'échange du savoir-faire entre les différentes banques ;
- Elargir la gamme des produits bancaires en s'intéressant aux différentes catégories de la société en vue de réduire le chômage, et l'amélioration du niveau de vie.

Par ailleurs, nous avons rencontré quelques difficultés dont : L'accès réduit à certaines informations en raison de la confidentialité des documents, et à l'absence de détail de certains comptes du bilan qui nous ont contraintes à limiter nos analyses.

Conclusion générale

L'étude de l'impact des crédits d'exploitation sur la rentabilité de l'entreprise présente une réelle utilité tant pour les dirigeants de l'entreprise que pour les chercheurs dont les travaux portent sur cette thématique; il est très judicieux d'approfondir les connaissances techniques relatives à la contrepartie de l'endettement financier pour bien apprécier et formuler les décisions de faire appel à cette forme de financement des activités d'exploitation de l'entreprise.

Bibliographie

Bibliographie

Livres:

1. G. Petit-Dutaillis, « Le risque du crédit bancaire ».
2. CHARLES. A, MAURICE.S et REDOR. E, « Le financement des entreprises », édition : ECONOMICA, Paris, 2014,Page 5.
3. BEGUIN J-M et BERNARD. A, « L'essentiel des techniques bancaires », édition : EYROLLES, Paris 2008, page 255.
4. MAHE de BOISLANDELLE. H, « Dictionnaire de Gestion, vocabulaire, concepts et outils », édition :
5. ECONOMICA, Paris 1998, page 110
6. CONSO.P, HEMECI.F : gestion financière de l'entreprise, 10emeédition DUNOD, paris 2002, page 274.
7. CABANE. P, « L'essentiel de la finance à l'usage des managers », édition : EYROLLES, Paris, 2005, page 199
8. MOLLET. M, « Gestion financière », édition : FOUCHER, Paris, 2005, page 127
9. BRUSLERIE. H, « Analyse financière », édition : Dunod, Paris, 2010, page 195
10. ACH. Y-A et DANIEL. C, « Finance d'entreprise, du diagnostic à la création de valeur», édition : HACHETTE, Paris 2004, page 213
11. CABANE. P, «L'essentiel de la finance à l'usage des managers », édition : EYROLLES, Paris, 2005, page 199.
12. ALAIN MARION, Analyse financière : concept et méthode, 3 ème édition DUNOD, Paris, 2004, page1.
13. K CHIHA, Finance d'entreprise : Approche stratégique, édition Houma, Alger, 2009, page38.
14. JEAN-PIERRE LAHILLE, Analyse financière, éditions Dalloz, 2001, Paris, page 234.
15. OGIEN. D, « Gestion financière de l'entreprise », édition: DUNOD, Paris, 2008, page 48
16. BOBIE. Z et MERTON. R, « Finance », édition : NOUVEAUX HORIZONS, Paris, 2011, page 94
17. Pierre VERNIMMEN, FINANCE D'Entreprise, édition DALLOZ 1996, P30
18. Michel DIETSCH, Dowloand 1999 P666-681
19. DARSA. J-D, « Risques stratégiques et financiers de l'entreprise », édition : GERESO, Le Mans Cedex 2-France 2011, page 142
20. 1Régis BOURBONNAIS, Université Paris-IX Dauphine « Manuel et exercices corrigés, Econométrie », DUNOD, 4e édition, 2002, p : 78

Lois et instructions :

1. L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit
2. Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire N°19, 200

Annexes

Annexe 01 :

Nom ou raison sociale

Check-list 2

CREDIT D'EXPLOITATION : Entreprise en création

Nouvelle domiciliation/Nouvelle relation

Documentations	Statut	Observation
1. Demande de crédit, chiffrée et motivée, signée par la personne habilitée ;	<input type="checkbox"/>	
2. Bilan d'ouverture ;	<input type="checkbox"/>	
3. Bilans et Tableaux de Comptes de Résultats (TCR) prévisionnels et annexes ;	<input type="checkbox"/>	
4. Budget d'exploitation prévisionnel et plan de trésorerie pour l'exercice ;	<input type="checkbox"/>	
5. Certificat de déclaration d'existence délivré par les services fiscaux ;	<input type="checkbox"/>	
6. Attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale ;	<input type="checkbox"/>	
7. Copie du NIF et du NIS ;	<input type="checkbox"/>	
8. Copie légalisée des titres de propriété appartenant à l'entreprise et bail de location ;	<input type="checkbox"/>	
9. Note de présentation de l'entreprise (avec fiche de groupe d'affaire pour les entreprises apparentées), qualification des associés et des dirigeants ;	<input type="checkbox"/>	
10. Statuts de l'entreprise ;	<input type="checkbox"/>	
11. Registre de commerce ;	<input type="checkbox"/>	
12. Autorisation de consultation à la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie (pour les crédits de deux (02) millions de DA et plus);	<input type="checkbox"/>	
13. Certificat de conformité pour les sociétés exerçant l'activité d'importation ;	<input type="checkbox"/>	
14. Toute autorisation d'exploitation spécifique à délivrer par les autorités compétentes.	<input type="checkbox"/>	

Cochez si document recueilli

Visa Agence:

Annexes

Annexe 02 :

Demande de Crédit

Crédit Populaire d'Algérie



Extrait du compte rendu de visite de l'affaire:

Dans le cadre du renouvellement de la ligne de crédit d'exploitation de la SARL MIRA, nous nous sommes déplacés en date du 24/02/2015 afin de constater l'emplacement du siège social de l'entreprise ainsi que les stocks.

Le local en question est une propriété de Mr est sis au RDC du bâtiment 09 à la cité 225 logements, N°42 gué de Constantine, Ain Naadja, Alger, et est d'une superficie d'environ 40 m² aménagé en 03 bureaux équipé d'ordinateurs, armoires, caissons et autres espaces de rangements et enfin de sanitaire.

Les trois locaux abritant les stocks sont des locations qui se situent à quelques pas de siège social.

Le jour de notre visite nous avons remarqué que la marchandise disponible dans les dépôts n'est pas très important, la directrice commerciale nous a expliqué que la distribution se faisait de manière assez fréquente (rotation de stocks importante).

Nous avons enregistré lors de notre visite que la SARL comptant un effectif de trois (03) personnes connaît une organisation assez satisfaisante.

Risques identifiés et appréciation quantitative et qualitative du chargé d'études Agence

la SARL MIRA est domiciliée à l'agence depuis le 30/04/2008, c'est une entreprise d'Importation et distribution dispositifs médicaux selon le statut de création du 29/05/2005 sous N°817/2005. Ce dernier est modifié en date du 15/11/2015 sous N° 1198/2015 pour l'augmentation de capitale de la SARL passant de 13 300 MDA à 25 000 MDA en 2015.

La stabilité de la SARL est déterminée par une situation financière équilibrée interprétée par une trésorerie et un fonds de roulement positifs et une solvabilité assurée. Et concernant l'évolution de l'activité, la relation génère des chiffres d'affaires satisfaisants et en croissance.

Pour ce qui en est des situations vis-à-vis les administrations fiscales et parafiscales, la relation est à jour.

Date :

Signature:

Décision/Avis du Président du Comité de Crédit Agence


Directeur d'Agence :	Date :	Signature :
Date :	Nom :	Signature :

Annexes

Annexe 03 :

Demande de Crédit		Crédit Populaire d'Algérie	
Délégation de crédit		<input type="checkbox"/> Agence	<input type="checkbox"/> G.E
		<input type="checkbox"/> DGA Eng	<input type="checkbox"/> D.G.
Agence :		Groupe d'Exploitation :	Alger Ouest
Chargé d'études agence :			
Date de la demande :	27/03/2021	Nouvelle demande <input type="checkbox"/>	Renouvellement de crédit * <input type="checkbox"/>
Date de la demande précédente :	/	Date du prochain renouvellement	/
Information Client			
Identifiant Client :			
Date d'ouverture de compte :	30/04/2008		
Raison Sociale :	SARL MIRA		
Nom du groupe d'Affaires :	/		
Nom des actionnaires principaux :	Mr BABA SOFIANE Mme BELGUER ISMA		
Description de l'activité/Projet	Importation et exportation des produits pharmaceutiques, équipements médicaux		
Type d'entreprise	<input type="checkbox"/> Grande Entreprise	<input type="checkbox"/> PME *	<input type="checkbox"/> Professionnel
Demande de crédit			
Objet de la demande :	La relation nous sollicite pour le renouvellement des crédits d'exploitation :		
Structure de financement :	- Rem doc : 15.000.000 DA margé 25% à la domiciliation et 75% relayés par un découvert mobilisable : 11.250.000 DA. - Cautions sur marché : 2.000.000 DA. - Facilité de caisse : 1.500.000 DA		
Garantie(s) proposées :	- Nantissement Fonds de commerce. - Cautions des associés. - Délégation assurance MRP.		
Motivations du client :			
Mira est une SARL au capital social de 25 000 000.00 DA détenue par Mr (50%) et Mme (50%). elle est spécialisée dans l'Importation et exportation des produits pharmaceutiques, Equipements et produits médicaux. La mira a été créée en date du 29 /05/2005 selon le statut de l'entreprise, elle est domiciliée à nos guichets depuis 30/04/2008. Concernant les situations vis-à-vis les administrations fiscales et parafiscales, celles-ci est à jour.			

Annexe 04 :

Demande de Cr�dit	Cr�dit Populaire d'Alg�rie 	
Extrait du compte rendu de visite de l'affaire:		
<p>Dans le cadre du renouvellement de la ligne de cr�dit d'exploitation de la SARL MIRA, nous nous sommes d�plac�s en date du 24/02/2015, afin de constater l'emplacement du si�ge social de l'entreprise ainsi que les stocks.</p> <p>Le local en question est une propri�t� de Mr [] est sis au RDC du b�timent 09 � la cit� 225 logements, N�42 gu� de Constantine, Ain Naadja .Alger, et est d'une superficie d'environ 40 m2 am�nag� en 03 bureaux �quip� d'ordinateurs, armoires, caissons et autres espaces de rangements et enfin de sanitaire.</p> <p>Les trois locaux abritant les stocks sont des locations qui se situent � quelques pas de si�ge social.</p> <p>Le jour de notre visite nous avons remarqu� que la marchandise disponible dans les d�p�ts n'est pas tr�s important, la directrice commerciale nous a expliqu� que la distribution se faisait de mani�re assez fr�quente (rotation de stocks importante).</p> <p>Nous avons enregistr�s lors de notre visite que la SARL coptant un effectif de trois (03) personnes connait une organisation assez satisfaisante.</p>		
Risques identifi�s et appr�ciation quantitative et qualitative du charg� d'�tudes Agence		
<p>la SARL MIRA est domicili�e � l'agence depuis le 30/04/2008, c'est une entreprise d'Importation et distribution dispositifs m�dicaux selon le statut de cr�ation du 29/05/2005 sous N�817/2005. Ce dernier est modifi� en date du 15/11/2015 sous N� 1198/2015 pour l'augmentation de capitale de la SARL passant de 13 300 MDA � 25 000 MDA en 2015.</p> <p>La stabilit� de la SARL est d�termin�e par une situation financi�re �quilibr�e interpr�t�e par une tr�sorerie et un fonds de roulement positifs et une solvabilit� assur�e. Et concernant l'�volution de l'activit�, la relation g�n�re des chiffres d'affaires satisfaisants et en croissance.</p> <p>Pour ce qui en est des situations vis-�-vis les administrations fiscales et parafiscales, la relation est � jour.</p>		
Date :	Signature:	
D�cision/Avis du Pr�sident du Comit� de Cr�dit Agence		
Directeur d'Agence :	Date :	Signature :
Date :	Nom :	Signature :

Annexes

Annexe 05 :

FICHE COMITE DE CREDIT AGENCE		
Date du :		
Delegation de crédit	<input type="checkbox"/> Agence	<input checked="" type="checkbox"/> G.E
	<input type="checkbox"/> DGA Eng	<input type="checkbox"/> D.G.
Agence :	Code :	N° :
Raison Sociale :	SARL	
Activité :	Importation et exportation des produits pharmaceutiques, équipements médicaux	
Identifiant Client :	1	
N° du compte :		
Membres	Avis	Signature
Directeur		
Directeur adjoint		
Chef service crédit		
Avis du comité de crédit		
Avis favorable pour le renouvellement de la ligne de crédits d'exploitation, comme suite :		
* Remdoc : 15.000.000 DA margé à 25% à la domiciliation et 75% relayés par un découvert mobilisable.		
* Découvert mobilisable : 11.250.000 DA.		
* Cautions sur marché : 2.000.000 DA.		
* Facilité de caisse : 1.500.000 DA		
Garanties : mise à jour des garanties.		
Avis / Décision du Président du comité de crédit		


Annexes

Annexe 06 :

Analyse de l'Activité		Crédit Populaire d'Algérie			
Agence :		Groupe d'Exploitation :			
Chargé d'études :					
Information client					
Identifiant Client :	1	N°CPTE:			
Raison sociale :	SARL mira				
Nom du groupe d'affaires :	/				
Appréciation quantitative et qualitative					
Plan de trésorerie :	Le plan de trésorerie mensuel fait apparaître un besoin sur la période des mois de janvier au mais soit une période de 05 mois.				
Programme d'importation et d'approvisionnement :	La SARL prévoit un plan d'importation sur 12 mois pour un montant total de 77 Millions de DA				
Produits et services :	La SARL PRODIATEQUE est spécialisée dans l'importation et la production et la distribution des dispositifs médicaux et produits d'hygiène et de désinfection.				
Clients :	CHU du secteur public, le « MDN », secteur privé.				
Fournisseurs :	Selon le plan d'importation pour l'année 2016, la SARL a (03) trois fournisseurs étrangers - ARGON (USA) : ----- 20.000.000 DA. - FRANKLAB (France) : -----48.000.000 DA. - CV MEDICA (Espagne) : -----9.000.000 DA.				
Dépendance aux fournisseurs et clients :	La SARL est dépendante à 100 % à ses fournisseurs étrangers, et à ses clients les hôpitaux du secteur public et privé.				
Position par rapport aux concurrents :	Aucune information.				
Dépendance au marché (Importation / Exportation / Cyclicité / Etat) :	Elle dépend du marché international au moment où les produits importés ne sont pas produits localement. Dépendance totale.				
Evolution de l'activité :	L'activité de la SARL est en évolution permanente.				
Valeur ajoutée :	Le ratio de la valeur ajoutée affiche une stabilité moyenne de 12% de chiffre d'affaire dans les trois bilans : 2013/2014/2015.				
Résultat :	Les résultats affichent positif respectivement 1.763 MDA en 2013 ,2.317 MDA en 2014 et enfin 2.289 MDA en 2015.				
Chiffre d'affaires/ commandes/ plan de charge :	Le plan de charge sous dossier de l'année 2016 affiche un montant total de 66.510 MDA				
Mouvements confiés/ chiffre d'affaires :	Rubrique	2013	2014	2015	Exercice au :
	Chiffre d'affaires	78.028	86.470	91.817	/
	Mvt confié	58.774	55.120	58.751	/
	MVC/CA %	75%	64%	64%	/
Commentaire : le client ne nous confie pas la totalité de son chiffre d'affaire et sa revient certainement à l'encaissement en espèce.					
Conclusion :	La SARL mira est domiciliée auprès de notre agence depuis 2008, spécialisée dans l'importation et la production et la distribution des dispositifs médicaux, elle a bénéficié de notre concours bancaire en crédit d'exploitation. La relation nous sollicite pour des crédits d'Exploitation pour réaliser ses objectifs tracés au cours de l'exercice 2016 et souhaiterait que le CPA renouvelle sa confiance et lui accordé son concours.				
Date :	Signature :				

Annexes

Annexe 07 :

Analyse financière		Crédit Populaire d'Algérie 
Agence :		Groupe d'Exploitation :
Chargé d'études agence :		
Information client		
Identifiant Client :	1	
Raison sociale :	SARL mira	
Nom du groupe d'affaires:	/	
Appréciation quantitative et qualitative (Conclusion Agence)		
Liquidité :	Elle est supérieure à 1, donc elle nous laisse supposer que la relation dispose de liquidité pour faire face à ses dettes à court terme.	
Solvabilité :	De l'importance des fonds engagés, la relation assure sa solvabilité, donc ce dernier est certain surtout en 2015 où l'entreprise a augmenté son capital.	
Fonds de Roulement :	Le Fonds de Roulement s'affiche positif sur toute la période avec une évolution de 80% en 2015 par rapport à l'exercice précédent qui permet de couvrir le besoin de fond de roulement sur la durée de 4 mois.	
Besoins de fonds de roulement :	Le BFR est positif durant toute la période considérée qui implique que la structure a besoin de financement de son actif d'exploitation.	
Trésorerie :	La SARL dégage une trésorerie positive mais elle enregistre une diminution de 70% en 2015 par rapport à l'exercice de 2014.	
Rotation Stocks :	L'entreprise dispose d'un volume de stocks qui a une durée de vie courte et qui se vendent rapidement, donc le stock tourne rapidement.	
Détail/Délais Fournisseurs :	Les délais fournisseurs connaissent une diminution de 56 jours en 2015 par rapport à l'exercice de 2013.	
Détail/Délais Clients :	Les délais clients connaissent une augmentation de 194 jours en 2013 à 265 jours en 2015.	
Capacité de remboursement		
Capacité d'endettement		
Capacité d'autofinancement	La relation a une capacité d'autofinancement, vu les résultats réalisés fin d'exercice 2015.	
Détail des postes importants :	Le poste qui nous paraît important est le poste client qui affiche un montant très élevé de 67.670 MDA .	
Rapport du Commissaire Aux Comptes	Pas de réserves, le commissaire au compte Mr BELDJOUDI Hider , a certifié que les comptes annuels arrêtés au 31/12/2014 sont réguliers et sincères.	
Date :	Signature :	

Annexes


Annexe 08 :

Fiche signalétique		Crédit Populaire d'Algérie	
Agence :	Groupe d'Exploitation :		
Chargé d'études Agence :			
Information Client			
Identifiant Client :			
N° du compte :			
Date d'ouverture de compte			
Nom du client :	SARL MIRA		
Nom du groupe d'affaire :	/		
Forme juridique :	SARL		
Capital social :	25.000.000 DA		
Immatriculation au RC :	N°RC : 16/00-0988893B05	Échéance :	
Date de création :	06/06/2005		
Objet social :	Importation et exportation des produits pharmaceutiques, Equipements et produits médicaux		
Domicile (siège) :	. ALGER		
Adresse de l'unité de production:			
Propriété siège/unité de production :	Bail de location : <input checked="" type="checkbox"/> Concession : <input type="checkbox"/> Acte de propriété : <input checked="" type="checkbox"/>		
Type de client :	Grande Entreprise : <input type="checkbox"/> PME : <input checked="" type="checkbox"/> Professionnel : <input type="checkbox"/>		
Nom du Gérant/DG/PGD :	Mr	Date de naissance	
Actionnaires / Associés (noms, % participation) :	Mme BABA SOFIANE , détient 50% du capital social. Mr BABA MIRA , détient 50% du capital social.		
Historique client			
comportement en matière de paiement :	LA MIRA est domiciliée à nos guichets depuis Avril 2008. Elle a été bénéficiaire de plusieurs crédits d'exploitations pendant les exercices précédents. Elle n'a enregistré aucun incident de paiements.		
Situation fiscale et parafiscale			
Attestations	Date délivrance	Date de validité	Situation
Extrait de Rôle	28/02/2016	31/05/2016	Néant
MAJ CNAS	14/01/2016	30/04/2016	À jour
MAJ CASNOS	12/01/2016	31/12/2016	À jour
MAJ CACOBATPH	/	/	/
Date :		Signature :	

Annexes

Annexe 09 :

Niveau d'utilisation

Liste des Engagements Crédit Populaire d'Algérie 

Agence :		G.E. :			
Chargé d'études Agence :	Mr DABOR RAMI				
Information Client					
Identifiant Client :					
Numéro de compte :					
Raison sociale :	SARL MIRA				
Nom du Groupe d'Affaire :	/				
Engagements					
Crédits d'Exploitation					
N° de l'autorisation de crédit et date de décision	Type de crédit	Montant autorisé	Échéance	Engagements <i>Niveau d'utilisation</i>	Sollicité
/0248/15 du 29/04/2015	CREDOC/REMDOC	15.000 MDA	30/04/2021	15.000 MDA	15.000 MDA
/0248/15 du 29/04/2015	DECOUVERT MOBILISABLE	11.250 MDA	30/04/2021	11.250 MDA	11.250 MDA
/0248/15 du 29/04/2015	CAUTIONS /MARCHE	2.000 MDA	30/04/2021	1.172 MDA	2.000 MDA
/0248/15 du 29/04/2015	DECOUVERT	1.500 MDA	30/04/2021	/	1.500 MDA (Facilité de caisse)
Total	/	29.750 MDA	/		29.750 MDA
Crédits d'Investissement					
N° de l'autorisation de crédit et date de décision	Type de crédit	Montant autorisé	Échéance	Engagements	Sollicité
/	/	/	/	/	/
Total					
Impayés					
Type de crédit	Montant	Date de survenance	Amortissement	Mesures prises	
/	/	/	/	/	
Total					


Annexes

Annexe 10 :

Liste des Engagements			Crédit Populaire d'Algérie		
Garanties					
Rocuoillies					
Type de garantie	Montant exigé	Montant Recueilli	Évaluation de la garantie / Date	Echéance	Proposées
Nantissement fond de commerce	14.750.000 DA	19.445.000 DA		20/10/2010	Nantissement fond de commerce
DELEG /ASS MRP	14.750.000 DA	20.000.000 DA		27/10/2016	DELEG /ASS MRP
Caution des associés	14.750.000 DA	19.445.000 DA		01/03/2026	Caution des associés
Descriptif de la garantie exigée/proposée (Hypothèque) : Préciser Localisation, superficie,etc					
Réalisation des conditions de la dernière décision du Comité de Crédit					
Nature			Sort		
Présentation du bilan définitif 2015+ rapport CAC			Cette condition a été réalisée.		
<u>Le recueil de l'hypothèque</u> : Les crédits peuvent être revus sur la base de la concrétisation de l'hypothèque			Le gérant Mr BABA nous adressé une lettre, par laquelle il nous informe qu'il détient 02 bien immobiliers. (une habitation individuelle et un local à usage de bureau). Et qu'il procédait à la constitution des actes notariés. (dont ci- joint copie).		
Engagements autres Banques (Centrale des Risques Banque d'Algérie) au / /					
Montant Autorisé (MDA):			32.91 MDA		
Montant Utilisé (MDA):			2.95 MDA		
Montant Impayé (MDA) :			La consultation de la centrale des risques effectuée par la direction de Surveillance du Risque Crédit en date du 20/04/2016, ne fait apparaitre aucun crédit impayé chez les confrères au nom de la SARL PRODIATEQUE, sur le fichier négatif de la centrale des risques de la banque d'Algérie.		
Classement de la Créance :			/		
Observations : Nom de la Banque / Nature des crédits / ...			/		
Date :			Signature :		

Annexes

Annexe 11 :

 البنك الشعبي الجزائري Crédit Populaire d'Algérie		Feuille de dépouillement du bilan											
Groupe d'exploitation : _____ Agence : _____ Nom du charné d'études : _____		b		Identifiant Client dans Delta-Bank : 13300000001293 Raison sociale : _____ Numéro de compte : _____									
Formulaire de dépouillement des données financières													
Bilan													
Postes/Actif	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010		
Ecart d'acquisition (ou goodwill positif ou négatif)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Immobilisations incorporelles	24	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Immobilisations corporelles	13 309	5 796	7 513	4 851	2 728								
Terres	0	0	0	0	0								
Bâti	0	0	0	0	0								
Autres immobilisations corporelles	13 309	5 796	7 513	4 851	2 728								
Immobilisations en concession	0	0	0	0	0								
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0								
Immobilisations financières	5 260	0	5 260	3 735	4 296								
Titres en équivalence-entreprises associées	0	0	0	0	0								
Autres participations et créances rattachées	0	0	0	0	0								
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0								
Prêts et autres actifs financiers non courants	5 260	0	5 260	3 735	4 296								
Impôts différés actif	0	0	0	0	0								
TOTAL ACTIF NON COURANT	18 633	5 820	12 773	8 586	7 024								
STOCK ET ENCOURS	5 615	0	5 615	7 374	7 105								
Stock de marchandises	5 615	0	5 615	7 374	7 105								
Médicaments et fournitures	0	0	0	0	0								
Produits finis	0	0	0	0	0								
Autres (encours, à l'extérieur...)	0	0	0	0	0								
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	70 128	0	70 128	55 703	43 678								
Clients	67 670	0	67 670	54 425	42 107								
Autres débiteurs	1 500	0	1 500	381	38								
Impôts et assimilés	958	0	958	897	1 533								
Autres créances et emplois assimilés	0	0	0	0	0								
RESPONSABILITE ET ASSIMILES	3 910	0	3 910	13 220	15 381								
Fournisseurs et autres actifs financiers courants	0	0	0	0	0								
Trajan Actif	3 910	0	3 910	13 220	15 381								
Banque	3 910	0	3 910	13 220	15 381								
Caisse	0	0	0	0	0								
Accidents	0	0	0	0	0								
TOTAL ACTIF COURANT	79 653	0	79 653	78 667	68 158								
TOTAL ACTIF	98 286	5 820	92 426	85 153	73 182								
contrôle: écart actif-passif													
0 - 0 - 0													
Postes/Passif	2 020	2 019	2 018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010		
Capital inscrit (ou compte de l'exploitant)	25 000	13 300	13 300										
Capital non appelé	0	0	0										
Primes et réserves (réserves consolidées)	495	379	291										
Ecart de réévaluation	0	0	0										
Ecart d'équivalence	0	0	0										
Résultat net (Résultat part du groupe)	2 289	2 317	1 763										
Autres capitaux propres-Report à nouveau	9 482	7 282	5 625										
Part de la société consolidée	0	0	0										
Part des minoritaires	0	0	0										
FONDS PROPRES	37 266	23 278	20 959										
Emprunts et dettes financières	0	0	0										
Banque	0	0	0										
Autres	0	0	0										
Autres dettes non courantes	0	0	0										
Impôts (différés et provisionnés)	7 557	2 110	235										
Provisions et produits comptabilisés d'avance	0	0	0										
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	7 557	2 110	235										
TOTAL PASSIF NON COURANT	44 823	25 388	21 194										
Fournisseurs et comptes rattachés	30 170	32 024	37 776										
Impôts	3 009	1 338	3 322										
Autres dettes	14 363	29 433	7 012										
Trajan Passif	61	0	3 888										
Banque	61	0	3 888										
Caisse	0	0	0										
Accidents	0	0	0										
TOTAL PASSIF COURANT	47 603	59 805	51 998										
TOTAL PASSIF	92 426	85 193	73 192										

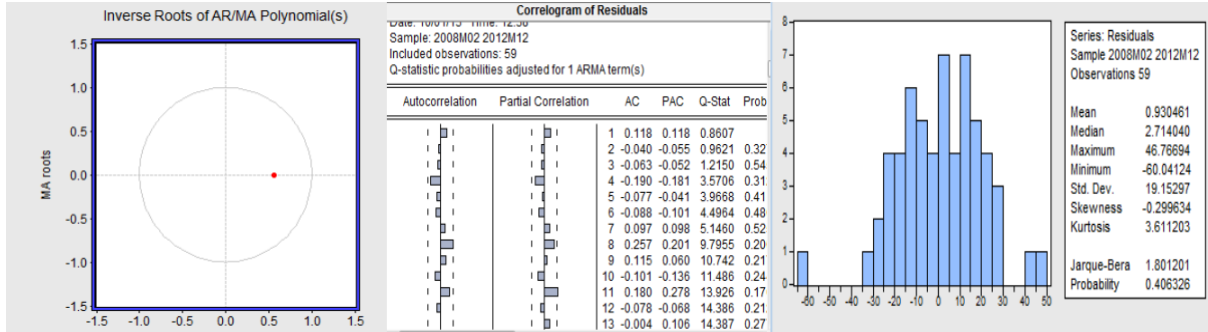
Annexes

Annexe 13 :

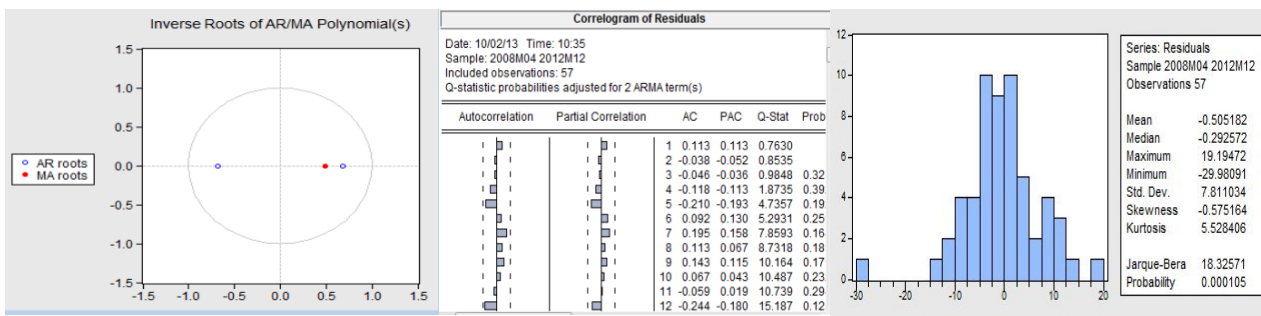
TCR						Ratios bilantiels et d'activité					
	N-2	N-1	N	N-1	N-2	N-2	N-1	N	N-1	N-2	
Chiffres d'affaire	81 817	86 670	78 028	+4%	+11%						
Variation stocks produits finis et en cours	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
Production immobilisée	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
Subvention d'exploitation	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
(1) Production de l'exercice	81 817	86 670	78 028	+4%	+11%						
Actifs consommés	-79 777	-72 313	-51 841	+6%	+30%						
Services extérieurs et autres consommations	-2 998	-6 723	-17 616	-55%	-62%						
(2) Consommation de l'exercice	-79 777	-79 036	-69 457	+4%	+11%						
Charges de personnel	-3 531	-3 716	-2 853	-5%	+20%						
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 518	-1 365	-1 174	+11%	+16%						
Autres produits opérationnels	7	316	1 268	-98%	-75%						
Autres charges opérationnelles	-500	-530	-1 696	-6%	-69%						
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	-1 731	-1 181	-663	+47%	+78%						
Reprise sur pertes de valeurs et provisions	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
Produits financiers	584	1 054	85	+45%	+109%						
Charges financières	-2 257	-998	-495	+126%	+44%						
Produits extraordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
Charges extraordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
Résultat de l'exercice avant impôts	3 084	3 064	2 846	+1%	+8%						
Impôts esigibles sur résultats ordinaires	-805	-747	-1 003	+8%	-31%						
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!						
Résultat net de l'exercice	2 289	2 317	1 743	-1%	+31%						
Départ du CA						Ratios de trésorerie					
Vente de marchandises				#DIV/0!	#DIV/0!	Valeur Ajoutée / CA	17%	11%	11%	+20%	-0%
Produits fabriqués				#DIV/0!	#DIV/0!	Fond de roulement en jour de CA (FR x 360)/CA	126	70	65	+80%	+7%
Prestations de services				#DIV/0!	#DIV/0!	Besoin en fond de roulement en jour de CA (BFR x 360)/CA	111	14	12	+712%	+15%
Vente de travaux				#DIV/0!	#DIV/0!	Décal de règlement des clients (encaissements clients x 360)/CA	265	227	194	+17%	+17%
Produits annexes				#DIV/0!	#DIV/0!	Ratios de liquidité					
Rabais, Remises, Retournes accordées				#DIV/0!	#DIV/0!	ACT-Stocks/DCT	156%	116%	114%	+34%	+2%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Disponible (net) / Actif	4%	16%	16%	-74%	+1%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Disponible (net) / DCT	8%	23%	22%	-64%	+2%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Charges financières / EBE	32%	23%	15%	+42%	+5%
				#DIV/0!	#DIV/0!	DCT/Totaux dettes	100%	100%	100%	+0%	+0%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Rotation des stocks	14,21	10,44	9,77	+36%	+7%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Ratios de rentabilité					
				#DIV/0!	#DIV/0!	Résultat net après impôts / Total actif	2,5%	2,7%	2,4%	-6%	+13%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Résultat net / Fonds propres	6,1%	10,0%	8,4%	-38%	+18%
				#DIV/0!	#DIV/0!	CAF / CA	-10,5%	2,4%	14,7%	-548%	-84%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Valeur Ajoutée d'exploitation / CA	13,1%	11,0%	11,0%	+20%	-6%
				#DIV/0!	#DIV/0!	EBE / CA	7,8%	5,1%	5,8%	+50%	-13%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Résultat opérationnel / CA	5,2%	3,5%	4,4%	+50%	-22%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Résultat Financier / CA	-1,8%	0,1%	-0,8%	-2487%	-110%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Résultat net avant impôts / CA	3,4%	3,5%	3,5%	-6%	-3%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Résultat net après impôts / CA	2,5%	2,7%	2,3%	-7%	+18%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Ratios de structure financière					
				#DIV/0!	#DIV/0!	Total dettes / Total Actif	52%	70%	71%	-27%	-1%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Dettes financières / Fonds propres	0%	0%	19%	#DIV/0!	-100%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Fonds propres / Passif non courant	83%	92%	99%	-9%	-7%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Fonds propres / Total actif	40%	27%	29%	+48%	-5%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Dettes financières / Résultat net	0,0	0,0	2,2	#DIV/0!	-100%
				#DIV/0!	#DIV/0!	Détails long terme / CAF	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	#DIV/0!

© Confidentiel – Tous droits réservés – CPA 2014

Annexe 14 :



Annexe 15 :



Annexe 16 :

